

Pour les renseignements  
complets sur la finance,  
les sports et les nou-  
velles mondiales, lisez

Le Canada

# Le Canada

QUALITE SANS RIVALE  
depuis 1855

**Christin**

En vente partout  
— Demandez-les —

"EAU VIENNA"

VOL XXXVI — No 74

Temps probable: nuageux avec orages.

MONTREAL, VENDREDI 1er JUILLET 1938

Minimum, hier: 52 — Maximum, hier: 70

PRIX: TROIS SOUS

## Appel du Souverain Pontife au Japon et à l'Espagne pour mettre fin au massacre des populations civiles

Le général Franco promet de "limiter les victimes et les souffrances de la guerre". — Le Pape prie pour la fin de la guerre d'Espagne et souhaite la victoire de Franco

Tokio reçoit l'appel avec "déférence"

Castel Gandolfo, Italie, 30. (P.A.). — Le Saint-Siège a affirmé de nouveau aujourd'hui sa répulsion pour les bombardements des populations civiles dans un communiqué où il est question à la fois de la Chine et de l'Espagne.

Un appel du Souverain Pontife au gouvernement japonais pour épargner autant que la chose est possible les non-combattants a été annoncé, alors que Sa Sainteté le Pape Pie XI a exprimé personnellement sa satisfaction de la promesse qu'il a reçue du général Franco, leader de l'Espagne nationaliste, "de limiter les victimes et les souffrances de la guerre".

Un service de nouvelles du Vatican a dit que le Pape avait fait appel à Tokio pour que la population civile soit épargnée autant que possible dans les bombardements aériens en Chine. Des représentations ont été faites par l'entremise du délégué apostolique à Tokio, Mgr Paolo Marella. L'agence a ajouté que le gouvernement japonais a répondu à cet appel du Souverain Pontife en disant qu'il recevrait "considération et déférence".

Le message du général Franco au Souverain Pontife a été remis à celui-ci par don Jose Maria de Yungas y Messia, vicomte de Santa Clara et d'Avellano, premier ambassadeur du régime nationaliste auprès du Saint-Siège.

Le Souverain Pontife, en recevant l'envoyé de Burgos, a eu "des mots d'affection pour Franco", à cause de sa "noble promesse" (...) de limiter les victimes et les souffrances de la guerre.

L'agence ajoute que le Saint-Père a dit qu'il priait pour une fin prochaine des troubles d'Espagne et pour que "l'avenir soit conforme à la volonté de Dieu et que Dieu donne à Franco la joie et la gloire d'annoncer à l'Espagne et au monde la fin de ces tribulations".

L'Osservatore Romano, journal du Vatican, commente aujourd'hui la position du gouvernement espagnol vis-à-vis le bombardement des civils.

Touchant la note du gouvernement de Barcelone à la Grande-Bretagne, demandant que la commission neutre sur les bombardements enquête sur un bombardement à Blanes, hier, le journal dit:

"Barcelone accepte des propositions de constituer une commission neutre pour enquêter dans le but de limiter et d'humaniser la guerre aérienne."

"Ceux qui ont dépouillé les églises et assassiné des prêtres et des milliers de vies innocentes parlent dans leur note d'une guerre 'morale' inadmissible et de la nécessité de prendre des mesures pour limiter les bombardements aériens."

L'Osservatore Romano exprime de l'inquiétude à l'endroit de la proposition des nationaux de désigner un seul port gouvernemental comme zone de sécurité pour les navires étrangers. Il craint que les autres ports ne soient plus formidablement bombardés au plus grand péril des populations civiles.

Le nouvel envoyé des nationaux espagnols a parlé au Souverain Pontife de la dévotion du général Franco pour les traditions catholiques et a exposé les mesures prises par Franco pour mettre fin "aux vicissitudes de l'Exil".

Le Vatican a décidé d'échanger un ambassadeur avec le régime nationaliste le 16 mai dernier. Le nonce papal auprès de l'Espagne nationaliste, Mgr Gaetano Cicognani, a présenté ses lettres de créance au général Franco le 24 juin.

### La mère Duchesne

Cité du Vatican, 30. (P.A.). — La Congrégation des Rites doit décider bientôt si les fêtes attribuées à la mère Philippine Duchesne, qui en 1818 transplanta en Amérique la Société du Sacré-Cœur, sont des miracles. La mère Duchesne mourut à Saint-Charles, dans l'Etat du Minnesota. On cherche à la faire béatifier.

## Quiproquo au sujet d'une supposée insulte à Hitler

La réponse de Franco ne serait pas satisfaisante

Elle a été remise hier soir au Foreign Office par l'agent britannique de Burgos

### Bombardements de navires

Londres, 30. (P.C.). — On apprend de source politique, ce soir, que le gouvernement britannique ne regarderait pas comme satisfaisante la réponse du général Franco aux protestations répétées contre les bombardements aériens de navires britanniques.

Sir Robert Hodgson, agent commercial du gouvernement britannique à Burgos, a apporté avec lui la réponse du général Franco. Aussitôt après son arrivée à Londres, il s'est rendu au Foreign Office. Il a conféré avec M. Richard Butler, sous-secrétaire, et avec des experts pour les affaires d'Europe occidentale. Il verra le secrétaire du Foreign Office, le vicomte Halifax, demain.

On se base sur le silence des officiels touchant le contenu de la note pour présumer que le gouvernement n'en est pas satisfait.

Dans les cercles espagnols on dit que la note du général Franco contient les points suivants:

1.—Il a été impossible pour les aviateurs qui volaient à une très haute altitude de discerner la nationalité des navires attaqués. C'est pourquoi le bombardement de navires britanniques n'a pu être évité.

2.—Le caractère militaire de tous les ports du gouvernement espagnol justifie les raids.

3.—Tous les navires battant pavillon britannique ne sont pas propriété britannique.

4.—Les nationaux sont disposés à engager à ne pas attaquer certaines portions du territoire espagnol, où les navires étrangers pourront en toute sécurité décharger leurs cargaisons, à la condition que ces ports soient surveillés par une commission neutre.

Le dernier point spécifie les marchandises qui pourront être déchargées dans ces ports.

Ces points pourraient servir de base à des négociations. Cependant, l'Angleterre exigerait que les ports neutres soient aussi nombreux que possible et que le consentement de l'Angleterre à la création de ports neutres ne signifie pas que l'Angleterre accorde aux nationaux le droit de bombarder des navires neutres dans ces ports.

Il sera aussi nécessaire de rendre la définition que donne Franco à la contrebande conforme à celle du comité de non-intervention.

Le maire de Toronto exprime ses regrets, mais le consul allemand comprend autre chose

M. Day ne comprend plus...

Toronto, 30. (P.C.). — S. H. le maire de Toronto, M. Ralph Day, a envoyé, aujourd'hui, au consul d'Allemagne M. C. G. Kropp, une lettre dans laquelle il exprime ses regrets personnels du fait qu'un membre de son conseil de ville ait offensé le chancelier Hitler.

"Toutes les déclarations qui tendent à créer de la mauvaise volonté entre les peuples du monde sont déplorables, dit M. Day dans sa lettre au consul Kropp. Par le fait même, je regrette personnellement que des remarques d'un membre de mon conseil aient paru offensantes à des citoyens allemands."

Le consul Kropp avait protesté officiellement parce que l'échevin William Croft, de Toronto, avait dit, récemment, au cours d'une inspection du jardin zoologique de cette ville, que la seule chose à mettre dans la hutte lacustre aux castors serait d'après lui, la personne de Hitler.

Apprenant que le consul protestait, M. Croft ajouta plus tard: "M. Kropp peut aller au diable".

Ottawa, 30. (P.C.). — Le Dr Erich Windels, consul général de l'Allemagne au Canada a dit ce soir qu'il "est incroyablement" que le maire Ralph Day, de Toronto, ait écrit au consul allemand de cette ville pour lui dire qu'on ne ferait rien pour donner suite à sa

(Suite page sept)

## Nouveau protocole naval

Le tonnage maximum des navires de guerre est fixé à 45,000 tonnes

### Menace japonaise

Londres, 30. (P.C.-Havas). — La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis, invoquant formellement la clause permettant de hausser automatiquement le tonnage maximum des navires de guerre, ont abandonné aujourd'hui la limite de 35,000 tonnes pour les cuirassés pour adopter la limite de 45,000 tonnes, mais ont décidé de garder la limite de 16 pouces pour l'artillerie.

M. Alfred Duff Cooper, premier lord de l'Amirauté, parlant aux Communes, a dit que "le Canada, l'Australie et les Indes, n'ayant pas participé directement aux pourparlers en vue d'élever le maximum des tonnages, n'ont pas signé le protocole, mais avec leur consentement des notes officielles ont été communiquées aux Etats-Unis et à la France à l'effet qu'ils approuvent la limitation".

La Grande-Bretagne a donné avis aux co-signataires qu'elle n'a pas l'intention de construire des navires de guerre de plus de 40,000 tonnes pour le présent, a dit M. Cooper, et elle espère que les autres puissances navales de l'Europe ne dépasseront pas ce chiffre.

La France a annoncé qu'elle continuerait à s'en tenir à la limite de 35,000 tonnes tant que d'autres puissances continentales ne la dépasseront pas.

Simultanément, la Grande-Guerre et l'Allemagne, qui ont un traité bilatéral, parallèle à l'accord de Londres.

(Suite page sept)

## La présence de M. Stevens au congrès des conservateurs

L'ancien adversaire de M. Bennett essaiera-t-il de lui succéder comme chef?

### Ses intentions

Ottawa, 30. (P.C.). — La présence de l'hon. H.-H. Stevens, chef du parti de la reconstruction, à la convention conservatrice qui commencera à Ottawa mardi prochain, donne à ce congrès un tour nouveau. M. Stevens a annoncé aujourd'hui qu'il acceptait d'être délégué de Maisonneuve-Rosemont (Montréal).

La déclaration de M. Stevens a suivi de près celle de M. Bennett. Celui-ci a annoncé qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession au poste de chef du parti conservateur.

A ce congrès le parti conservateur se choisira un nouveau chef et redressera un nouveau programme. A une réunion de ses partisans, au cours du mois de mars, M. Bennett a annoncé son intention de prendre sa retraite. La rumeur voulait qu'il cherchât à se faire choisir de nouveau. Parlant aujourd'hui de sa déclaration d'hier soir, M. Bennett a dit: "Quoique je n'ai pas fait de déclaration formelle, j'ai dit au dîner, hier soir, que je ne"

(Suite page sept)

## Le gouvernement canadien a invité leurs Majestés à visiter le Canada

Ottawa, 30. (P.C.). — Parlant aujourd'hui d'une nouvelle publiée à Londres à l'effet que le gouverneur-général du Canada, lord Tweedsmuir, en arrivant en Angleterre, inviterait leurs Majestés le roi et la reine à visiter le Dominion du Canada, le premier ministre, M. King, a déclaré qu'il son départ d'Angleterre.

## LES SUITES D'UN COMBAT AERIEN EN ESPAGNE



Cette saisissante photo, prise en plein ciel, au cours d'un engagement entre aviateurs rebelles et loyalistes au-dessus de l'Espagne, nous montre un pilote du gouvernement espagnol s'échappant en parachute après que son appareil eut été touché. L'avion de combat descend en laissant derrière lui une longue traînée de fumée noire.

## Un prix minimum sera fixé pour la récolte de blé de 1938

Mort accidentelle d'un prêtre à New-York

New-York, 30. (P.C.). — M. l'abbé William A. Marchand, qui était âgé de 51 ans, s'est tué accidentellement aujourd'hui. Il a fait une chute d'une hauteur de cinq étages. Le rideau de la chambre qu'il occupait dans l'hôtel où l'accident est survenu, était déchiré, ce qui indique que le prêtre, après avoir perdu l'équilibre, a tenté de se retoucher. M. l'abbé Marchand venait d'être nommé curé à la paroisse Saint-Dominique, à Détroit.

M. Motherwell reproche au gouvernement d'avoir posé des conditions l'an dernier

### Office des céréales

Ottawa, 30. (P.C.). — Le ministre du Commerce, M. Euler, a déclaré ce soir, à la Chambre des Communes, que l'Office des céréales continuera à fonctionner et qu'un prix de vente minimum sera fixé pour la récolte de blé de 1938. Ce prix n'est pas encore déterminé et il n'est pas encore décidé que l'Office achètera ou n'achètera pas le blé au cas où le prix du marché descendrait au-dessous d'un certain niveau, comme la chose s'est produite ces deux dernières années.

Le ministre a fait cette déclaration après que l'hon. M. Motherwell, député libéral de Melville et ancien ministre de l'Agriculture, eut reproché au gouvernement d'avoir passé un arrêté ministériel posant des conditions à la fixation d'un prix minimum pour le blé. M. Motherwell parla, à deux reprises, pendant 40 minutes. Lorsque les 40 minutes furent expirées — c'est le temps alloué pour les discours des députés — l'estime de \$15,000 pour la Commission royale Turgeon fut adoptée. M. Motherwell a annoncé son intention de revenir à la charge.

Le chef de l'opposition, M. Bennett, a contesté la légalité de l'arrêté ministériel en question, offrant au gouvernement d'aller lui-même soumettre aux tribunaux la question de la légalité de ce décret qui, selon M. Bennett, a infirmé une loi du Parlement.

Le premier ministre, M. King, lui a répondu que le gouvernement s'était informé de la légalité de cette décision avant de la prendre; puisque le gouvernement a l'autorité voulue pour fixer un prix minimum, il a aussi le pouvoir de déterminer dans quelles conditions ce prix minimum sera payé. Le prix minimum fixé par cet arrêté ministériel est de 87½ cents, mais l'Office ne doit acheter le blé que si

(Suite page sept)

## Le roi fera deux discours en français

Paris, 30. (P.C.-Havas). — Le roi George fera deux discours en français lors de sa visite dans la capitale de la France, le mois prochain. Le 19 juillet, il parlera à un dîner offert par le président de la République. Il parlera de nouveau le jour suivant à la réception du Conseil municipal de Paris.

## La session n'a pu être prorogée hier soir

Les deux Chambres ont siégé jusqu'à minuit. — Le gouverneur-général retarde son voyage

### Prorogation ce midi

Ottawa, 1er juillet, (P.C.). — La Chambre des Communes a siégé jusqu'à minuit dans le but de proroger la session sans retard. La prorogation ne pourra pas avoir lieu avant cet après-midi. La Chambre haute a siégé jusqu'à minuit, puis s'est ajournée à midi aujourd'hui.

La Chambre des Communes s'est ajournée à minuit 15 jusqu'à 10 heures 30 ce matin. Les députés s'efforcent de terminer l'étude des estimations budgétaires avant-midi.

Ce sont les demandes de renseignements des députés et l'opposition de M. Motherwell à l'estime de \$15,000 pour la Commission royale Turgeon, qui ont retardé la prorogation. Le gouverneur-général, lord Tweedsmuir, était venu de Québec spécialement pour la cérémonie de prorogation. Il a passé la soirée dans son "wagon particulier" à la gare Union; il attendait l'invitation du premier ministre à proroger les Chambres.

L'incertitude de la prorogation a causé plusieurs ajournements de la Chambre haute au cours de la soirée. A 5 h. 50, le Sénat s'ajourna à 6 h. 15; puis il s'ajourna à 8 heures. Comme la session ne se terminait toujours pas aux Communes, il s'ajourna de nouveau à 10 heures, puis à 11 h. 50, puis à minuit. Enfin, à minuit, il ajourna à ce midi.

La Chambre basse a approuvé des

(Suite page sept)

## L'avion que l'on croyait perdu atterrit à Amos

On était sans nouvelle depuis huit jours de l'évêque A.-L. Fleming et de ses compagnons

### Aucun incident

Amos, 30. (P.C.). — L'avion qui transportait l'évêque anglican A. L. Fleming et dont on n'avait plus de nouvelles depuis huit jours, a atterri ici ce soir. Les trois passagers étaient partis la semaine dernière vers le nord canadien.

Tandis qu'on s'inquiétait du sort des voyageurs, ceux-ci poursuivaient leur voyage sans incident et l'évêque visita en toute quiétude son diocèse de 400 milles qui s'étend d'Amos à la Baie d'Hudson.

Le fait que l'avion n'était muni que d'un poste récepteur de T.S.F. et ne pouvait par conséquent adresser aucun message ajoutait à l'anxiété générale.

Le service aérien d'Amos préparait une expédition de secours qui devait partir demain, quand l'avion arriva, ce soir, portant le pilote et l'évêque. Mme J. Duit qui était partie avec eux avait été laissée chez elle à l'île Belcher où son mari exploite une usine.

## Le Sénat rejette le bill sur la régie des pénitenciers

La majorité conservatrice du Sénat rejette en bloc ce projet de loi du gouvernement

1913 et 1926

Ottawa, 30. (P.C.). — Le Sénat a rejeté le bill du gouvernement créant une commission de trois membres pour administrer le système pénitentiaire du Canada et pour remplacer le surintendant des pénitenciers, le général Ormond. A la suite d'une vigoureuse protestation de la part du "leader" conservateur, le sénateur Meighen, il y eut mise aux voix et le bill fut rejeté par une majorité de 20, 29 sénateurs votant contre la mesure et neuf pour.

Le sénateur Meighen protesta contre le fait que le bill ne comporte aucune mesure pour assurer l'avenir du général Ormond et aussi contre le fait qu'un bill d'une telle importance a été présentée aux dernières heures de la session.

Ce n'est pas la première fois que la Chambre haute rejette un bill adopté par les Communes. En plusieurs occasions, la Chambre haute a rejeté même des bills du gouvernement qui avaient franchi toutes les étapes de la Chambre basse.

Le cas le plus notoire fut celui du

(Suite page sept)

### RETROUVE MORT



Medill McCormick, héritier d'une riche famille d'éditeurs de Chicago, jeune homme de 21 ans, dont on a trouvé le corps, hier soir, sur un escarpement au nord du pic Sandia, dans le Nouveau-Mexique. Cependant, l'identification du cadavre n'est pas encore définitive. Le corps de son compagnon, Richard Wither, 20 ans, a été trouvé vendredi dernier. Les deux jeunes gens avaient tenté d'escalader le pic.



Après une tournée officielle d'inspection au zoo municipal de Toronto, un échevin intelligent de cette ville M. William Croft, (ci-haut, à droite), commentant la hutte lacustre des castors, déclara qu'il ne saurait y mettre autre chose que la personne d'Hitler, (au centre). Des propos de cette nature attirèrent au maire Ralph Day, de Toronto, des protestations en bonne et due forme de la part du consulat allemand dirigé par M. C.-G. Kropp, à gauche.



# Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne  
Membre de l'Audit Bureau of CirculationLe Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du  
Canada, Limitée, au numéro 33, rue Saint-Jacques,  
à Montréal.Rédacteur en chef :  
Eustache Letellier de Saint-Just

VENDREDI, 1er JUILLET 1938

## M. Duplessis et la conversion de M. Stevens

Les chefs bleus de Maisonneuve-Rosemont se sont réunis mercredi soir et ont décidé spontanément de choisir comme leur délégué au congrès du parti conservateur M. Stevens, le fondateur du défunt parti de la "Reconstruction". Tout aussi spontanément, M. Stevens, des hier matin, décidait de rentrer dans le giron conservateur et adressait un touchant télégramme d'acceptation aux gens de Maisonneuve. "L'approbation et les demandes qui me parviennent", leur dit-il, "d'un très grand nombre de conservateurs, délégués ou autres, de toutes les provinces, me font un devoir de collaborer avec vous."

L'unanimité qui a marqué l'élection de M. Stevens comme délégué et la promptitude de l'acquiescement de ce dernier montrent bien que cette comédie avait été soigneusement répétée. On peut dire que la réunion qui se tint, mercredi, dans la salle de l'Idée Ouvrière de Rosemont, était "pactée". Par qui l'avait-elle été, c'est ce que nous verrons tout à l'heure.

Quelles que soient les chances de victoire du parti conservateur aux prochaines élections fédérales — et elles sont minces — il est certain que celles de M. Stevens, personnellement, sont meilleures maintenant qu'il est redevenu franchement conservateur. Le schisme qu'il tenta de créer en fondant le parti de la "reconstruction" fut une erreur de tactique que M. Stevens, vieux routier de la politique, n'a pas l'intention de répéter. Il sait, maintenant, que les trois quarts partis n'ont guère de vogue au Canada. Mieux vaut encore, si désorganisé et déprimé qu'il soit, le bon vieux parti conservateur, appelé par son nom.

Reconnu officiellement comme député "reconstructionniste", M. Stevens ne pouvait pas participer au prochain congrès conservateur. Même converti et redevenu conservateur, on peut être certain qu'il n'aurait pu se faire choisir comme délégué dans son propre comté de Kootenay, car M. Bennett, qui a la rancune tenace, se serait employé à le faire écarter au moment de l'élection. C'est pourquoi on voit aujourd'hui M. Stevens délégué d'un comté canadien français de la province de Québec, comté où il n'est pas particulièrement populaire et dont il ne connaît pas les électeurs.

Il est facile de retrouver dans tout cela la main de M. Duplessis. M. Stevens n'a-t-il pas été choisi par une assemblée que présidait M. J.-E. Bellemare, homme de confiance de M. William Tremblay? Conservateur à Ottawa, M. Bellemare est de l'Union Nationale à Québec, ce qui est aussi vrai de M. Duplessis, bien qu'il ne veuille pas l'avouer. Par l'intermédiaire de M. Stevens, à qui il facilite si opportunément l'accès au congrès d'Ottawa, M. Duplessis espère pouvoir brouiller les cartes dans le parti conservateur québécois et s'y ménager un rôle de commandement, sans avoir l'air de s'en mêler et tout en continuant d'affirmer qu'il ne s'occupe pas de politique fédérale.

Dans des circonstances normales, M. Bennett eût été lui seul, libre d'accepter ou de rejeter la conversion de M. Stevens et il est certain qu'il eût repudié son vieil adversaire et lui eût interdit de siéger dans les conseils du parti. Mais il en va tout autrement aujourd'hui parce que M. Bennett ne peut repousser un délégué, fut-il son pire ennemi. Le plus que M. Bennett pouvait faire c'était d'empêcher que M. Stevens fut choisi, mais cela n'a pas été possible dans Maisonneuve-Rosemont, où M. Duplessis, par la vertu des travaux de chômage, est tout puissant et tient dans sa main les chefs conservateurs du comté. Avec la complicité de M. Georges Héon, président du comté provincial québécois du congrès, qui est un "duplessiste" reconnu, M. Stevens aura donc ses lettres de créances comme délégué conservateur et pourra se présenter narquoisement devant M. Bennett, pour "faire valoir", comme il le dit, une politique, des idées et des principes conformes aux saines traditions du parti conservateur, tel que le requièrent les conditions économiques et sociales actuelles.

Aux électeurs qui croiraient encore que l'Union Nationale n'est pas le parti conservateur camouflé, nous demandons de méditer sur ces faits. Croient-ils que M. Bellemare ait pu présider au choix de M. Stevens sans avoir consulté son chef immédiat, M. William Tremblay, et pensent-ils que ce dernier ait approuvé un geste aussi étrange sans avoir obtenu l'approbation de M. Duplessis? Non, c'est le contraire qui s'est produit. C'est M. Duplessis qui a ordonné qu'on choisisse M. Stevens. Pourquoi? Parce que M. Duplessis veut se servir de M. Stevens pour commander le parti conservateur fédéral dans la province de Québec, à la barbe de M. Maurice Dupré.

Nous attendons la délégalation de M. Duplessis.

## La Confédération

"Considérant que les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont exprimé le désir de contracter une union fédérale pour ne former qu'une seule et même Puissance (Dominion) sous la couronne du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, avec une constitution reposant sur les mêmes principes que celle du Royaume-Uni", telle est la déclaration fondamentale du préambule de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui est offerte aujourd'hui à la méditation de tous les Canadiens. La Fête de la Confédération ne rappelle pas seulement la naissance de la grande nation que le Canada est devenu depuis soixante et onze ans; elle célèbre aussi l'accord spontané entre ses différentes parties et ses différentes races, ce "désir de contracter une union", sur lequel repose l'existence même du Dominion. Accord pro-

fond, essentiel; réunion voulue dans une seule patrie d'éléments divers et longtemps opposés! Le premier juillet 1867, les Canadiens-Français ont cessé d'être des vaincus et les Anglo-Canadiens, des vainqueurs, parce que, ce jour-là, le Canada a cessé d'être une colonie anglaise pour devenir une nation libre dans le Commonwealth des pays britanniques et parmi les autres nations du monde. Nous avons lutté autant que nos compatriotes anglais pour obtenir le gouvernement responsable et, ensuite, l'autonomie nationale. Les droits de tous les Canadiens étaient égaux et plus rien ne s'opposait à ce qu'ils collaboraient à une grande commune.

Les quatre provinces qui signèrent l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne confiaient pas seulement à un gouvernement central la tâche de maintenir de bonnes relations politiques et de favoriser les échanges commerciaux entre elles; le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick se fondaient pour ainsi dire dans un seul corps et chargeaient le Parlement fédéral de légiférer sur toutes les questions d'intérêt général. Telle était l'intention des Pères de la Confédération. Dans un discours qu'il prononçait à Halifax en 1864, sir Georges-Etienne Cartier demandait: "Se peut-il qu'il n'existe aucune façon par laquelle les grands fragments nationaux compris dans chacune des provinces britanniques de l'Amérique pourraient être réunies et constituées dans les cadres d'une grande nation?" La pensée de Cartier s'exprime clairement dans cette phrase: les provinces n'étaient alors que des "fragments nationaux", parce qu'elles étaient incapables séparément de se libérer du joug colonial; "fragments" d'une nation qu'il fallait réaliser.

L'unité canadienne s'est consolidée par l'entrée dans la Confédération du Manitoba, en 1870, de la Colombie anglaise en 1872, de l'Île-du-Prince-Édouard, en 1873, et de l'Alberta et de la Saskatchewan, découpées dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1905. Maintenant, et surtout depuis la Grande-Guerre, qui a cimenté son unité dans la terre française mêlée au sang des soldats canadiens de toutes races tombés au champ d'honneur, le Dominion du Canada est une nation vigoureuse, dont le rôle sur le plan international est de plus en plus marqué.

Le premier devoir des Canadiens est de sauvegarder l'unité nationale, voulue par ceux qui firent la Confédération et nécessaire au progrès de chacune des provinces, comme à leur prestige commun. Vouloir, comme tente de le faire M. Aherhart, gouverner une province d'après des principes contraires à la politique fédérale et à celle des autres provinces; chercher, chaque fois que l'occasion se présente, à briser l'harmonie des relations d'une province avec les autres et à soulever des intérêts particuliers contre le pouvoir central, comme le fait M. Duplessis, ainsi que le récent incident de la Commission Rowell l'a montré; c'est condamner l'œuvre de 1867 et préparer à toute la nation des déchirements tragiques et néfastes pour sa grandeur et sa prospérité.

## Stupidité malveillante

La Patrie publiait mercredi une photographie des membres de la délégation papale au récent congrès eucharistique de Québec, réunis sous le portique du Ministère de la Justice, à Ottawa, où ils étaient allés rendre visite à l'honorable Ernest Lapointe. La légende de la vignette disait: "La mission papale au Congrès eucharistique national, dont les grandes assises viennent de se terminer à Québec, était de passage, hier, à Ottawa, et a rendu visite au ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe. Les membres de cette imposante délégation ont bien voulu se laisser photographier au sortir des bureaux du ministère de la Justice; mais M. Lapointe a décliné l'honneur de faire partie du groupe et de se placer devant l'objectif."

A moins d'écrire en toutes lettres que M. Lapointe a eu honte de se laisser photographier en compagnie des prélats romains, la Patrie ne pouvait insinuer plus clairement et plus basement que le ministre de la Justice a voulu faire insulte à ceux qu'il venait d'accueillir. Nous ne savons pas quelles raisons notre confrère pouvait avoir de porter un coup aussi bêtement injustifié à M. Lapointe.

Faut-il rappeler que le ministre de la Justice a participé au congrès eucharistique de Québec et qu'il était, dans la grande procession, à la tête d'une nombreuse délégation de la députation fédérale, où l'on remarquait, outre de nombreux députés, l'hon. M. Cardin, l'hon. M. Rinfret et le président des Communes, Me Pierre Casgrain? M. Lapointe accueillit, mercredi après-midi, dans son bureau, au ministère de la Justice, les prélats de la délégation papale qui venaient lui faire une visite officielle. L'entrevue terminée, M. Lapointe se hâta d'aller reprendre son siège à la Chambre des Communes, où un débat sur la Commission des pénitenciers exigeait sa présence. Le secrétaire de M. Lapointe et une escorte de la police fédérale reconduisirent les visiteurs jusqu'à la sortie du ministère de la Justice, où fut prise, à l'improviste, la photographie que publièrent plusieurs journaux.

Le soir, en dépit du travail accéléré de la fin de la session, M. Lapointe, invité personnellement par l'archevêque d'Ottawa, se fit un agréable devoir d'assister à un dîner offert, à l'évêché, aux membres de la délégation papale.

Voilà ce qui s'est passé. Le reste n'est que stupidité malveillante de la part de la Patrie.

## Choses du temps

### La colère d'un "vaillant"

Le billettiste ordinaire du Droit, M. Victor Barrette, est fâché. Terriblement fâché. Cela se conçoit. Depuis de nombreuses années, il se plaint, chaque jour, sur le mode mévère, dans une langue molle et filandreuse, à sussurer, glousser ou glouglouter d'incessantes "réflexions" sur les sujets les plus divers et généralement les plus ténus, dont l'un des thèmes fréquents est le patriotisme. On croit, en le lisant, entendre la voix tremblante d'un vieillard frisé, parfumé et souriant à sa boutonnière fleurie.

Quand M. Barrette parle, il n'est plus tout à fait le même. Il dit quelquefois des vérités assez dures avec une apparente crânerie. La parole ne compromet

qu'à demi. Il improvise sur demande, comme un enfant déclame, car il a le débit facile. Les mots, plus ou moins exacts, plus ou moins correctement disposés, lui viennent en abondance. Il entoure d'ailleurs ses affirmations de prudentes précautions oratoires et les atténue d'incidentes restrictives. Son humble mais réelle participation à la lutte pour les écoles franco-tariennes lui a mérité une petite réputation dans le Québec et il arrive qu'on l'y invite à venir prendre la parole dans des assemblées patriotiques.

Une mauvaise fortune voulut qu'il parlât, le jour de la Saint-Jean, au marché Maisonneuve. Il se laissa emporter par l'atmosphère de la fête et formula, contre l'école du Québec, une accusation grave avec des mots énergiques. Il dit que notre école forme des enfants "mous", "trembleurs" et "serviles", élevés "dans la crainte de Dieu et des inspecteurs". Il s'appuya sur l'enquête récente de la Boussole pour soutenir son accusation. Or, on se le rappelle, la Boussole constatait chez les diplômés des écoles primaires un "esprit de servilité, (un) manque d'ambition, de foi en la valeur personnelle", défauts qu'elle attribuait sottement à l'enseignement de l'anglais.

Le reporter du Canada qui assistait à l'assemblée du marché Maisonneuve nota les principales parties du discours de M. Barrette et en fit, le lendemain, un compte-rendu fidèle. Un avocat de Montréal, qui parla avant M. Barrette, fut plus violent que celui-ci dans ses observations sur l'enseignement donné dans la province. Le Canada intitula donc son compte-rendu *Nos écoles n'auraient formé qu'une génération de lâches*. Titre d'autant plus conforme au sens des discours sur lesquels il portait que son dernier terme avait été prononcé par M. Barrette.

Ce cher M. Barrette se trouvait dans de jolis draps. Noir sur blanc, non seulement il se voyait compromis, mais il était saisi en flagrant délit d'énergie. Et voilà pourquoi le billettiste du Droit, d'ordinaire si doux, s'est fâché. Il dénonce le reporter du Canada comme un "sous-Millaud". Millaud fut l'un des pères du journalisme jaune, explique M. Barrette. D'où il faut conclure que citer une accusation nette portée oralement par celui-ci contre une institution respectable, c'est se rendre coupable de jaunisme.

M. Victor Barrette écrit: "S'il faut en croire le jeune légénou (craignez la colère des doux!) à qui il sera beaucoup pardonné, l'un de mes compagnons et moi aurions déclaré, sans que personne nous eût avertis (on aurait peut-être dû le faire): que nos écoles n'auraient formé qu'une génération de lâches (constatation de la 'Boussole' sur laquelle M. Barrette s'appuyait). Voilà du joli, quand je me suis donné le courage (nous n'en doutons pas) il a fallu un stimulant de dire que nos écoles, hélas! n'étaient pas toutes des écoles où l'on enseignait la fierté."

Le reporter du Canada, se fiant sur la réputation de M. Barrette, avait écrit dans son compte-rendu: "M. Barrette, un vaillant qui depuis trente ans se bat en Ontario pour la petite école française." Il se demande aujourd'hui s'il n'eût pas mieux valu pour lui de ne pas qualifier M. Barrette. Celui-ci, pour le remercier de son éloge, le traite, oh! combien cruellement, de "jeune légénou", de "garçon de bureau", d'"ingénu enragé", de "charitable adolescent", même de "jeune homme", ce qui est bien, pour une imagination saine, l'injure la plus cinglante! Tout cela dans un court billet d'une colonne qu'il a consacré, mercredi, à l'expression de sa fureur. A propos de ce mot, le plus fort argument de M. Barrette contre le reporter du Canada, c'est qu'il a parlé de "fureur" là où il aurait fallu écrire "stupéfaction". La stupéfaction, en effet, est peut-être un sentiment plus familier au billettiste du Droit que la colère.

### "Jingle bells! Jingle bells!"

Un journal-circulaire, le Guide des Aubaines, annonce, pour les prochaines élections municipales, la candidature de M. Camille Houde à la mairie de Montréal. Après avoir rappelé que M. Houde se fit remarquer, le 24 juin, dans le cortège de la Saint-Jean-Baptiste, où "tête nue, le chapeau à la main, le visage congestionné, éclairé d'un large sourire, il saluait glorieusement à droite et à gauche", cette feuille ajoute sentencieusement:

*Le temps... les heures, les semaines, les mois; le temps impitoyable, incorruptible celui-là, le temps qui ne recule ni devant la raison, la passion ou l'argent, le temps qui a mené Houde au pouvoir, l'en a éloigné, l'a conduit encore et le redescend; le temps nous dira si Houde retiendra occuper la place qu'il ambitionne... pour le bien du public?... ou pour d'autres raisons?... le temps nous le dira.*

Et le Guide des Aubaines coiffe cette nouvelle d'une manchette qui se lit comme suit: "C. Houde tenterait de reprendre les rennes de l'Hôtel de Ville, en décembre prochain."

Les rennes! Pour le coup, M. Houde va se faire mettre les bois...

## La frontière Germano-tchèque

La frontière germano-tchèque est à peu près tout entière montagneuse. Montagnes relativement hautes au nord, à l'ouest et au sud-ouest de la Bohême, aux confins avec l'Allemagne proprement dite; plus basses au sud, du côté de l'ancienne Autriche.

Cette frontière ne représente pas une invention des traités de 1919. Elle est le cadre naturel de l'histoire reconnue au territoire appelé Bohême. En aucun point, les limites présentes de la Bohême indépendante ne dépassent celles de la Bohême jadis soumise à l'empire austro-hongrois, sauf une rectification de 333 kilomètres carrés du côté de la Silésie.

Le caractère très difficile et dramatique du conflit actuel vient de ce que le système de hauteurs et vallées qui a servi de protection naturelle et historique à la Bohême, patrie des Tchèques, et assure son équilibre économique, est précisément la zone dont les Allemands du parti des Sudètes, lesquels l'habitent en grand nombre, demandent la quasi-indépendance.

Pour le Reich, la neutralisation politique du pourtour de la Bohême vaudrait le démantèlement gratuit de la Bohême elle-même. Et pour la Tchécoslovaquie, ce serait, non seulement l'abandon de la limite historique des Tchèques, mais la perte de ses défenses naturelles devant l'Allemagne.

Dans la zone en question, — sur le versant bohémien des hauteurs qui séparent la Bavière, la Saxe et la Silésie de la Tchécoslovaquie, — les Tchèques, à l'époque actuelle comme jadis, ont construit les ouvrages militaires qui gardent les portes et passages occidentaux de leur pays. Une fois la zone montagneuse abandonnée ou neutralisée, le plateau de Bohême deviendrait presque impossible à défendre contre un encerclement que n'atténueraient plus des obstacles naturels.

Des lors, sans doute, la résistance tchécoslovaque ne serait pas brisée. Mais il lui faudrait se replier très en arrière, d'abord sur la ligne des hauteurs qui précède la Moravie, puis dans les montagnes de la Slovaquie, Beskides et Tatras, où elle pourrait tenir longtemps.

La même zone frontière que l'on voudrait rendre autonome ou détacher de l'Etat tchécoslovaque, est liée à la Bohême par une nécessité d'équilibre économique. Ces régions n'apporteraient au Reich aucun surplus de ressources alimentaires. Au contraire. Les populations allemandes en cause, celles des montagnes ou vallées comme celles des villes, ont besoin d'échanger leur travail et leurs produits contre des céréales de la plaine bohémienne. Surtout, c'est une bonne part des richesses miné-

rales et des établissements industriels de la nation qui échapperaient à la souveraineté tchèque. La Bohême a peu de houille et peu de minerai de fer, mais beaucoup de lignite. Houille, fer et lignite sont dans la zone du conflit ou en bordure. La population allemande atteint même le groupe des grandes usines de Pilsen et de ses environs (Skoda). Le seul riche bassin houiller, celui d'Ostrava, est à la frontière de Silésie. De même la majeure partie des industries de la céramique et de la verrerie, des industries textiles et chimiques se trouve dans des régions proches de la frontière. Bien qu'un effort ait été fait pour déplacer certaines industries vers l'Est, la constitution de l'économie générale du pays ne peut changer.

Quand j'ai parcouru, il y a quelques années, les pentes pittoresques de la frontière germano-tchèque, la vie des populations y semblait fort paisible, on n'y voyait point d'animosités marquées, et, jusque dans les coins perdus, même à l'égard du Français de passage, l'obligeance de l'habitant de langue allemande était à peine plus réservée que celle du Tchèque.

Depuis, la politique a fait son œuvre, réveillant et excitant de très anciennes passions.

Bien vieille, dans cette zone, l'opposition des groupes germaniques et de la masse slave des Tchèques datent au moins du quatorzième siècle. Elle a passé par des phases alternées de calme et de violence, sans que jamais les Tchèques, même réduits à la misère et comprimés, aient lâché prise, retrouvant l'avantage des excédents de natalité dès que leur condition devenait plus tranquille. Le problème est si peu nouveau que les hommes politiques de la monarchie austro-hongroise s'en préoccupèrent souvent et que, bien longtemps avant 1914, de gros livres paraissaient en Allemagne sur le mélange des nationalités dans les montagnes, vallées et villes de la Bohême.

Aujourd'hui, l'opposition politique d'Allemands à Tchèques est d'origine autant sociale que nationale. Jusqu'à la dernière guerre, les Allemands de Bohême, maîtres des principales affaires et de la grande propriété, tenaient le haut du pavé, tandis que les Tchèques formaient une masse plus fruste de travailleurs surtout ruraux. Le seul fait, après la guerre, d'être gouvernés par des Tchèques devait apparaître aux Allemands des Sudètes comme une déchéance ou une persécution.

Il est évident que les Tchèques, qui ont le sens très vif de leur patrie, n'abandonneront pas sans bataille la frontière naturelle et historique de cette patrie. Ils font leur la parole récente de M. Mussolini: "Les frontières ne se discutent pas, elle se défendent."

Reste à savoir exactement ce que veut dire le Reich.

S'il veut plus de liberté "culturelle", administrative et économique pour les Allemands des Sudètes, il ne doit pas être impossible de s'entendre sur ce qui est compatible avec la souveraineté de l'Etat tchécoslovaque.

S'il veut une collaboration plus active et plus systématique de l'économie tchèque avec l'économie allemande, il a tous les moyens de présenter cette collaboration d'une manière profitable aux deux.

S'il veut s'oter le souci d'un voisinage inquiet et armé, il lui est facile de détourner l'arme en supprimant l'inquiétude.

En revanche, s'il veut se jeter dans une aventure violente... Mais Adolf Hitler a montré jusqu'à présent qu'il ne se conduisait pas comme un aveugle.

Lucien ROMIER

(Le Figaro)

## Bouquinistes et soldeurs

Insensiblement et, j'oserais dire, sournouement, les quais de Paris changent de physionomie dans un de leurs aspects essentiels: les boîtes de ces bouquinistes dont les siècles ont patiné le type et dont Anatole France avait, croyait-on, fixé la physiologie. Le bouquiniste est maintenant concurrencé par ce type bien différent: le soldeur.

N'examinant le problème que du dehors, en habitude fidèle et expérimentée, je discerne dans l'évolution de la "marchandise" offerte maintenant depuis le pont de l'Archevêché jusqu'au pont Royal un signe de grave déclin pour une branche d'activité proprement parisienne, qui fut une mine de trouvailles et doit demeurer une ressource et une parure.

Le problème intéresse à un égal degré la culture, la probité économique et le respect des contrats. Le bouquiniste, de par l'usage et de par la définition technique, est celui qui vend le seul livre d'occasion, dont le genre et la valeur varient à l'infini tout en restant dans le cadre du débiteur sérieux, c'est-à-dire dans le cadre des "affaires" — avant-venues pour le marchand ou pour l'acheteur, selon le flair de chacun — dont le hasard des successions, des déménagements ou des déboires a déterminé le point d'élection sur les rives de la Seine.

Semblable conception vaut pour le librairie d'occasions tenant boutique, mais avec des variantes que nous n'avons pas à évoquer ici. Restons sur les quais. Or, depuis quelques années, depuis plusieurs mois surtout, des files de boîtes sont accaparées par des ouvrages de solde auxquels la crise subie par la librairie ne fournit qu'un prétexte à prolifération. En effet, la plupart de ces exemplaires neufs, chiffrés à l'impression, par exemple, 12 francs et, naturellement, reproduisant presque toujours des textes d'auteurs tombés dans le domaine public, sont cédés au prix de 2 fr. 50, 3 francs ou 4 francs, avec l'avantage prétendu du rabais, alors qu'ils sont édités, par milliers, tout spécialement pour être vendus non au prix marqué, mais au prix crayonné.

Ce n'est même pas une entreprise de solde préméditée, c'est une opération de baisse trompeuse qui peut bien avoir pour champ les petites voitures ad hoc des boulevards et certains étalages, mais qui ne saurait disposer pour sa spéculation d'une zone urbaine que le règlement de 1919 a concédée pour "remettre en honneur les choses de la librairie" et en retrancher les choses qui tendent à son avilissement.

Du strict point de vue de l'intérêt corporatif et de la loyauté dans les engagements, submerger les vieux parapets par une inflation de papier sans caractère occasionnel est une entreprise à laquelle la Ville doit s'opposer.

Les boîtes des quais ne sont pas destinées à emmagasiner, sous papier cristal astucieusement protecteur et mis pour mieux alécher, les *Madame Bovary* et les *Flieurs du Mal* par lots de centaines. Cette inflation de tirage sordide, en ce lieu n'a rien de commun avec un louable désir de populariser les chefs-d'œuvre. Le souci d'une clientèle bien définie, l'intérêt du bouquiniste et le renom d'une grande coutume de Paris interdisent des confusions étrangement industrielles.

Gaëtan SANVOISIN.

(Le Figaro)

## Les livres

**SANATORIUM**, par Paul Dufault. Un volume. En vente chez l'éditeur, la Librairie de l'A. C. F. 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et chez l'auteur, State Sanatorium, Rutland, Mass., États-Unis.

M. Paul Dufault, médecin avantageusement connu par les Franco-Américains, publie un premier ouvrage "Sanatorium" appelé à un certain retentissement.

L'œuvre de M. Dufault n'est que très légèrement romancée. Le héros, jeune médecin victime de la tuberculose contractée dans un milieu malsain, passe tout d'abord par toutes les phases de la maladie, pour aboutir, à la fin du volume, à la santé. En cours de route, une intrigue romanesque se noue, mais elle tient peu de place dans l'ouvrage. L'auteur s'est attaché plus particulièrement à bien nous rendre l'atmosphère du sanatorium.

Ce milieu, où la peste blanche a fortifié ses victimes, choisies sans distinction de fortune ou de condition, est un terrain propice pour l'observateur. Aussi, M. Dufault a-t-il su regarder et peindre, pour notre plaisir, des types dont on se souviendra longtemps. Il sait composer un savant alliage du gai et du sévère, où la psychologie la plus perspicace ne perd jamais ses droits.

L'auteur nous dit que son volume pourrait porter, en sous-titre, cette légende: "Pour sauver nos jeunes gens que la Tibi tue par milliers". Il ne fait nul doute, en effet, que cette œuvre aura une por-

tée considérable et contribuera à accentuer l'effort dirigé contre le terrible fléau. Elle fera rire à plus d'un endroit, mais elle fera aussi réfléchir.

**VAGABONDAGE**, par Michel de Saint-Pierre. Un volume. Maison Aubanel Père, 7, Place Saint-Pierre, Avignon, Edit.

M. Jean de La Varenne nous dit dans la préface de cet ouvrage qu'il scrute ce livre et son auteur avec une bien grande perplexité et une curieuse sensation d'avenir. C'est bien ainsi qu'il faut lire ces pages et les méditer aussi.

Tout d'abord l'auteur nous présente la musique d'un mot et ce mot c'est: *volonté*. Mais il ne nous cache pas qu'un dur labeur serait nécessaire pour réaliser l'étude et l'ascension qu'il implique.

Il nous proposera donc simplement quelques harmoniques de cette note: *volonté*. Ce sont "Matériau et Volonté", "La Volonté et la Vie", "La Volonté Humaine", "Libre Arbitre et Grâce divine". Avec une conviction très profonde et un sens du beau digne d'un véritable artiste, M. Michel de Saint-Pierre nous emmène à sa suite dans cette harmonie bienfaisante. Car, en chrétien, il sait combien tout reste une énigme sans le mot croire et sans l'Évangile qui seul, récompensant l'humilité, donne le sens de la vie.

Nous recommandons la lecture de ces pages à tous ceux de bonne foi qui, de nos jours, heurtés par tant de contrastes, hésitent, souffrent et doutent. Ils reconnaîtront les accents de leur âme à travers ces pages. Puissent-ils arriver à la seule conclusion qui satisfasse la raison et le cœur.

**AUTOUR DU PUIS OU SUR LA MARGELLE**, par Albert Ménetreux. Un volume. Les Livres Nouveaux, 7 Place Saint-Pierre, Avignon, France, Edit.

Comme les sages de l'ancienne Grèce, M. Albert Ménetreux veut réunir ceux qui point le commun désir d'une meilleure attitude humaine devant les événements.

Tel est l'objet de ce charmant ouvrage *Autour du Puits ou Sur la Margelle* qui lie des axiomes de sagesse sous les titres suivants: *Véritas, Vanitas, L'Agissioir, — Perpetuel Féminin, — La Glole du réel, La Lucarne du Réve, — Et Multa Cetera, — La Désir, — La Gloire, — L'Or, — La Foi, — La Mort.*

Avec beaucoup d'art, l'auteur a su enrouler sous divers chapitres le fonds complet des préoccupations humaines. Il nous a donné un livre de clarté, voyance semblable à un nouveau Manuel d'Épictète qui aidera à marcher dans la vie sans illusion sans tristesse.

**LA JOIE PAR LA BIBLE**, par Madeleine Chasles. Un volume. Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, Edit.

*La Joie par la Bible* est un livre d'espérance, de consolation, de force, de lumière. L'auteur, déjà connue par son apostolat biblique et par ses livres — dont l'un des derniers *Une catholique devant la Bible* (Plon) a retenu l'attention de l'Académie française (qui l'a couronné) — nous offre aujourd'hui une forte étude psychologique et biblique de la joie.

Madame Chasles a remarqué combien notre époque appelle la joie absente par des cris chargés d'espérance. Les annonces commerciales, elles-mêmes, font de la joie qu'elles promettent, un article de réclame.

On peut-on mieux rencontrer cette joie absente, étancher la soif qu'éprouve tout homme, que dans la Bible, livre de joie, livre de "consolation", disait saint Paul?

Mais... — car il y a un mais! — pour que la joie s'empare de l'être humain, le hausse vers la lumière, il faut qu'il aie préalable l'opère en lui-même une réforme de vie. Il faut qu'il soit refait, qu'il soit redressé par la puissance de Dieu.

Madame Chasles consacre une première partie à l'étude psychologique des "obstacles à la joie". Les principaux ne sont-ils pas: *tristesse et neurosthenie, inquiétude du doute, duplicité du cœur, cynisme de l'impureté, égoïsme par le refus du don de soi, drame de l'envie, cette "carie des os", amour de l'argent, refus de servir?*

Le lecteur est convié, après avoir été placé en face de lui-même, à connaître la vraie joie qui vient de Dieu par le Christ, voire même par la souffrance. Une suite de chapitres saisissants évoque les grands motifs de joie du peuple d'Israël, qui sont aussi les nôtres, car les paroles et les promesses de Dieu sont éternelles.

Quelle émotion de se voir conduit, comme par la main, à travers l'Ancien Testament, jusqu'à la joie apportée au monde par le Christ Jésus, l'"objet d'une grande joie"!

Le lyrisme profondément chrétien de l'écrivain nous retrace en tableaux vifs et émouvants, la grande allégresse évangélique.

Mais, où l'auteur semble avoir donné le meilleur d'elle-même, c'est dans l'étude consacrée à la *joie en Dieu par la souffrance*. Elle montre comment la paix joyeuse peut et doit être gardée dans la persécution, dans les peines quotidiennes, dans les deuils et les larmes. Douce et profonde leçon pour les âmes de bonne volonté!

Une dernière question est posée: Serons-nous des puissances "radio-actives" d'allégresse, ou des êtres de ténèbres et de tristesse? Un précédent ouvrage de Madame Chasles, le *Régne de la peur* (Aubanel aîné, Avignon), a déjà répondu en partie à cette question, mais la *Joie par la Bible* nous mène à la grande lumière.

Ce livre n'est pas un traité didactique, mais un poème d'où émane un sens profond de la vie, un dialogue dramatique entre l'auteur et le lecteur. Il nous captive dès les premières pages, et fait surgir des idées généreuses d'un ordre biblique, à la fois ancien et toujours nouveau.

**LOUISE HUMANN (1766-1836)**, par une de ses arrière-petites-nièces, avec une préface de S. E. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg. Un volume. Editions Spes, 17 rue Soufflot, Paris.

La vie de Louise Humann est une des pages les plus intéressantes de l'histoire de l'Eglise en Alsace. C'est aussi l'étude d'une personnalité d'élite qui fut sur les âmes une influence rayonnante.

Dans toutes les circonstances où elle s'est trouvée, Louise Humann s'est montrée supérieure. Enfant, c'est "l'enfant prodige". Jeune fille, en même temps qu'une intellectuelle de premier plan, nous lui voyons une vie spirituelle ardente. Pendant la Révolution, son courage, ses audaces chrétiennes, son dévouement aux siens sont admirables.

## Chronique parisienne

Les récits des bombardements contre la population civile en Espagne et en Chine, les enlèvements d'enfants et leur assassinat, les exécutions sommaires et tant d'autres crimes remplit les pages des journaux et font se demander si l'humanité ne retourne pas à l'état sauvage. Mais, si on peut répliquer qu'il y a toujours eu des assassins et des peuples sans scrupule, on frémit en pensant qu'il y a des gouvernements et même des particuliers qui approuvent les bombardements des villes ouvertes et qui les expliquent en employant le mot atroce de "représailles".

D'autres emploient la formule de Vaillant "qu'importe les victimes si le geste est beau". Que peut-on voir de beau dans ces bombardements et pour quoi les gouvernements démocratiques ne s'alignent-ils pas pour dire une bonne fois: "En voilà assez!" Pour en arriver là, il faudra probablement que le nombre des tués français, anglais ou américains soit plus nombreux qu'il ne l'est à l'heure actuelle et que l'indignation populaire fasse sortir les gouvernements de leur apathie et les oblige à exprimer leur indignation autrement que par des protestations diplomatiques qui se répètent sans amener de sanctions.

Si encore on pouvait tranquilliser sa conscience en croyant que les guerres sont écorchées par la panique de l'arrière, mais non, l'expérience de la grande guerre, celle d'Espagne, et celle de Chine prouvent abondamment le contraire. Le combattant qui sait que les populations civiles sont exterminées n'en est que plus résolu à lutter jusqu'au bout.

Tout ceci ne fait qu'envenimer les choses et ne contribue pas à améliorer la situation extérieure, d'autant plus que la situation tchécoslovaque n'est pas liquidée et de gros nuages continuent à s'accumuler à l'horizon. Quant à la situation intérieure de la France, là non plus tout ne va pas tout seul. L'avenement du gouvernement de M. Daladier avait donné de grands espoirs, mais, si la situation n'est améliorée au point de vue de la tranquillité du pays, et la preuve en est qu'il n'y a plus de grèves, la situation politique se complique par le fait que deux des partis du front populaire font tout leur possible pour abattre le gouvernement Daladier élu par eux. Quel merveilleux tremplin politique pour les partis communistes et socialistes que la retraite des vieillards et l'augmentation des traitements des fonctionnaires! (A observer qu'ils ne s'en sont pas occupés quand M. Blum était au pouvoir). Certes tous les partis aimeraient pouvoir distribuer aussi des largesses, mais quand la caisse est vide ou faut-il prendre l'argent?

Les socialistes et les communistes ont leur réponse toute prête: Que les riches paient (impôt sur la fortune) et que l'on nationalise les Compagnies d'assurance et certaines industries comme celles du gaz, de l'électricité, les mines, et l'exploitation de la houille blanche.

Heureusement le parti radical n'en est pas encore là et les socialistes sont trop divisés à l'heure actuelle pour savoir s'ils seraient prêts à reprendre le pouvoir. M. Daladier se rend bien compte que les milliards qu'il faudrait pour satisfaire les socialistes ruineraient son œuvre et s'il s'y opposait absolument il faudrait qu'il démissionne ou qu'il s'appuie sur l'opposition. C'est un dilemme!

On va donc louvoyer et pour enlever une majorité de gauche on va

pratiquer la politique de compromis, on augmentera le taux des assurances sociales, on demandera aux ouvriers de travailler quelques heures de plus et aux patrons une nouvelle contribution; mais, en fin de compte, que ce soit sous une forme ou sous une autre, ce sera le pays, qui n'en peut plus, qui paiera et cela se traduira par une nouvelle hausse du coût de la vie, laquelle enlèvera, aux fonctionnaires et aux autres, tout le bénéfice de leur augmentation de salaire. Il faudrait qu'un gouvernement comme celui de M. Daladier puisse, non seulement refuser toute augmentation de dépenses, mais au contraire proposer des diminutions de frais et l'augmentation des heures de travail. Mais ce n'est pas encore pour aujourd'hui.

Paris se prépare à recevoir dignement les souverains anglais et chacun apprend avec inquiétude que la reine est souffrante! Il n'y aura pas le luxe et le tam-tam des réceptions italiennes et allemandes, mais Paris est là qui formera le cadre unique à une réception de ce genre et le peuple parisien saura témoigner son enthousiasme à ses hôtes royaux et alliés.

La descente le long de la Seine sera originale et la réception à l'hôtel de ville ne manquera pas de grandeur. Les journaux illustrent nos ont rien laissé ignorer des modifications apportées aux chambres et salons qui auront l'honneur de recevoir le roi et la reine et aux merveilles, meubles et tapisseries, qui y seront accumulées.

Les précautions policières sont étudiées avec soin et nombreux sont les anarchistes étrangers qui seront "à l'ombre", pendant quelque temps de façon à éviter tout risque.

Cette visite va consolider, espérons-le, dans l'esprit des populations des pays totalitaires, la certitude que Paris et Londres sont alliés. La presse dans ces pays ne dit que ce que le gouvernement veut bien qu'elle dise et on est surpris de lire souvent dans les journaux allemands ou italiens des doutes sur la bonne entente anglo-française.

G. FLEURY.

## Heureuse initiative du gouvernement d'Ontario

Toronto, 30. (P.C.) — L'honorable Harold Kirby, ministre de la santé publique dans le gouvernement d'Ontario, a annoncé hier qu'à partir du premier juillet, la province assumera tout le coût de l'entretien dans les sanatoria des tuberculeux indigents.

"Cette législation, dit-il, a été proposée et adoptée à la suite d'une enquête approfondie qui a révélé que nombre de tuberculeux indigents n'ont pas reçu les soins nécessaires à cause du coût trop élevé de leur entretien qui était à charge des municipalités".

## Lady Tweedsmuir et Grey Owl

Oxford, Angleterre, 30. (P.C.) — Lady Tweedsmuir, épouse du gouverneur général du Canada, a dit hier à la Fédération of Women's Institutes de l'Oxfordshire: "nous ne pourrions jamais oublier ce que Grey Owl a fait pour le Canada". Elle a ajouté: "Il était un des plus beaux et des plus intéressants types d'humanité que j'ai rencontrés".

## La Ville lance un nouvel emprunt de quatre millions

(Suite de la page 14)

ter, en vertu dudit règlement No 1427 la somme de \$500,000.00, en vertu dudit règlement No 1507, la somme de \$3,000,000.00, et en vertu de la dite résolution du 12 juin, soit une somme de \$4,000,000.00, pour les fins mentionnées dans lesdits règlements et ladite résolution;

Attendu que le directeur des finances, dans son rapport du 29 juin 1938, déclare qu'il y a lieu de procéder à la vente d'une émission d'obligations pour ladite somme de \$4,000,000.00, en vertu desdits règlements et de ladite résolution, au moyen d'obligations datées le 1er juin 1938, le capital et l'intérêt payables en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Canadienne Nationale, de la Banque Provinciale du Canada et de la Banque Royale du Canada, dans la ville de Montréal, ou au bureau principal de la Banque de Montréal et de la Banque Royale du Canada, en la ville de Toronto, au choix du porteur; et ledit intérêt payable semi-annuellement le 1er juin et le 1er décembre de chaque année;

ATTENDU que la Maison Savard, Hodgson & Compagnie Inc., en son nom et au nom de M. W. C. Pitfield & Compagnie Limited et d'un groupe de courtiers en obligations de Montréal, qu'ils s'ajoutent, offre, à certaines conditions, d'acheter fermée à 98.50 et l'intérêt pour une partie de cette émission, soit \$1,500,000.00, et de se constituer les agents de la Cité pour la vente du solde de ladite émission, soit \$2,500,000.00, moyennant une commission de 1 1/2 % sur la partie qu'ils vendront, les titres devant être mis en souscription au prix de 100 et l'intérêt couru; cette émission de \$4,000,000.00 devant être datée du 1er juin 1938, portant intérêt au taux de 4 1/2 % l'an et échoir le 1er décembre 1946;

VOTRE COMITE recommande en conséquence qu'un emprunt au montant de \$4,000,000.00 autorisé par lesdits règlements et ladite résolution, savoir: jusqu'à concurrence de la somme de \$500,000.00 en vertu dudit règlement No 1427, jusqu'à concurrence de la somme de \$3,000,000.00, en vertu dudit règlement No 1507, et jusqu'à concurrence de la somme de \$500,000.00 en vertu de ladite résolution en date de ce jour (30 juin 1938), soit effectué au moyen d'obligations avec coupons, chacune, selon le désir des acheteurs, datées le 1er juin 1938, remboursables le 1er décembre 1946, au taux d'intérêt de 4 1/2 % par an, payable semi-annuellement le 1er juin et le 1er décembre de chaque année; le capital et l'intérêt payables en monnaie légale du Canada au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Canadienne Nationale, de la Banque Provinciale du Canada et de la Banque Royale du Canada, en la ville de Montréal, ou au bureau principal de la Banque de Montréal et de la Banque Royale du Canada en la ville de Toronto, au choix du porteur; que lesdites obligations soient signées par le Maire ou le Président du Comité Exécutif, selon le cas, et par le directeur des finances ou son assistant, et contre-signées par l'auditeur de la Cité, ou l'un de ses assistants, la signature du Maire et du Président du Comité Exécutif pouvant être lithographiée ou gravée sur lesdites obligations, que les coupons soient signés de la signature lithographiée ou gravée du directeur des finances ou de son assistant; que le registraire de la Cité ou son assistant soient préposés à l'enregistrement et au transfert desdites obligations; que la forme d'obligations et de coupons maintenant soumise pour ladite émission soit approuvée, VOTRE COMITE devant cependant avoir le pouvoir de modifier ladite forme pourvu que les obligations de la Cité ne soient pas par là augmentées; que des obligations temporaires sans coupons substantiellement suivant la forme soumise avec le présent rapport, soient émises, s'il y a lieu, et soient signées et contre-signées par les officiers de la Cité ci-dessus mentionnées et de la manière y mentionnée, en attendant que les obligations définitives soient prêtes à être livrées; que l'offre en date du 29 juin 1938, faite par Savard, Hodgson & Compagnie Inc., en son nom et au nom de M. W. C. Pitfield & Compagnie Limited et d'un groupe de courtiers en obligations de Montréal qu'ils s'ajoutent, soit acceptée aux conditions mentionnées dans ladite offre;

VOTRE COMITE recommande en outre qu'il soit autorisé à constituer le syndicat Savard, Hodgson & Compagnie Inc., W. C. Pitfield & Compagnie Limited et toutes autres personnes, compagnies ou corporations que ledit syndicat jugera à propos de s'associer, les agents de la Cité pour la vente desdites obligations au prix et aux autres conditions mentionnées dans leur dite offre du 29 juin 1938; lesdites obligations devant être émises et livrées audit syndicat en sa qualité d'agent, lequel devra rendre compte du produit de telles obligations, à mesure qu'elles seront vendues.)

La Commission des tramways a autorisé aujourd'hui la Compagnie des tramways de Montréal à émettre des billets de correspondance, sans charge supplémentaire, aux usagers des autobus de la rue Sherbrooke et d'Outremont.

Cela veut dire qu'à compter de lundi prochain, ceux qui voyagent dans ces autobus pourront correspondre avec tous les trams et tous les autobus qui traversent ces circuits. Ceux qui voyagent dans l'autobus de la rue Sherbrooke pourront ainsi correspondre avec les tramways des avenues Girouard, Clarendon, Victoria, Greene, Atwater, Guy, du Parc, du boulevard St-Laurent et de la rue St-Denis.

Ceux qui voyagent dans l'autobus d'Outremont pourront correspondre avec le boulevard St-Joseph et de la rue St-Urbain, angle St-Urbain et Mont-Royal, angle St-Laurent-Ontario, St-Laurent et Ste-Catherine, St-Laurent et Craig, au terminus Craig, avenue du Parc et boulevard Saint-Joseph, Bloomfield-Laurier, Bernard-Bloomfield, Bernard-Outremont.

Les billets de correspondance entre tramways et autobus

La Commission des tramways a autorisé aujourd'hui la Compagnie des tramways de Montréal à émettre des billets de correspondance, sans charge supplémentaire, aux usagers des autobus de la rue Sherbrooke et d'Outremont.

Cela veut dire qu'à compter de lundi prochain, ceux qui voyagent dans ces autobus pourront correspondre avec tous les trams et tous les autobus qui traversent ces circuits. Ceux qui voyagent dans l'autobus de la rue Sherbrooke pourront ainsi correspondre avec les tramways des avenues Girouard, Clarendon, Victoria, Greene, Atwater, Guy, du Parc, du boulevard St-Laurent et de la rue St-Denis.

Ceux qui voyagent dans l'autobus d'Outremont pourront correspondre avec le boulevard St-Joseph et de la rue St-Urbain, angle St-Urbain et Mont-Royal, angle St-Laurent-Ontario, St-Laurent et Ste-Catherine, St-Laurent et Craig, au terminus Craig, avenue du Parc et boulevard Saint-Joseph, Bloomfield-Laurier, Bernard-Bloomfield, Bernard-Outremont.

## Chronique ouvrière

## Les hebdomadaires ruraux, et la convention de l'imprimerie

Le délai de quatre mois accordé aux hebdomadaires par le gouvernement provincial est écoulé depuis le 12 juin.

— L'attitude du premier ministre, l'hon. M. Duplessis

## L'opinion des hebdomadaires ruraux

Les hebdomadaires ruraux, qui, il y a quatre mois, avaient été exemptés de la convention collective de l'imprimerie, en dépit des protestations des syndicats ouvriers et patronaux de Montréal, seront-ils bientôt assujettis aux conditions de travail en vigueur dans les autres imprimeries. C'est ce que l'on se demande, maintenant, dans les milieux ouvriers. Le 12 juin, date à laquelle ils devaient être obligés de payer les salaires du contrat collectif, est passée et on en est encore au même point.

Selon la décision prise par le ministère du Travail, au mois de mars, les hebdomadaires devaient bénéficier d'un délai de quatre mois, au cours duquel le gouvernement devait faire enquête sur le mémoire de l'association rurale. Ce mémoire, qui prétendait que les patrons n'étaient pas capables de payer ces salaires, avait été soumis lors d'un entretien, avec le gouvernement, d'une délégation des hebdomadaires ruraux dirigée par le conseiller législatif de Wellington.

Toutefois, il vient d'être divulgué que le gouvernement provincial n'a jamais fait enquête et que les seuls rapports, qu'il ait sur les affaires des hebdomadaires ruraux, lui ont été fournis par les ouvriers. Cette révélation est importante et démontre comment M. William Tremblay dirige son ministère du Travail.

Mais le syndicat n'est pas resté inactif. Il a écrit à chaque ministre du gouvernement provincial pour leur

demande s'ils étaient, ou non, favorables à l'application des salaires dans ces établissements de l'industrie. Quelques-uns, alors, étaient absents de leurs bureaux. Mais les autres, excepté l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, ont répondu qu'ils désiraient voir les hebdomadaires traités comme les autres imprimeries et qu'ils en discuteraient à la prochaine séance du cabinet.

Le syndicat a trouvé très étrange le silence du premier ministre qui eût dû être le premier à répondre dans l'affirmative à sa demande puisqu'il avait décidé lui-même du délai de quatre mois.

Chez les imprimeurs ruraux, on dit que les propriétaires des hebdomadaires ne seraient pas tellement opposés, maintenant, à la mise en vigueur de ce contrat collectif dans leurs établissements. Seulement quelques-uns seraient encore réfractaires à cette idée. Mais les ouvriers en ont, en particulier, contre le gouvernement qui eût dû, à l'heure actuelle, prendre l'initiative de mettre ce contrat en vigueur.

Selon le contrat de travail de l'imprimerie, les hebdomadaires ne sont pas obligés de payer les salaires remis aux ouvriers de Montréal. Ils bénéficient, au contraire, de salaires inférieurs. Les imprimeurs de la métropole désiraient qu'ils soient assujettis au contrat pour faire disparaître un peu la concurrence que ces établissements leur faisaient à Montréal.

## "Les bills 19 et 20 ne furent toujours que des jumeaux affreusement laids"

Dans son message, à l'occasion du congrès annuel de la Fédération catholique des métiers de l'imprimerie du Canada, le président, M. Georges Aimé Gagnon, déclare que six importantes questions seront, cette année, discutées par les congressistes. Ce sont: les bills 19 et 20, la Loi des accidents de travail, l'assurance collective, l'exemption des journaux hebdomadaires, un projet de convention collective provinciale et l'étiquette syndicale. Le congrès de la fédération se tiendra, les 10 et 11 septembre, à Thetford-les-Mines.

Devant les problèmes qui se dressent sur le chemin syndical dit M. Gagnon, il faut que tous les syndicats soient représentés à ce congrès. La victoire repose sur la force organisée et, plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chance que nos revendications soient entendues par les autorités. Les chefs de la fédération ont mené de dures luttes, au cours de l'année syndicale qui s'écoule, mais toutes les difficultés ne sont pas réglées et il faudra encore lutter pour parvenir à la victoire.

M. Gagnon précise que ce fut d'abord la lutte pour obtenir la sanction de la convention collective de la région de Montréal. "Devant les au-

torités qui voulaient reculer, dit-il, nous nous sommes ligés et nous avons combattu. Notre congrès de va donc revenir sur cette question pour peser à leur juste valeur les causes qui ont fait reculer l'autorité et trouver les moyens à prendre pour que ceci ne se répète pas à l'avenir.

"Mais ce n'est pas tout: un mois après cette lutte, naissent, enfantées dans les vagissements d'une conscience que le remords ne cesse de ténailleur, deux jumeaux affreusement laids: les bills 19 et 20. Faudrait-il tolérer plus longtemps ce sabotage des droits que nous avons si chèrement gagnés, et pour lesquels nos prédécesseurs ont lutté toute leur vie? La décision appartient aux imprimeurs.

"Que penser encore de la revision prochaine de la Loi des accidents de travail et de nos autres problèmes? Tous les ouvriers de l'industrie veulent le relèvement professionnel de nos métiers, et ce relèvement, nous ne le voulons pas simplement pour les ouvriers de Montréal et de Québec, mais pour tous les imprimeurs. C'est dans ce but que nous étudions, d'ailleurs, également, un projet de convention collective provinciale pour notre industrie."

## Les bills 19 et 20 seront discutés lors de la Conférence provinciale du Travail

Les bills 19 et 20, contre lesquels les ouvriers ont tant protesté, lors de leur adoption par l'Assemblée législative, et toute la législation ouvrière de la province, seront longuement discutés au cours de la Conférence provinciale du Travail qui se tiendra, les 10 et 11 juillet prochain, à Saint-Hyacinthe.

Les préparatifs de cette conférence annuelle sont presque terminés et il ne s'agit plus que de mettre la dernière main aux résolutions soumises par les unions internationales, de même que d'établir l'ordre du jour des séances. C'est M. Raoul Trépanier, président de cet organisme, qui dirigera les délibérations. On croit que plusieurs centaines de délégués prendront part à cette conférence.

Cette conférence prendra une importance toute particulière, du fait que le gouvernement provincial, au

cours de la dernière session, a fait fi des protestations des ouvriers et a adopté les bills 19 et 20 qui constituent une menace de destruction systématique pour les unions ouvrières. Si les ouvriers s'opposaient, à cette date, aux modifications proposées par le gouvernement à la Loi des contrats collectifs et à celle des Salaires raisonnables, ils ne les favoriseraient pas plus maintenant.

Les ouvriers sont toujours opposés à ce que le gouvernement provincial puisse faire exécuter des travaux publics sans payer les salaires des contrats collectifs de travail. Ils veulent aussi recouvrer la véritable liberté du travail qui leur a été enlevée par les amendements qui ont trait au droit d'association.

Les autres questions, qui seront discutées par les délégués, ne sont pas moins importantes que celles-là.

## LE BRIDGE-CONTRAT

par Arsène DesROCHERS Membre agréé des Studios de ELT CULBERTSON

## Pas de victoire sans longueur!

C'est un principe essentiel au succès de la défense à Sans Atout qu'il n'y a pas de victoire sans au moins une carte de longueur.

Dans la donne suivante, qui se présente au cours d'une pratique entre deux équipes de quatre joueurs tenue récemment au Club Canadien, M. Lorenzo Lapointe, à Est, n'avait aucun espoir, malgré ses deux As, et son soupçon de levée de basse carte à Pique, de faire chuter le Déclarant quelconque chez son partenaire, M. J.-Eugène LaJoie. C'est pourquoi il entama de sa couleur courte à Cœur, entame inspirée des déclarations adverses.

Donneur: Sud.  
Est et Ouest vulnérables.

▲ R 6 6 3  
♥ D 2  
♦ D 10 8  
♣ R V 5 2

▲ A 7 5 2  
♥ 10 9 5  
♦ A 4  
♣ A 5 3

▲ D 4  
♥ A K 7 4 3  
♦ V 7 3  
♣ 10 7 4

▲ V 10 8  
♥ R V 6  
♦ R 6 5 2  
♣ A D 6

Les déclarations:

Sud: 1 ♠ passe 1 ♥ passe 2 SA passe 3 SA tous passés  
Ouest: 1 ♠ passe 1 ♥ passe 2 SA passe 3 SA tous passés

Le Déclarant ayant joué le Deux de Cœur du Mort, Est joua le Sept et Sud remporta la levée avec le Valet de Cœur. Le Déclarant joua ensuite le Valet de Pique; Est fit la levée avec la Dame, car Ouest ne joua pas son As, et retourna un petit Cœur. La Dame de Cœur de Nord ayant fait la levée, le Déclarant continua à jouer Pique. Ouest prit la main avec l'As et joua son dernier Cœur. Est joua son As, prenant ainsi le Roi de Cœur du Déclarant, et passa ses deux petits Cœurs affranchis avant de retourner Carreau. Résultat: le Déclarant chuta de deux levées.

À l'autre table, le contrat et l'entame furent identiques, mais la défense ne fut pas aussi habile. Est ne laissa à Cœur, avant sans doute s'écrouler sous les charmes de la Dame jouée du Mort sur l'entame du Dix. Le Déclarant fit tomber la Dame de Pique d'Est, prit le deuxième tour de Cœur avec son Valet et rejoignit Pique. Ouest mit son As et joua son dernier Cœur, faisant ainsi tomber le Roi du Déclarant. Après avoir passé ses deux Piques affranchis et ses quatre levées à Trèfle, le Déclarant joua Carreau et Ouest ne put rien faire de mieux que de jouer son As et de concéder le contrat aux adversaires.

La ration à Madrid  
Madrid, 30. (P.A.) — La ration de pain sera portée à 150 grammes. Elle est actuellement de 100 grammes, soit 5 1/4 onces au lieu de 3 1/2 onces.

## Autres nouvelles du monde ouvrier

L'association indépendante des barbiers réclame de nouveau un référendum à M. Tremblay.

L'association indépendante des maîtres barbiers de Montréal vient de demander, de nouveau, au ministre provincial du Travail de tenir un référendum chez les barbiers pour savoir quels sont les taux qui doivent être inclus dans le nouveau contrat collectif de travail. C'est ce qu'annonce le secrétaire, M. Lucien Richard, en disant que l'association espère que le ministre du Travail prendra cette requête en considération. M. Richard ajoute que le public des quartiers pauvres de Montréal

n'est pas en mesure de payer aussi cher pour une coupe de cheveux que celui des autres quartiers. Il dit que l'association approuve, toutefois, la durée du travail, le salaire et les autres règlements du contrat collectif.

Les bureaux des syndicats catholiques seront fermés aujourd'hui

Les bureaux des syndicats catholiques de Montréal, situés au No 1231 est rue De Montigny, seront fermés, aujourd'hui, toute la journée, à l'occasion de la Fête de la Confédération. On prie tous les directeurs et les membres des syndicats d'en prendre note. Les bureaux seront ouverts demain. Les bureaux seront ouverts demain.

## Lord Tweedsmuir part pour l'Angleterre

Son Excellence Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, s'embarquera à Québec à bord de l'"Empress of Australia". Ce sera la première fois depuis très longtemps qu'un gouverneur-général quitte son poste pour aller faire une visite en Angleterre, au cours de son terme. S'embarqueront aussi sur ce paquebot: M. Jackson Dods, gérant général de la Banque de Montréal, Mme Dods et ses deux enfants; Jean Desjardins, premier conseiller de la Légation Canadienne à Paris, et Mme Desjardins; M. George H. Montgomery, avocat bien connu de Montréal, et Mme Montgomery et ses deux enfants.

On relève encore sur la liste du bord des noms suivants: M. et Mme Andrew A. Mackay, Mme Robert Leving, M. George S. McFadden, C.R.; Mme J.-H. Garth, Miss J. Beckett, Mme A.-A. Morrice, de Montréal.

## LA TEMPERATURE

Toronto, 30. (P.C.) — Minima et maxima de température: Dawson 48, 65; Aklavik 56, 65; Simpson 54, 76; Fort Smith 54, 75; Prince Rupert 46, 58; Vancouver 54, 76; Port Arthur 54, 75; Medicine Hat 54, 75; Swift Current 60, 75; Battleford 56, 73; Prince Albert 60, 75; Saskatoon 60, 75; Moose Jaw 54, 85; Regina 52, 85; Brandon 52, 85; Winnipeg 60, 84; Kenora 59, 81; Port Arthur 54, 75; Moose Jaw 54, 85; Cochrane 48, 66; Huntsville 51, 74; Parry Sound 56, 65; London 58, 70; Toronto 59, 74; Kingston 54, 70; Ottawa 42, 74; MONTREAL 52, 70; Québec 48, 65; Saint John 52, 72; Halifax 54, 64; St-Paul 62, 82.

PROGNOSTICS  
Région de Québec: vent du sud nuageux; modérément chaud; orages locaux.  
Régions de l'Atlantique et du lac Saint-Jean: vents modérés; nuages; averses.  
Régions d'Ottawa et de Montréal: vents modérés; généralement nuageux avec averses et orages locaux; peu de changements dans la température.

## MARIAGE

ABERN-LAFLEUR. — Le mariage de Mlle Annette Lafleur, fille de M. et Mme Joseph Lafleur des Trois-Rivières et de M. John Gerard Abern, C.R., fils de feu le Dr Michael J. Abern et de Mme Abern de Québec, a été célébré par le Rev. J. H. MacLeod, à Montréal, le 28 juin 1938.

AMBER 5469 3503 Avenue Papineau  
La Compagnie d'Assurance Funéraire de Montréal, Limitée  
Directeurs de funérailles Experts embauchoirs  
Salons mortuaires Corbillon-éclusement



## ABONNEMENT DE VILLEGIATURE

Vous pouvez vous faire adresser le "Canada" n'importe où! • Si vous y êtes abonné, demandez à faire changer votre adresse et si vous ne l'êtes pas, prenez un abonnement • Tenez-vous au courant des dernières nouvelles et continuez à lire le "Canada"

Une semaine . . . 15c  
Deux semaines . 25c  
Un mois . . . . . 50c

## Le "CANADA" MONTREAL

Ci-inclus . . . . . pour abonnement durant . . . . .

Nom . . . . .

Adresse . . . . .

.....

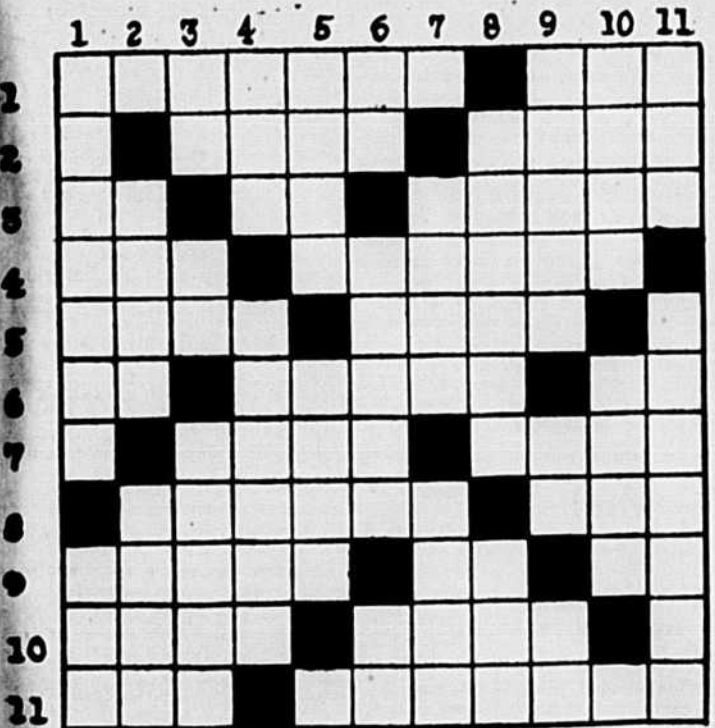
.....

.....

.....

.....

## MOTS CROISÉS



## HORIZONTALEMENT

- Rame de papier à lettres. — Petite quantité.
- Couche pigmentaire de l'iris. — Cap à l'extrémité sud de la Terre de Feu.
- Fléuve d'Italie. — Dans. — Suite de mouvements cadencés du corps.
- Bison d'Europe. — Terme de trente jours fixé pour le paiement d'une lettre de change.
- Obstiné. — Nom de petits insectes qui vivent dans les fourrés.
- En les. — Arrêt d'un liquide organique qui circule dans le sang. — Préfixe de réunion.
- Divinité phénicienne. — Qui n'est pas commun.
- Découvert en forme de doigts. — Habitude ridicule.
- Sac de viande congelé et clarifié. — Pronom personnel.
- Conjonction.
- Nom scientifique du genre canard. — Palmier d'Égypte.
- Plaque de bois pour soutenir les anneaux dans une cave. — Peinture exécutée en quelques coups de pinceau.

## SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT



- La première femme. — Coutumes.
- En outre. — Sac de linges qui enveloppe un oreiller.
- Pronom personnel. — Verbe que l'on colore en bleu. — Note.
- Abri quelconque. — Tête de rocher.
- Obséder. — Interjection.
- Encore composée d'huile et de noir de fumée. — Préposition latine. — Adjectif possessif.
- Anneau de cordage. — Poir rude qui vient au cou des chevaux.
- Seule. — Portique orné de peintures, chez les Grecs.

## CHRONIQUE

## Les lumières de la Ville... et les autres

L'ON de ma pensée de minimiser cette fée moderne : l'électricité. Mais il est des villages situés tout près même de grands centres qu'elle a oubliés de toucher de sa grâce. C'est ainsi que cette maison de campagne — votre rêve — située dans un coin perdu, mais proche cependant du centre que vous habitez, n'a qu'un défaut, un seul, elle est privée de lumière.

Ne vous en désespérez pas, ce ne sera pour vous que deux jours par semaine, car je crois que vous n'y vivrez que des week-end ou de courtes vacances. Ce sera donc pour vous l'occasion de faire ressusciter des éclairages déshérités mais charmants.

Dans la grande pièce où vous aimez vous retrouver tous les soirs, pour lire, brider, deviser ou travailler — chacun choisit ses occupations — il faut voir clair. En somme, c'est assez facile.

Pendant le dîner pourquoi n'adopteriez-vous pas l'éclairage aux bougies. Vous avez de jolis flambeaux d'argent anciens ou des flambeaux de cristal, rendez-les à leurs attributions premières.

Quatre bougies au centre de la table vous donneront une lumière douce, intime.

Si vous n'avez pas de flambeaux anciens, vous pourriez fort bien les remplacer par quelque fantaisie de terre cuite comme le Midi vous en fournira par exemple à profusion dans les nuances éclatantes, si jolies dans un cadre campagnard.

Mais ce ne sera pas suffisant, vous aurez recours aux vieilles lampes à pétrole, et comme elles coûtent fort peu cher d'achat, fort peu cher d'entretien, vous en garnirez la maison. Pour les rendre plus modernes vous les parerez d'une robe de papier plissé.

Si vous voulez une bonne lumière choisissez un crème chaud ou même un jaune pâle et faites dans votre pièce des tâches de lumière.

Dans un coin plus intime, près du divan ou du grand fauteuil où vous aimez lire, placez cette petite lampe basse dont la porcelaine rose s'accompagne d'un abat-jour un peu plus précieux, rose lui aussi.

Dans la maison il faudra pouvoir circuler. Dans quelque vieux bazar de quartier ou mieux peut-être dans ce marché éde la périphérie dont je vous parlais l'autre jour, cherchez, vous ferez des découvertes ravissantes.

Une petite lampe, minuscule, celle par exemple à laquelle vous adopterez un petit globe en opaline que vous fixerez au mur de l'entrée; toute la soirée la petite lampe sera allumée, il n'y aura qu'à la détacher de son crampon pour aller d'une pièce à l'autre.

Cherchez, vous trouverez mille idées et lorsque vous voudrez voir très clair, même dehors, vous aurez recours à une lampe à gaz d'essence plus moderne mais bien utile parfois.

Et vous aimerez pendant deux jours vous reposer même de la lumière fatigante des villes.

("L'Époque")

Henriette CHANDET.

## Mondanités

M. et Mme J. G. Ahern de Montréal sont récemment arrivés à New-York où ils se sont inscrits au Waldorf-Astoria.

M. Roméo Chénier, secrétaire de la Commission scolaire de Port-Arthur, en Ontario, vient de terminer un court séjour à Montréal.

M. et Mme W. J. Goodhue passeront la fin de semaine au Seignory Club où ils se rendront à bord de leur yacht, le "Pillanjo".

M. et Mme J. Godbout, de Lauzon, Lévis, et Mme D. DesRivières d'Ottawa se sont inscrits à l'hôtel Mont-Royal.

Mme Alexandre Bonin est actuellement à la Malbaie, l'invitée de lady Gouin.

Mme Dumont LaViolette, en villégiature à Saint-Irène-Bains, pour la saison, arrivera à Montréal, demain, en route pour Ottawa où elle assistera comme déléguée, à la convention conservatrice qui aura lieu, les 5, 6 et 7 juillet.

M. et Mme Maurice Forget, le Dr et Mme C.-A. Décaré, de Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que M. et Mme Jean-Paul Galipeault, de Québec, ont passé la dernière fin de semaine à Saint-Irène-Bains, les invités de lady Forget.

Mme Tancredi Jodoin est revenue de Québec où elle a passé quelques jours.

Mme J.-H. Dansereau et ses filles, Lucile et Pauline, qui ont passé une semaine à Québec, les invitées de M. et de Mme Charles Frémont, sont parties pour les Ebolements où elles séjourneront pendant un mois.

Mlle Paulette Lorange, de Westmount, et Mlle Marguerite Allyn, de Québec, passent quelques jours à Kamouraska.

M. et Mme Gérard Lemire ont passé quelques jours à Québec.

M. et Mme René Huisman, de Paris, sont partis pour Québec, après avoir passé quelques jours à Montréal.

M. et Mme Basil-D. Hobbs passeront la fin de semaine au Club de la Seigneurie.

M. et Mme Jackson Dodds et leur famille s'embarquent, aujourd'hui, sur l'"Empress of Australia" pour un séjour en Angleterre.

M. et Mme René Desmarais et leurs fils, Jacques et Jean, partent, aujourd'hui, pour Loucherville où ils passeront un mois, les invités de M. et de Mme Eugène Desmarais.

Mme Jean Bruchési, de Québec, et ses enfants, passent la saison à Rawdon.

M. Alexandre Goulet, de l'Université de Scranton, Penn., est de passage à Montréal, à l'hôtel Windsor. Il s'embarquera, à New-York, le 13 juillet, à bord du "Normandie" pour un séjour de quelques mois en Europe.

Mlle Cécile Préfontaine, est attendue à Montréal vendredi soir, après un séjour de plusieurs mois à New-York.

Mlle Jacqueline Savard et Mlle Andrieu Ostiguy partiront à la fin de juillet pour Kennebunk.

M. et Mme William Proulx, s'embarqueront le 2 juillet, à bord du "Montclair", pour un voyage de plusieurs semaines en Europe.

Mme Ernest Bengt, de Tecumseh, Ontario, et Mme Fernande Bédard, de Saint-Joachim, ont passé quelques jours à Québec à l'occasion du congrès eucharistique.

On annonce pour le 9 juillet, le mariage de Mlle Berthe Belisle, fille du docteur Ernest Belisle et de Mme Berthe, décédée, avec M. L.-Jean Racicot, fils de M. D. Racicot, décédé, et de Mme Racicot, de Montréal. Le mariage sera célébré en l'église Saint-Denis dans la plus stricte intimité.

## Le livre sonore

Savez-vous ce que c'est? Parions que vous l'ignorez. Comme moi, du reste, il y a deux jours. Au cours d'une visite faite à l'une des organisations qui se vouent au bien-être des aveugles, son existence m'a été révélée en même temps que d'autres détails aussi intéressants qu'insoupçonnés. Ce qui infirme la conviction que nous devons avoir que les détails du labeur de nos associations de charité ne sont pas suffisamment connus.

Les amis des aveugles ne se bornent pas à assurer à leurs protégés des moyens pratiques de gagner leur subsistance et celle de leur famille. Ils s'ingénient à leur procurer aussi la plus grande partie possible des agréments dont jouissent les voyants, sans les bien apprécier, souvent, parce qu'ils n'en n'ont jamais connu la privation.

C'est ainsi que l'Institut National Canadien met à la portée de ses clients les chefs d'œuvre de la littérature dans leur langue respective: religion, prose, poésie, fiction, sciences, etc., au moyen du livre sonore.

Il consiste en un appareil de volume modeste, genre gramophone portatif, muni par l'électricité et qu'un aveugle peut aisément manier. Les disques sont enregistrés d'une façon spéciale qui donne à chacun une durée de dix-huit minutes; il y a autant de disques que l'exige la longueur de l'ouvrage reproduit. Le procédé donne absolument l'effet d'une personne lisant à voix haute avec une diction claire et agréable.

Un dispositif très simple permet un contrôle parfait du son et de la vitesse de rotation des disques. Ces derniers sont fournis gratuitement par la bibliothèque de l'Institut; le transport se fait par la poste et sans frais pour le bénéficiaire. A ce sujet, notre hôte, le Dr Mac Donald, directeur de l'Institut National Canadien pour la Division de Québec, nous raconte une intéressante histoire.

Il y a quarante ans, Sir William Mullock, alors Ministre des Postes du Canada, accordait la circulation gratuite, par la poste, de toute matière à lire destinée aux aveugles: "La plupart d'entre eux, disait le ministre, étant trop pauvres pour payer le transport des livres en caractères Braille nécessaires à leur instruction". Ces jours derniers, ajoute le Dr Mac Donald, une réunion se tenait à Toronto à laquelle Sir William, aujourd'hui âgé de 94 ans, avait été spécialement invité. En reconnaissance de son dévouement à la cause des aveugles, on présentait un argent représentant un facteur qui porte sous son bras un volume écrit en Braille. Cette statuette avait été payée au moyen d'une souscription de 10 sous donnée par chaque aveugle bénéficiaire de la bibliothèque.

Tous les aveugles ne peuvent apprendre l'écriture Braille: est-ce donc à dire qu'ils doivent être privés de connaître les bons et beaux ouvrages qui font la joie des voyants? Le livre sonore, ou livre parlé, leur en fournit le moyen d'une manière pratique et plaisante. N'est-ce pas là une belle invention et une louable initiative de l'Institut National Canadien?

Le catalogue de cette bibliothèque comprend environ 25,000 volumes reproduisant sur disques les œuvres d'auteurs connus et recherchés dans tous les genres de littérature. L'érudit et le dévoué bibliothécaire, le Dr S.-C. Swift, se tient en communication constante avec Paris, afin d'acheter, à mesure qu'ils paraissent, les meilleures éditions françaises pour les nombreux actuellement, cette industrie se développe plus lentement en France qu'en Angleterre et aux États-Unis.

Le premier livre parlé a été offert à l'Institut il y a quatre ans par le grand bienfaiteur des aveugles de Montréal, Sir Charles Lindsay. Depuis, des personnes généreuses ont tenu à manifester leur sympathie à nos frères et sœurs non voyants en donnant à leur tour ces appareils d'aveugles en même temps qu'une saine récréation une agréable occasion de s'instruire.

L'Institut National Canadien qui fait si belle œuvre de protection des aveugles et de prévention de la cécité, est, on se le rappelle, une des filiales de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises dont les souscripteurs participent ainsi à l'amusement et à l'éducation de leurs concitoyens privés de l'instinctible privilège de la vue.

Dans la chambre du sixième, Robert Ollone avait installé, en plus d'un bureau et d'un fauteuil, quelques étagères et un classeur muni d'une solide serrure. Ce classeur était destiné à servir de cachette aux vêtements que le faux paralysique revêtait chaque soir après avoir quitté son appartement du cinquième et retirerait chaque matin avant d'y retourner.

Le 16 au soir, Robert Ollone quitta la sortie de sa belle-sœur numéro 1. Quand il fut sur qu'elle ne risquait plus de le voir, il franchit le seuil de l'immeuble, passa devant la loge dans laquelle les concierges préparaient activement leurs paquets afin de pouvoir, le lendemain matin, passer les conignes à leurs successeurs et vider les lieux, prit l'ascenseur jusqu'au cinquième, franchit la porte de communication avec l'escalier de service, franchit encore un étage et pénétra dans la chambre transformée en bureau.

Là, il attendit.

Un quart d'heure plus tard, Henri pénétrait à son tour.

Tandis que celui-ci revêtait son complet, Robert se déshabillait et enfila la robe de chambre de son frère.

—A présent, vas te coucher dans ma chambre, Aglaé, dit-il. Tu connais le chemin, n'est-ce pas? Demain, sois ici à six heures. Ma femme rentre à six heures et demie et Aglaé ne se lève qu'à huit heures.

—Tu feras ce que tu voudras de suite?

—Oui d'ailleurs cela n'a pour toi aucune importance puisque tu ne rentres jamais dans ma chambre. Ma montre réveille sur la table de nuit, elle sonnera à six heures moins cinq.

—J'ai le sommeil léger, sois sans crainte...

Alors, est-ce tout?

—Oui, tu es chétif!

—Tout va comme cela?

—Très bien!

—Bonjour, monsieur Boutte. Vous savez que nous avons, le 3, une grosse échéance?

—Oui, monsieur le Directeur.

—Vous avez des fonds?

—Oui, monsieur le Directeur.

—La paye d'aujourd'hui?

—Elle sera faite ce soir.

—Et à l'avance?

—Je pars tout à l'heure.

—Bien, j'aime mieux cela. A propos, je quitte Paris ce matin jusqu'à dimanche soir. M. Régis

## POUR L'ETE



Les costumes de crêpe imprimé gardent toute leur vogue cet été. Celui-ci, en deux-pièces, est en rouge et blanc. La jupe est entièrement plissée. La jaquette est garnie de boutons rouges et d'une ceinture de même couleur. Le chapeau est de piqué blanc, garni de minuscules étoiles de cuir rouge.

## Congrès des vétérinaires

Il s'ouvre à Québec aujourd'hui et réunira un grand nombre de praticiens distingués

Les médecins vétérinaires de la province tiennent un Congrès spécial d'études cette année à Québec. Le président du comité d'organisation de ce congrès, le Docteur J. M. Veilleux de Québec, nous informe que la majeure partie des délégués sont arrivés de hier soir.

Son Honneur le maire Lucien Borne souhaitera la bienvenue aux congressistes à l'ouverture des séances qui auront lieu à deux heures, cet après-midi, au Château Frontenac.

Parmi les principaux travaux au programme, le Docteur Maurice Parnisot parlera du rôle du médecin vétérinaire dans la protection de la santé publique; le Docteur A. J. G. Hood, surintendant de l'hygiène des denrées alimentaires; plusieurs autres médecins donneront également des conférences sur des sujets techniques de valeur scientifique exceptionnelle. Des films spécialement préparés pour la circonstance, seront commentés par les auteurs eux-mêmes qui ont été délégués à cette convention spéciale.

La commission de l'Exposition a bien voulu mettre à la disposition des congressistes l'édifice du Forum, sur le terrain de l'Exposition où, durant l'après-midi du 2 juillet, une clinique sera tenue spécialement pour les médecins vétérinaires assistant au Congrès, et à laquelle plusieurs chirurgiens étrangers de renom prendront part.

est absent, comme vous le savez. Il y a quelque chose, je compte sur vous. Ne partez qu'après la fermeture.

—Vous pouvez compter sur moi, monsieur le Directeur.

—C'est bien, vous pouvez aller.

Décidément, une fois encore, les événements s'arrangeaient à merveille! Il avait deux jours pleins devant lui pour disparaître.

Revenu dans son bureau, Robert Ollone raffa tout ce qu'il trouva dans le coffre dont il possédait la clé, y joignit la paye du chantier d'Avallon, ferma son bureau à double tour et, à midi sonnant, puis fit le cœur léger. Il déjeuna copieusement, puis fit une promenade digestive.

Heureux de vivre, il frappa l'asphalte d'un talon nerveux, et les passants qui le croisaient étaient à cent lieues de se douter que ce promeneur insouciant et souriant à la vie n'était qu'un voleur.

A trois heures moins un quart, il héra un taxi qu'il quitta à quelque distance de la place Joseph-Pépin.

Peu après, il pénétrait dans l'immeuble.

La concierge, le voyant passer, l'interpella:

—Tiens! Monsieur Lucien?... Déjà de retour?

—J'ai du travail à faire chez moi et, comme rien ne me retient au bureau, j'en profite pour revenir à présent.

—Vous vous en donnez du mal! Je le disais encore ce matin à votre dame. Avec un mari comme vous, elle est sûre de ne pas finir sur la paille.

—Mon Dieu! on fait ce qu'on peut, madame Moncorps, mais la vie est tellement dure.

—Ah!... A qui le dites-vous, monsieur Lucien!... Tenez, moi, avec mon Auguste qui ne fait rien, il y a des moments où ce n'est pas tout rose.

—Ah! oui... Dites-moi, il n'y a rien au courrier?

—Non.

—Allons, bonsoir, je monte travailler.

—Bon courage!

—Merci.

L'ascenseur conduisit Robert Ollone au quatrième. Il ouvrit la porte de l'appartement et cria:

—Ne vous dérangez pas, Berthe! C'est moi!... Je monte là-haut!

Et, refermant aussitôt la porte, il monta quatre à quatre au cinquième.

A peine avait-il refermé la porte de communication du grand escalier de service qu'il entendit une porte s'ouvrir et des pas de femme descendant l'escalier.

## Diplômées des cours de l'Aide à la Jeunesse

Trente-quatre jeunes filles ont reçu le certificat

Mmes Casgrain et Cormier

Un second groupe de trente-quatre jeunes filles a reçu, le certificat d'entraînement aux cours de sciences ménagères donnés sous les auspices du gouvernement, en vertu du plan de l'Aide à la Jeunesse. Cette cérémonie eut lieu dans le salon York à l'hôtel Windsor.

Mme Casgrain

Mme Pierre-F. Casgrain, qui adressa la parole, expliqua aux jeunes filles combien grande était la demande d'emploi de domestiques stylées et leur expliqua qu'elles entraient dans une carrière qui n'était pas encombrée.

"Une jeune fille versée dans les arts domestiques, dit-elle, rend de réels services dans la famille et elle est de plus apte à diriger, un jour, son propre intérieur, et je suis sûre que celles qui ont profité de cette opportunité offerte par le gouvernement seront recherchées, non seulement par les employeurs, mais aussi par les jeunes gens en état de se créer un foyer."

La distribution des prix eut lieu ensuite. Les prix d'excellence furent décernés à Mmes Shirley Carter et Gloria Taylor; la première entraînée chez les "Sisters of Service", la seconde, ayant suivi les cours du Y.W.C.A. Mmes Vivian Ford et Edith Pearson, prix d'application; Mmes Theresa Fitzsimmons et Molly Gluechy, prix d'assistance et coopération; Mmes Lillian Heelan et Catherine Webster, travaux généraux; Mmes Jean Kussie et Kathleen Wylie, art culinaire; Mmes Marjorie Gaskin et Lillian Marks, service; Mmes Nora Lawlor et Margaret Turpin, buanderie.

Des prix furent offerts par Mmes Maurice Cormier, Pierre-F. Casgrain.

Mme Cormier

Mme Cormier, qui présidait, souligna l'heureux esprit de coopération qui gravite autour de cet enseignement, tant de la part du gouvernement que de celle des associations féminines qui s'en occupent et de leurs élèves. Elle espère qu'en septembre, d'autres groupes de jeunes personnes se dirigeront dans cette voie.

Ont reçu leur certificat: Mmes Gloria Taylor, Shirley Carter, Vivian Ford, Edith Pearson, Theresa Fitzsimmons, Molly Gluechy, Catherine Webster, Lillian Heelan, Kathleen Wylie, Jean Kussie, Marjorie Gaskin, Lillian Marks, Nora Lawlor, Margaret Turpin, Margaret Archer, Lena Byrne, Lillian Denman, Evelyn Enright, Bernice Hogan, Kathleen Moore, Margaret O'Dair, Reta Grifflin, Naomi Struble, Violet Binsley, Margaret Christopher, Grace Dean, Jean Fox, Jean Gibson, Winnie Heenan, Bernice Tuggins, Jean Macfarlane, Agnes Murray, Hazel Seale et Jean Watt.

## Nouveau service aérien Montréal-New-York

New-York, vO. (P.C.) — La société d'aviation commerciale, Canadian-Colonial Airways, qui, tout récemment, a réduit de 22 pour 100 son tarif de transport aérien entre Montréal et New-York, a annoncé hier qu'un service sans arrêt entre les deux villes commencera le 1er juillet. Il y aura départ tous les jours, sauf le dimanche. La durée du voyage sera, dans les deux directions, de deux heures et cinq minutes. Ce nouveau service servira de complément au service actuel de deux heures et demie avec arrêt à Albany.

## M. Chamberlain blâme le tribunal d'enquête militaire d'avoir trop pressé M. Sandys

Londres, 30. (P.A.) — Le premier ministre Chamberlain a annoncé aujourd'hui que le comité de la Chambre sur les privilèges parlementaires a décidé qu'un tribunal militaire spécial a commis une infraction aux privilèges en sommant Duncan Sandys de révéler la source de ses renseignements sur la défense antiaérienne.

## MASSAGE SUEDOIS

à domicile par Chas. Karna, masseur diplômé, antrefois du Montal-Hotel Club et de l'Ecole de Culture Physique. Tel: LA. 8517

## Ecole louisianaise honorée par une école canadienne

Deux écoliers de Delcambre, Louisiane, méritent à leur maison ces honneurs

L'école St-Stanislas

Lafayette, Louisiane, 30. (Spécial au Canada) — Un beau geste des élèves de l'école Saint-Stanislas de Montréal, dirigée par le R.F. Liguori, a eu, récemment, dans cette partie de la Louisiane, les répercussions les plus heureuses. Mlle Luella Dugas et M. Robert LeBlanc, deux élèves de l'école de Delcambre, ont remporté la victoire dans les trois concours de français institués, au printemps; ce fut la Réunion Française, à Lafayette, celui du district "rally" à Lafayette, encore et celui du "State rally" à Bâton-Rouge, ce qui leur a valu de mériter à leur école le magnifique drapeau fleurdelisé offert par l'école St-Stanislas de Montréal, à la fin de l'année scolaire, un prix d'excellence pour son travail dans l'étude du français.

A l'occasion de la présentation du drapeau, M. Amédée Dugas, président du cercle français du Southwestern Louisiana Institute, s'exprima en ces termes: "Ce soir, nous éprouvons la joie suprême de voir se produire un des premiers fruits de nos efforts dirigés vers la conservation du français en Louisiane. Nous voyons, pour la première fois, une école louisianaise honorée par une école canadienne."

Le "Courrier de la Nouvelle-Orléans", commentant ce geste dans un récent éditorial, dit: "Le drapeau fleurdelisé et les quelques centaines de livres français qui ont été envoyés par certains élèves de l'Ecole St-Stanislas, à Montréal, constituent un geste de solidarité entre les jeunes Français d'Amérique qui annoncent bien pour l'avenir. Sans doute, ce sera que le premier pas dans la voie d'un rapprochement qui peut et doit mener aux plus belles réalisations dans la poursuite d'un même idéal — le maintien et la diffusion de la culture française."

Le même journal a aussi publié une pièce de vers du R.F. Urbain-Marie, de Montréal, dédiée à Mlle Marie Thériot et aux jeunes Acadiens et élèves, de Lafayette, et intitulée "Le message du drapeau".

## Inauguration d'orgue à St-Lambert dimanche

Dimanche 3 juillet à 8 h. p.m., aura lieu la bénédiction de l'orgue de l'église de St-Lambert, sous la présidence de Son Excellence Mgr Forget, évêque de St-Jean. Mlle Marguerite Lesage, diplômée de l'Institut Grégorien de Paris donnera le programme suivant: Allegro de Sonate de A. Guilmant; Sketch, R. Schuman; O. homme pleure les péchés, J.-S. Bach; Soeur Monique, Couperin; Le vol du bourdon, Rimsky Korsakov; Fina, César Franck. Le concert sacré terminera par un Salut solennel chanté par la chorale sous la direction du professeur Jean Goulet, maître de chapelle. Cor Jesu sacratissimo, Praetorius; Jesu Rex admirabilis, Palestrina; Ave Maria, Arcadelt; Canticum Joseph, Arcadelt; Tantum Ergo, F.H.E.; Laudate Dominum, Handel. L'entrée est libre.

## Le parti communiste ne domine pas le C.I.O.

New-York, 30. (P.A.) — Earl Browder, secrétaire général du parti communiste aux États-Unis, a nié hier que le comité pour l'organisation industrielle soit dominé par le parti communiste. Il a dit que le parti communiste n'avait pas plus de sympathies pour le C.I.O. que pour la Fédération Américaine du Travail. Il croit cependant que le C.I.O. est mieux en état d'organiser les ouvriers dans les grandes industries que la Fédération Américaine du Travail. Il a nié que le parti communiste américain reçoive des ordres ou de l'argent de Moscou.

Fenêlleton du "Canada"

## Le Mystère de la Place Joseph-Séguin

— Par Lucien PRIOLY

Tous droits de reproduction, traduction et toutes adaptations interdits pour tous pays aux publications n'ayant pas été traités avec la Société des Écrivains de France. Copyright by Lucien Prioly 1938

N° 19 1er juillet 1938 (suite)

Pendant ce temps, son frère roulait vers la gare Saint-Lazare et bientôt vers Saint-Malo. Quarante-huit heures plus tard, le voyageur revenait chez lui et reprenait sa place.

Personne n'avait soupçonné la substitution.

Le jour du terme, Alice Boutte, qu'accompagnaient son fils et une bonne, débarquait à la gare Saint-Lazare. Une déception l'y attendait: son mari n'était pas sur le quai d'arrivée.

Place Joseph-Séguin, la concierge lui remit une lettre dans laquelle celui-ci, appelé en province par son travail, s'excusait de n'avoir pu présider à son installation et ajoutait:

"... Comme j'ai beaucoup de travail, je serai obligé, surtout au début, de faire des heures supplémentaires. Il me faudra du calme. De plus, notre cher petit peut avoir besoin de soins pendant la nuit. Pour ces raisons, je préfère que la bonne couche dans l'appartement et non au sixième étage..."

Habitée aux façons de son époux, Alice Boutte ne vit là rien d'anormal. En bonne ménagère, elle commença aussitôt à organiser sa vie nouvelle. Le 16 vit l'emménagement du ménage Ollone, dont le "pauvre monsieur", comme disait la concierge, enveloppé jusqu'au menton dans une couverture, fut porté dans un fauteuil jusqu'à l'ascenseur qui le déposa à la porte de l'appartement du cinquième.

Tout était prêt, le jeu pouvait commencer.

CHAPITRE XX

DEUX DANS UN

En prévision des jours à venir, le faux infirme ainsi que le lui avait recommandé son frère, avait adopté, depuis qu'il simulait la paralysie, une atti-

tude spéciale qui devait lui permettre, quand la combinaison serait en route, de quitter sans inconvénient sa chambre pour gagner la mansarde d'abord et, ensuite, l'appartement du quatrième étage.

Cette attitude était la suivante:

Il s'isolait souvent dans sa chambre, grognant à tous propos. Le soir, il refusait obstinément de dîner, affirmant que cela troublerait son repos et exigeait qu'Aglaé se couchât dès le départ de sa cousine.

De plus, il avait formellement interdit qu'on le dérangeât la nuit.

Si j'ai besoin de vous, dit-il à la garde, je vous sonnerai. Mais ne venez pas, car j'ai le sommeil très léger, le moindre bruit me réveille, et c'est le diable pour me rendre.

Quand on l'installa dans le nouvel appartement, le pli déjà, était pris, et pour rien au monde, Aglaé n'eût dérangé son maître après huit heures du soir.

La disposition même des lieux servait en outre, puissamment, la réalisation de l'ingénieux plan des deux frères.

L'immeuble comportait six étages, dont cinq seulement desservis par l'ascenseur et le grand escalier. Pour accéder au sixième, il fallait soit emprunter l'escalier principal jusqu'au cinquième et, là, franchir une petite porte donnant accès à l'escalier de service, soit emprunter l'escalier de service.

Du premier au cinquième, chacun des cinq appartements de la maison était disposé d'une façon identique: une anti-chambre en équerre sur la quelle, dans sa première portion, s'ouvraient quatre portes: celle du palier à un bout; celle de l'escalier de service à l'autre bout; celle du salon à droite; et celle de la salle à manger à gauche. La dernière portion de l'anti-chambre desservait, à droite, la chambre du malade qui avait un cabinet de toilette de la chambre d'Aglaé et, à gauche, la cuisine et la chambre de Berthe Ollone.

# CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

## Véritable épidémie d'annulations de mariage au Palais

M. le juge Forest passe la journée d'hier à écouter les griefs des époux qui veulent se séparer

### Cinq demandes

Toute une série de demandes d'annulation de mariage ont été présentées hier à la division de pratique de la Cour supérieure. Les motifs les plus divers sont invoqués à l'appui de ces demandes qui sont faites tantôt par l'épouse tantôt par le mari. La première demande est celle de Juliette McKenzie, épouse de Harold A. Bell. Le mariage a été célébré par un ministre protestant le 15 juillet 1932 dans un des bureaux de l'édifice Dominion Square à Montréal. Mme McKenzie, qui appartient à la religion catholique, allègue dans son action que le défendeur, son mari, lui avait promis que le mariage serait par la suite célébré devant le prêtre catholique, le défendeur était d'ailleurs mineur et il n'avait pas le consentement de ses parents. Les motifs d'annulation invoqués ici sont donc la minorité du conjoint, le défaut de consentement des parents, la fausse représentation au sujet de la bénédiction du mariage devant le prêtre, et, enfin, le fait que l'Eglise catholique tient comme nul le mariage célébré entre un catholique et un protestant devant un ministre autre qu'un ministre de la religion catholique.

Dans une autre cause, c'est le mari qui demande l'annulation. M. Arthur Cholette, en effet, veut dénouer les liens matrimoniaux qui l'unissent à Margaret Yalloway Jones. Ce mariage a été célébré le 24 juillet 1922. La défenderesse était une divorcée, ayant déjà épousé M. Walter Conalty. Le divorce avait été obtenu du parlement fédéral quelque temps avant le deuxième mariage. Comme elle ne pouvait pas se remarier dans la province de Québec, M. Cholette et elle sont allés aux Etats-Unis, à Ogdenburg, afin d'établir la loi du pays. Le mariage a été célébré par devant un juge de paix. Le demandeur est catholique et la défenderesse anglicane. Les motifs invoqués sont la nullité du mariage d'un catholique contracté devant un ministre autre qu'un prêtre et le fait que les conjoints ont éludé la loi du pays.

Dans une troisième affaire, c'est encore le mari qui se porte demandeur. M. Albert Brunet demande l'annulation de son mariage avec Medora-Loretta Hoy, alias Dorothée Crouch, qu'il épousa à Toronto le 5 avril 1932 devant un ministre anglican. Comme motifs d'annulation, le mari invoque le fait qu'il est catholique et qu'il s'est marié devant un ministre protestant; le fait que son épouse lui aurait faussement représenté qu'elle n'était âgée que de 29 ans alors qu'elle était beaucoup plus âgée; et, enfin, le fait que son épouse s'était représentée à lui comme étant veuve alors que son premier mari, M. W. L. Crouch, vit encore et demeure à Vancouver.

Dans une quatrième cause, c'est la femme qui demande l'annulation. Il s'agit ici de deux catholiques mariés devant un ministre protestant. Dame Caroline Gurney, alias Caroline-Kathleen Kennedy, a épousé M. H. James Hummel, un catholique, le 26 avril 1937, devant un ministre protestant de l'église baptiste du Tabernacle. La cérémonie a eu lieu dans un bureau. Les motifs d'annulation sont religieux. Me Paul Massé, avocat, représente la demande dans cette affaire ainsi que dans la précédente.

Dans une autre affaire encore, William Borchert demande l'annulation de son mariage avec Catherine Hickey pour cause d'impuissance.

## COUR SUPERIEURE

Division de Pratique

Le 30 juin 1938

Président: L'honorable juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus:

A. Lalonde vs N. Boutin; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

L. Long vs Cité de Montréal; jugement accordant motion pour péremption.

Star Glass Co. Ltd. vs A. Dionne et al et D. Dubé et H. Smith; motion continuée sine die.

L. G. Gravel vs Dame M. L. Poirier; jugement ordonnant de nommer nouveau procureur.

S. Vidoraj vs Montreal Tramways Co.; jugement autorisant examen médical avant défense.

S. Vidoraj vs Montreal Tramways Co.; jugement autorisant examen avant défense.

I. Pelman vs Steinberg's Service Stores Ltd.; jugement autorisant examen médical avant défense.

A. Tremblay vs A. Lavioie et al; jugement autorisant examen avant défense.

E. Paquin vs E. J. Thompson; jugement autorisant examen avant défense.

Dame T. Martin vs Legal & General Assurance Society Ltd.; jugement accordant motion pour détails.

A. Brunet vs E. J. Thompson; jugement autorisant examen avant défense.

P. Florant vs H. H. Burko; jugement revu, sans mémoire de frais, sans frais.

I. Perlmann vs Steinberg's Service Stores Ltd.; jugement autorisant examen avant défense.

J. E. Rouleau vs W. Willard; jugement autorisant examen avant défense.

G. Coderre vs M. G. Kelly; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Charles M. Abbott Limited vs S. Migicovsky; jugement pour \$102.95 avec int. et dépens.

I. Gornitsky vs F. Klico; jugement pour \$150 avec int. et dépens.

J. B. Auclair (fils) vs S. Jacobson; jugement pour \$100.40 avec int. et dépens.

Benjamin Horlick vs Louis Bennett et al; jugement contre le défendeur, Morris Bennett pour \$200 avec int. et dépens.

Frank O. Chatham vs L. D. Newman; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour le somme de \$128.50 avec int. et dépens.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (Caisse Nationale d'Economie) vs Téléphone Patenaude et C. Albert Terrault, mis-en-cause; jugement pour \$2,527.74 avec int. et dépens.

A. Baillargeon vs A. Beaulieu et David Trudel, mis-en-cause; jugement en déclaration d'hypothèque au montant de \$5,242.50 avec int. et dépens.

Joseph Gougeon vs Louis Tholin; jugement pour \$184 pour loyer échu avec int. et dépens.

Dominic Forcino vs Gemma Forcino, alias Forcett et al et Shaver's Laundry Ltd. et al; jugement contre le défendeur, le Dr. Benoit et la défenderesse Marie Forcett, par défaut.

Michael Raff vs E. Auzer; jugement accordant consentement produit.

Elie H. Gagnon vs Cité de Montréal; jugement autorisant examen médical avant défense.

M. E. Plaisance; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

G. V. Gagnon vs P. P. Coulson; jugement accordant règlement pour les frais seulement.

## Thompson aura le temps de vieillir

C'est ce que déclare le tribunal en imposant une sentence de 2 ans

C. Thompson, vieillard de 65 ans, condamné à une peine de 3 ans, en cour d'Assises, par le juge Wilfrid Lazure, après avoir été déclaré coupable de viol, revenait hier devant le juge Charles Langlois pour recevoir sa sentence sur trois aveux de culpabilité pour des attentats à la pudeur. Le tribunal, après avoir écouté un appel à la clémence présenté par Me Ulric G. Laurencelle, avocat de la défense, déclara:

— Thompson, j'aurais pu vous condamner à la peine du fouet mais votre âge vous sauve de ce supplice. D'ailleurs le fouet serait-il un remède dans votre cas? Je dois protéger les foyers et vous devez être tenu à l'écart assez longtemps pour vieillir encore et méditer sur l'horreur de vos actes. J'ai pesé le tout et je voulais d'abord vous condamner à six années au bagne. Je me rends à l'appel de votre défenseur et vous condamne donc à 2 ans, sur chaque crime, mais avec la confusion des peines. Mais je dois ajouter que deux années commenceront seulement à l'expiration de votre première sentence de 3 ans, imposée par le juge Lazure.

Thompson se faisait passer pour médecin et sous le prétexte d'embaucher des jeunes filles demandait, dans un grand journal français de la métropole, des bonnes et des infirmières. Une quinzaine de nouvelles chômeuses se présentèrent à son domicile de la rue Saint-Denis avec le résultat que l'on sait.

## Tribunal clément pour Ed. Bigras

L'instigateur d'un cambriolage dans une maison de campagne condamné à la prison

Edouard Bigras, sans adresse connue, a été condamné à une peine de 6 mois, hier, par le juge Langlois, après avoir avoué un vol dans une maison d'été au lac des Ecroces, la propriété de M. J. Lapin. Me Myer Gameroff, avocat de la défense, avant la sentence, souligna au tribunal la nombreuse famille du prisonnier et fit appel à la clémence. Le juge Langlois déclara donc:

— C'est vous le plus coupable et deux pauvres jeunes gens ont été entraînés par vos conseils à cambrioler cette maison de campagne. Il est vrai que vous n'avez pas de casier judiciaire, mais j'avais décidé de vous imposer une peine de 12 mois. Je serai cependant clément et je ne puis pas pas vous condamner. Vous passerez donc 6 mois à la prison à dater du 13 juin.

En prenant la route des cellules Bigras s'écria:

— C'est pas un honneur pour mes enfants, la prison.

— Vous auriez dû y songer avant votre délit, conclut le tribunal.

Tél. Plateau 8001  
Hernand Bissonnette C.R.  
Roch Pinard, H.L.M.  
C. Châteauguay, P. Perrault, L.L.D.  
**BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT**  
AVOCATS  
Immeuble Transportation  
Chambre 420  
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL

**P. CARTES PROFESSIONNELLES**  
**AVOCATS**  
**Geoffrion & Prud'homme**  
AVOCATS ET PROCUREURS  
Aimé Geoffrion, c.r.  
J. A. Prud'homme, c.r.  
C. Antoine Geoffrion, L.L.B.  
Paul S. Major, B.A., LL.B.  
112, rue Saint-Jacques  
Tél. HARBOR 8177 - MONTREAL  
Adresse télégraphique: Geoffrion

**BRAS & CAMPBELL**  
AVOCATS ET PROCUREURS  
F. PHILIPPE BRAS, C.R.  
A. J. CAMPBELL - C. DEMERS  
Edifice Banque Royale  
360 ouest, rue St-Jacques  
MONTREAL

Téléphone HARBOR 0123  
**BRAS & CAMPBELL**  
AVOCATS ET PROCUREURS  
F. PHILIPPE BRAS, C.R.  
A. J. CAMPBELL - C. DEMERS  
Edifice Banque Royale  
360 ouest, rue St-Jacques  
MONTREAL

Tél. BE. 1088 - Casier Postal 2886  
**Vien, Faribault et Trudeau**  
AVOCATS  
THOMAS VIEN, C.R., M.P.  
LEON FARIBAULT, C.R.  
MAURICE TRUDEAU, LL.B.  
Suite 1025  
**IMMEUBLE TRANSPORTATION**  
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL

## Intéressant litige à Saint-Hyacinthe

La cause Desnoyers-St-Pie de Bagot repose sur des questions de droit de servitude

Saint-Hyacinthe, 29. (du correspondant du Canada). — Le magistrat Emile Marin a entendu cette semaine une cause qui repose surtout sur des questions de droit et qui, au dire des habitués du Palais ici, est une des plus intéressantes du point de vue du droit civil, qui soient encore venues devant le tribunal depuis plusieurs années. Il s'agit de la cause de C. E. Desnoyers contre la corporation du village de St-Pie de Bagot. Après une courte enquête hier sur des questions de fait, les avocats des deux parties se sont entendus pour soumettre leurs arguments par écrit, ce que le juge a accepté.

En 1903, un nommé Jos. Fontaine avait vendu à Pierre-D. Casavant des sources d'eau sur sa terre à St-Pie, à condition que l'acheteur fournirait l'eau gratuitement à la maison du vendeur. Plus tard, Casavant a vendu ses sources et l'aqueduc qu'il possédait à St-Pie à la corporation du village, qui est devenue propriétaire de tout le système d'aqueduc desservant la population de ce village. Fontaine, de son côté, a aussi vendu sa terre à un de ses frères et celui-ci l'a à son tour revendue et le demandeur Desnoyers en est finalement devenu l'acquéreur en 1928.

Avec l'accroissement de la population de St-Pie, la corporation du village a été obligée de modifier son système d'aqueduc et aujourd'hui le parcours de la canalisation est relativement éloigné des sources vendues en 1903 par Fontaine à Casavant.

Comme il restait du vieux tuyau, en juillet 1937 la corporation décida de le faire enlever. Desnoyers, maintenant, poursuit la corporation en annulation de cette résolution, prétendant que l'enlèvement des tuyaux aura pour effet de le priver de l'eau qu'il a le droit d'avoir gratuitement de l'aqueduc du village. Il prétend que l'acte de vente de 1903 crée une servitude en faveur de la maison qu'il occupe. La corporation, de son côté, plaide que Jos. Fontaine n'a jamais obligé Casavant à fournir l'eau à d'autres personnes qu'à lui-même. De fait, dans l'acte, il n'est pas mentionné que l'obligation subsistera en faveur des héritiers ou successeurs de Fontaine. Lorsque Fontaine a vendu sa propriété, il n'a aucunement fait mention non plus d'une servitude d'eau ou du droit de l'acquéreur d'être alimenté d'eau gratuitement par l'aqueduc. En d'autres termes, la corporation du village de St-Pie n'a jamais accepté de reconnaître une servitude en faveur de l'immeuble de Desnoyers. Et la cause en est là.

Me Anatole Gaudet, C.R., de Farnham, représente le demandeur Desnoyers, cependant que Me Victor Chabot, C.R., de St-Hyacinthe, occupe pour la corporation du village de St-Pie.

## UN "SUICIDE" QUI ETAIT BIEN MALADE

Un verdict de suicide a été rendu hier par le coroner Lorenzo Prince dans le cas de Réginald-Anderson Mayall, 3525, rue Durocher, qui sautait dans le fleuve Saint-Laurent, ces jours derniers, au pied de l'avenue Papineau, après avoir laissé sur le quai une note disant: "C'est un bon Anglais qui fait le saut". Mes Jean Héti et Georges Robert, avocats de la famille, ont fait entendre des témoignages devant le coroner pour prouver que Mayall était malade depuis plusieurs années. Le cadavre du noyé avait été retrouvé à bonne heure mercredi matin, à quelques pieds de l'endroit où le malheureux disparut dans l'onde.

### Procès autour d'un pari

St-Jérôme, 30. — Le juge Donat Lalonde aura à décider une fort intéressante cause qu'il a prise en délibéré mardi après-midi. Le 16 janvier, MM. Jean-Louis Proulx et Emile Lanthier, de St-Joseph du Lac, au cours d'une discussion sur les mérites de leur cheval respectif, firent un pari de \$50 en faveur de leur favori, pour une course qui devait avoir lieu le 12 février de St-Eustache à Cartierville, soit une distance de 24 milles. Le dépositaire du pari, l'enjeu entre les mains de M. Zolique Labelle, hôtelier de St-Joseph, et choisirent M. Henri Théorêt pour arbitre. La course devait avoir lieu, beau temps ou mauvais temps, le 12 février, M. Proulx se rendit à St-Eustache, mais M. Lanthier n'y alla pas. M. Proulx parcourut seul la distance fixée en 1 h 50 et M. Théorêt rendit sa décision en sa faveur, disant à M. Labelle de payer M. Proulx le montant du pari. Le soir du 12 février, M. Lanthier se rendit chez le dépositaire et lui défendit de donner son argent à M. Proulx, mais M. Labelle obéit à la décision de l'arbitre Théorêt.

M. Lanthier a alors réclamé en justice le remboursement de \$50.

### DANS UN NÔM, LA NUIT

Plusieurs bohèmes accusés d'avoir fêté la nuit, après avoir flâné tout le jour durant, s'en tiraient avec une remise de peine hier, en cour de record. Mais les noms des prévenus méritent une mention toute spéciale et personne ne leur en voudra d'avoir voulu tuer leur ennui. Parmi les moins sonores nous avons relevé: Placide Pellerin, Chelo Martini, Joseph Atlas, Frank Uko, Roch Leber, Elie Du Devoir, Kauru Ranta et Adam Care.

### Les Témoins de Jehovah

Omer Lupien et Labert Dufresne, accusés de libelle blasphématoire, étaient traduits devant le juge C. E. Guérin, hier, pour subir leur enquête judiciaire. Le tribunal décida de prendre l'affaire en délibéré et ajourna l'audience au 14 juillet pour entendre les arguments des deux parties.

Les prévenus ont été appréhendés dans Outremont par le détective Henri Beauregard, de la Sûreté provinciale, au moment où ils distribuaient de porte en porte des pamphlets de la secte connue sous le nom des Témoins de Jehovah. Me Olier Renaud occupe pour le ministère public et les inculpés sont défendus par Me R. L. Calder.

## Le vrai capital d'un pays selon F. D. Roosevelt

Ce sont ses ressources naturelles et sa population

### Deux discours

New-York, 30. (P.A.) — Le président Roosevelt a de nouveau parlé contre la guerre aujourd'hui et affirmé de nouveau que la politique du bon voisin devait servir de modèle au reste du monde. Le président a adressé la parole sur les terrains de l'Exposition Internationale de New-York à l'occasion de la pose de la pierre angulaire de l'immeuble de \$3,000,000 qu'y édifie le gouvernement de Washington.

Il s'est ensuite rendu à un mille plus loin pour parler aux instituteurs réunis pour le congrès de l'Association nationale d'éducation.

"Le seul vrai capital d'une nation," leur a-t-il dit, "ce sont ses ressources naturelles et ses cités humaines. Aussi longtemps que nous prendrons soin et tirerons le meilleur parti d'eux, nous survivrons comme nation puissante, comme nation riche et progressive, que les teneurs de livres disent ou non que les budgets ne sont pas équilibrés."

Il a prédit que l'histoire dira un jour que son budget de longue portée a été équilibré. Les instituteurs étaient réunis sur le site de l'édifice de l'éducation sur les terrains de l'Exposition Internationale.

Mme Roosevelt a présenté son mari. C'était la première fois que cela lui arrivait.

## Quand deux voisins décident d'y aller!

Une blanche, mariée à un jaune, accuse une polonaise de lui "garocher" des noms

Le recorder Léonce Plante hier a dû penser au sage d'Ésope quand Mme Joseph Lum, la femme blanche d'un Chinois, accusait l'une de ses voisines, une lourde polonaise, de l'avoir insultée de toutes les façons, et de lui avoir reproché son union avec un célèbre du Chinatown. Me Paul Desj, avocat de la poursuite, insista pour que la polonaise garde la paix et cesse de jeter le "pavé de l'ours" aux oreilles de sa voisine qui, après tout, est libre de vivre sa vie comme elle l'entend.

Le tribunal, après avoir souligné que la meilleure garantie de paix serait de déménager l'une au pôle nord et l'autre au pôle sud fit promettre à la polonaise de garder le silence, mais Mme Lum, tenant tendrement dans ses bras un vrai moussou, de 10 mois, s'écria:

— Elle va encore me "garocher" des noms.

— Elle va garder la paix, insiste le recorder.

A ce moment la polonaise se lève et dans un geste éloquent déclare:

— J'habite au-dessus de Mme Lum et elle a menacé de mettre le feu à la maison.

— Calmez-vous, reprend le recorder Plante. Si une femme désirait agir ainsi elle ne le dirait pas. Si elle vous menace à haute voix c'est qu'elle n'a pas l'intention de mettre son projet à exécution. Allez donc toutes deux et vivez en paix, c'est le moins que je puisse vous demander.

## Une apiculture qui vide les goussets!

Un présumé escroc qui offre plus de "miel" que d'abeilles est coffré

Il arrive de ne faire piquer par les ruelles, mais le comble de la malchance est de se faire "piquer" par un supposé vendeur d'abeilles qui vous fait miroiter tout le miel de la terre promise, si vous voulez bien bourse délier.

Parmi les nouveaux moyens de filouter les gens l'inspecteur Hilaire Beauregard, de la Sûreté provinciale, vient de découvrir celui de vendre d'abeilles, employé par un nommé Georges Sylvestre, sans adresse connue, mais qui, avec beaucoup d'adresse, aurait soutiré à de nombreuses victimes des sommes variant de \$3 à \$265. Dans une enquête commencée depuis longtemps les détectives de la Sûreté provinciale ont découvert que Sylvestre a commencé à vendre des abeilles en 1936 et a toujours continué, mais les apiculteurs attendent encore les essais promis et leur reine.

Le juge Maurice Tétrault fixa l'enquête judiciaire de Sylvestre au 6 juillet et exigea un cautionnement de \$500 pour sa libération provisoire.

## Récollection à la Maison du Christ-Roi

Le dimanche 3 juillet aura lieu, à la Chapelle des RR. PP. Franciscains, 2010 ouest, rue Dorchester, la récollection mensuelle des retraités de la Maison du Christ-Roi.

Il y aura messe de communion à 9 h., suivie du petit déjeuner. La conférence qui suivra, sera donnée par M. Joseph Hébert, président-général des ligues du Sacré-Cœur. Le Père Directeur dira aussi quelques mots.

## Volume-souvenir du Congrès

Pour conserver vivace le souvenir des fêtes inoubliables du Congrès, le Comité d'organisation a songé à la composition d'un volume-souvenir qui renfermera le récit détaillé de toutes les cérémonies, les allocutions de Son Eminence le Cardinal Legat, les sermons et conférences de Nos Seigneurs les Evêques, les rapports des différents comités d'étude et la presque totalité des photographies qui ont été prises lors de ce Congrès. Les personnes désireuses de se procurer ce magnifique volume et album souvenir voudront bien adresser la somme de \$5.00 à M. le Chanoine Victor Rochette, Archevêque de Québec.

## Essayez le thé

# "SALADA"

Orange Pekoe

## L'affaire Sandys référée à un comité parlementaire

Les députés britanniques, jaloux de leur immunité, condamnent l'action d'une cour militaire

### Secrets officiels

Londres, 30. (P. C.) — Sans dissidence, la Chambre des Communes a référé, ce soir, à un comité particulier composé de représentants de tous les partis et de tous les groupes, le cas de M. Duncan Sandys, conservateur.

Le comité étudiera aussi l'application de la loi des secrets officiels aux membres du Parlement dans l'exercice de leurs devoirs parlementaires. La possession d'informations secrètes sur la défense nationale par M. Sandys a été la cause de toute l'affaire. C'est un incident sans précédent dans l'histoire de Westminster.

Le tribunal militaire, devant lequel le gendre de M. Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, durant la guerre, avait été sommé de comparaître en uniforme, s'est réuni ce matin pour ajourner en attendant que le comité ait soumis son rapport. M. Sandys n'a pas comparu. La sommation a été suspendue.

Le comité permanent des Communes sur les privilèges, après deux heures de délibérations, a constaté à l'unanimité de ses membres, que la sommation à M. Sandys constituait une infraction aux privilèges des Communes. Le comité n'a recommandé.

Dans un calme qui contrastait singulièrement avec l'agitation antérieure, les Communes ont entendu M. Leslie Hore-Belisha secrétaire du Foreign Office, dire que la question sur les projets de défense que M. Sandys lui a soumise, révélait la connaissance d'un plan d'urgence du plus grand secret, indiquant la position exacte des canons britanniques et le nombre exact des magasins qui devaient les approvisionner. Il a ajouté que la question révélait non seulement la connaissance du plan, mais encore des modifications qui y ont été apportées subsequment.

L'enquête militaire a été instruite dans le but de découvrir les sources d'information de M. Sandys et comment ce plan secret a pu parvenir à sa connaissance.

M. Sandys, se levant dans la suite, a dit que dans sa question, il n'était pas question de la disposition des canons, mais seulement de leur nombre et de leurs conditions.

Au cours du débat, on a vigoureusement souligné la nécessité de préserver dans son intégrité l'immunité parlementaire.

## La pêche sera bonne en fin de semaine

La pêche sera bonne en fin de semaine, disent les rapports reçus des agents du Canadian National à travers la province de Québec.

Les rapports reçus de la région des Laurentides, au nord de Montréal, indiquent de belles prises au cours de la semaine.

On mande de Roberval, (Lac St-Jean), que la pêche est excellente et que les moustiques disparaissent tranquillement.

## Cameraman assassiné

Hollywood, 30. (P.A.) — King D. Gray, 40 ans, cameraman, a été trouvé mort dans une automobile aujourd'hui en face du bureau de poste d'Hollywood. On croit qu'il y a eu meurtre. Le cadavre a été de 8 à 15 heures dans la voiture avant qu'on s'en aperçut.

## Le Canada

Votre journal du matin

est nécessairement le

## PREMIER À VOUS RENSEIGNER

sur les événements mondiaux

## LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin avant de déjeuner

**12 mois, \$6 -- 6 mois, \$3**  
**3 mois, \$1.50**  
A Montréal seulement - Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

## Abonnement d'essai

Par la poste, pour la campagne seulement

**3 mois au prix de \$1**

LE CANADA

33 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.

NOM .....

ADRESSE .....

# RADIO-COURRIER

## ECHOS ET POTINS

### Récital d'orgue par M. Tanguay

M. Georges-Emile Tanguay, organiste de l'église de l'Immaculée-Conception, à Montréal, donnera un récital, le dimanche 3, de 9 h. 30 à 10 heures du soir, pour l'auditoire de Radio-Canada.

M. Tanguay qui est originaire de Québec a poursuivi ses études en France avec le maître Louis Vierne, organiste de Notre-Dame de Paris, décédé l'an dernier et Edouard Mignani, de Saint-Thomé d'Aquin.

Il étudia le contrepoint et l'harmonie avec Georges Caussade, du Conservatoire de Paris.

### La part des Franciscains dans notre histoire

Le dimanche 3, à huit heures du soir, les personnages du roman parlé de Radio-Canada, "En roulant ma boule", nous conduiront dans un quartier de l'Ouest de Montréal. Les de Larzac habitent maintenant rue Dorchester ouest. Ils visiteront le monastère des Pères Franciscains. Ils y apprendront le rôle que ces religieux ont joué dans l'histoire canadienne. C'est le regretté Père Hugolin, membre de la Société Royale du Canada et de la Société Historique de Montréal, qui quelques jours avant sa mort si brusquement arrivée avait donné à l'auteur du sketch ces renseignements.

### Les conférenciers du Réveil Rural

Les conférenciers du Réveil rural, ces jours prochains, aux postes du secteur français de Radio-Canada, seront:

Vendredi, 1er juillet: "Jeunes naturalistes", Mme Pellerin Lagloire.

Samedi, 2 juillet: "Causerie, 'Le Ber'", Mme Claire Gervais Roy.

Dimanche, 3 juillet: "Expression populaire dans la poterie", Pierre Normandin, professeur à l'Ecole des Beaux Arts.

### Vendredi 1er juillet

#### Détails de la journée d'aujourd'hui

**CHP**

12 h. 15 Chansons françaises.

12 h. 25 Aiden Jenkins, basse.

12 h. 30 Radio-journal.

12 h. 35 Chansons françaises.

12 h. 45 Raymar.

1 h. 00 Pianistes Carleton et Wayne.

1 h. 15 The Escorts and Betty.

1 h. 20 Trio instrumental.

1 h. 25 Concert (disques).

1 h. 30 Fantaisie Marine américaine.

1 h. 35 Chansonnets françaises.

1 h. 40 Lot et 100.

1 h. 45 Continental Varieties.

1 h. 50 Disques.

1 h. 55 Radio-journal, Interim.

2 h. 00 Disques pour tous.

2 h. 05 Chant de François Brunet.

2 h. 10 Studio.

2 h. 15 Les Beaux disques.

2 h. 20 Relais de Londres.

2 h. 25 Dans le domaine des sports.

2 h. 30 Interim musical.

2 h. 35 Discours Vincent Massey.

2 h. 40 Le réveil rural.

2 h. 45 Voies de la nuit.

2 h. 50 Orch. symph. B.C.C.

2 h. 55 Fémina.

3 h. 00 Centenaire du Saguenay.

3 h. 05 Waitz Time.

3 h. 10 Symphonie de Philadelphie.

3 h. 15 Conc. Symph. NBC en hommage au Canada.

3 h. 20 Radio-journal.

3 h. 25 Au rythme de Paris.

3 h. 30 Orchestre Jerry Fuller.

3 h. 35 Orchestre Frank Trumbauer.

3 h. 40 Orchestre Lew Zolich.

3 h. 45 Fin des émissions.

**CBM**

12 h. 00 Ernest Coulton, baryton.

12 h. 15 Musique militaire.

12 h. 20 Radio-journal.

12 h. 25 Airs populaires.

12 h. 30 Raymar.

1 h. 00 The Happy Gang.

1 h. 15 Street Scene (Hallfax).

1 h. 20 Trio instrumental.

1 h. 25 Concert (disques).

1 h. 30 London Calling.

1 h. 35 Concert (disques).

1 h. 40 Rush Hughes.

1 h. 45 This English (causerie).

1 h. 50 Dick Tracy.

1 h. 55 Radio-journal.

2 h. 00 Programmes de la soirée.

2 h. 05 The Gloom Chasers.

2 h. 10 Studio.

2 h. 15 Airs populaires.

2 h. 20 Carte blanche (caus.).

2 h. 25 London Calling.

2 h. 30 Amos et Andy.

2 h. 35 Robinson Crusoe Jr.

2 h. 40 Orch. symph. B.C.C.

2 h. 45 Studio.

2 h. 50 The Bushy (sketch).

2 h. 55 Waitz Time.

3 h. 00 Minstrel Pamphure.

3 h. 05 Raymond G. Swine.

3 h. 10 Radio-journal.

3 h. 15 Conc. Symph. NBC en hommage au Canada.

3 h. 20 "Orchestre symph.", caus.

3 h. 25 Radio-journal.

3 h. 30 Au rythme de Paris.

3 h. 35 Al Donahue et son orchestre.

3 h. 40 Music (disques).

3 h. 45 Bob Crosby.

3 h. 50 Fin des émissions.

**CKAC**

7 h. 15 Mélodies rythmées.

7 h. 25 Sonnette.

7 h. 30 Pot-pourri matinal.

7 h. 35 Aubade.

7 h. 40 Chansons françaises.

7 h. 45 Nouvelles.

7 h. 50 Metropolitan Parade.

7 h. 55 Nouvelles (Radio).

8 h. 00 Bonjour Madame.

8 h. 05 Bonjour Madame.

8 h. 10 Nette et Rina-tin.

8 h. 15 L'art de la draperie.

8 h. 20 L'heure récréative.

8 h. 25 Sonnette.

8 h. 30 Sonnette.

8 h. 35 Richard Maxwell, ténor.

8 h. 40 Big Sister.

8 h. 45 La parade des mélodies.

8 h. 50 Programmes Service Rapide.

8 h. 55 à 9 h. 00: L'heure récréative.

9 h. 00 Province en progrès.

9 h. 05 Cours de la bourse.

9 h. 10 Nouvelles.

9 h. 15 Le monde féminin.

9 h. 20 Caprices mélodiques.

9 h. 25 La Rue Principale.

9 h. 30 Harrisburg Revue.

9 h. 35 Buffalo Theatre.

9 h. 40 Orch. Ken Sparrow.

9 h. 45 Chicago Varieties.

9 h. 50 Exécution de la draperie.

9 h. 55 Classiques légères.

10 h. 00 Chansonnets.

10 h. 05 Musique de chambre.

10 h. 10 Variétés continentales.

10 h. 15 Le Don Juan de la chanson.

10 h. 20 Raymar.

10 h. 25 Musique de danse.

10 h. 30 Nouvelles de chez nous.

10 h. 35 Moments éphémères.

10 h. 40 Chorale russe.

10 h. 45 Adventure in science.

10 h. 50 Holiace Shaw, soprano.

10 h. 55 C'est moi qui avais.

11 h. 00 Rhapsodie estivale.

11 h. 05 Hollywood Showcase.

11 h. 10 A choisir.

11 h. 15 L'heure hebdomadaire des sports.

11 h. 20 Radio-journal.

11 h. 25 Pianologie.

11 h. 30 Esquisses in music.

11 h. 35 Allo, allo, les sports.

11 h. 40 Pianologie.

11 h. 45 Ram Wild et orch.

11 h. 50 Jack Crawford et orchestre.

11 h. 55 A choisir.

12 h. 00 Buddy Rogers et orchestre.

12 h. 05 L'heure — Fin des émissions.

**CHLP**

7 h. 15 Sonnette.

7 h. 20 Réveil-matin musical.

7 h. 25 Chansons françaises.

7 h. 30 College Days.

7 h. 35 Disques de Lucienne Boyer.

7 h. 40 Variétés.

7 h. 45 Variétés.

7 h. 50 Quart d'heure Jasmine.

7 h. 55 Voyages modernes.

8 h. 00 Disques de Ray Ventura.

8 h. 05 Salon.

8 h. 10 L'heure féminine.

8 h. 15 Radio-journal.

8 h. 20 L'heure féminine.

8 h. 25 Fantaisies instrumentales.

# MUSIQUE ... THÉÂTRE ... CINÉMA

## DANSE HINDOUE



● Pour la première fois en dehors des Indes, des danseurs hindous masqués ont paru, dernièrement, à un théâtre de Londres. On voit ici Shuvendra, premier danseur de la troupe.

## QUAND LA RADIO SE MET A VOUS CAUSER TOUTES LES PEURS !

Si "l'assassinat" de l'hon. Maurice Duplessis, causé si froidement l'autre midi par les ondes courtes d'un poste émetteur (que serait-il arrivé si nous avions déjà la télévision), a fait rire bien des gens, la catastrophe de Beloeil vivra longtemps non seulement dans toutes les salles de rédaction, mais aussi dans le souvenir de plusieurs jeunes gens de Saint-Jean, en Québec, qui mercredi soir en écoutant la radio dans un restaurant local entendirent annoncer que le pont reliant Saint-Hilaire à Beloeil venait de s'effondrer dans les flots du Richelieu.

Voilà nos voyageurs au volant de plusieurs autos et peinant sur l'accélérateur pour arriver les premiers à Beloeil découvrant qu'il n'y avait ni ambulances, ni police provinciale, les jeunes gens apprenant qu'ils étaient 75 années en retard, puisque le pont en question disparaissait en 1863, entraînant avec lui un convoi de voyageurs et causant la mort de 90 personnes. Un ancien de la place s'efforçait pour montrer aux visiteurs les ruines du vieux pont, mais tous refusèrent et reprirent la route du patelin.

## Aux étrangers qui veulent faire un voyage en Belgique

Les formalités à accomplir sont simples, mais obligatoires

### Avis du consulat

Le consulat de Belgique nous prie de publier l'avis suivant:

"Il est rappelé au public que les étrangers, désireux de s'établir en Belgique, doivent tout d'abord se munir des documents prescrits par les conventions internationales (carte d'identité, passeport, visa). Ces conventions sont établies sur le principe de la réciprocité la plus stricte.

"Admettre qu'un étranger puisse pénétrer impunément en Belgique en violation de ces conventions, c'est abolir du même coup les conventions internationales, au seul bénéfice des étrangers, sans contre-partie pour les Belges qui continueraient à être régis par ces conventions.

"Des instructions formelles ont été données à la gendarmerie et à la douane, en vue de refouler les étrangers qui se présentent à la frontière sans être munis de documents réguliers.

"En vue de promouvoir le tourisme et les affaires, les consuls belges ont été habilités à délivrer des visas de voyage directs de tourisme ou d'affaires.

"Il est à la connaissance de la Sûreté Belge que des étrangers venus en Belgique sous le couvert de passeports, ne quittent pas le pays à l'expiration du visa et tentent de s'y fixer définitivement.

"Cette attitude est inadmissible et le Gouvernement Belge ne tolérera pas que des étrangers violent ainsi délibérément les prescriptions en vigueur et aggravent la situation économique du pays.

"Les étrangers, désireux de s'établir en Belgique en vue d'y exercer une industrie, pratiquer un commerce ou être enrôlés dans la main d'œuvre, obtiendront dans les consuls belges tous les renseignements relatifs aux formalités qu'il leur faut remplir pour obtenir l'autorisation de s'établir dans le pays.

"Les demandes de permis de séjour, introduites régulièrement, sont instruites par la Sûreté publique belge avec le souci de ne pas mettre en péril l'économie nationale et la tranquillité publique."

### Décès d'un Vanderbilt

Hyde-Park, New-York, 30. (P.A.). — M. Frederick William Vanderbilt, qui était âgé de 83 ans, dernier fils survivant de feu William Henry Vanderbilt, qui fut un grand propriétaire de chemins de fer, est décédé hier à sa maison de campagne. M. Vanderbilt était un grand amateur de yachting. Parmi les yachts qu'il possédait, on compte le "Conqueror", le "Warrior", qui aurait coûté \$500,000, et le "Vedette", qui aurait coûté \$1,000,000. Né en 1855, il eut pour épouse Louise Anthony Torrence, décédée il y a douze ans.

## Pont américain sur la rivière Rainy

Washington, 30. (P.A.). — Le président Roosevelt a approuvé hier un bill autorisant Beaudette (Minnesota) à ériger un pont sur la rivière Rainy et à percevoir un péage conforme aux lois canadiennes applicables à cet endroit.

## Le cirque Barnum et Bailey a été enfoncé

Washington, 30. (P.A.). — Les républicains se sont attaqués hier au président Roosevelt et à son administration, déclarant que le gouvernement démocrate avait "enfoncé" le cirque Ringling Brothers-Barnum et Bailey.

## AU DEPART DE M. WILTON SPENCER POUR TRINIDAD



● Hier après-midi, au bureau de M. Allan Spencer, agent de publicité, avait lieu un "send-off" en l'honneur de M. Wilton Spencer et de Mme Spencer, à l'occasion de leur départ pour Trinidad, où ils vont fêter, le 17 juillet prochain, les noces d'or du mariage de M. Spencer père et de Mme Spencer. On notait la présence à cette réunion de: (au premier rang, de gauche à droite) M. Allan Spencer, Mme Wilton Spencer, Mme Allan Spencer, Mme P. Baker, M. A. Malouf; (second rang, dans le même ordre) M.T. Cleary, M. S. Morgan Powell, M. Jack Slatery, M. A. Lawand, M. H. Knevels, M. N. N. Lawand, "Buddy Payne", organiste, M. A.-E.-T. Tabah, M. Francis Paré, M. Eddie Baillargeon, M. Len Rountree et M. Sam Préval. (Photo CANADA).

## DANS "HOLIDAY", AU PALACE



● Les toilettes de Katharine Hepburn dans son dernier film qui prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Palace.

## Voyage à Toronto de la Chambre de Commerce

Nos hommes d'affaires seront les hôtes de la Ville, du Board of Trade et de l'Exposition

### Programme

Le voyage de la Chambre de commerce du district de Montréal en Abitibi, l'été dernier, ayant remporté un si grand succès, on en organise un autre, cette année, à Toronto, du 26 au 29 août. M. le maire Ralph-C. Day de Toronto, le Board of Trade de la Ville-Reine et l'Exposition Canadienne Nationale ont assuré les visiteurs de Montréal de la plus cordiale réception. A l'assemblée du conseil de la Chambre, tenue ces jours derniers, on a approuvé avec enthousiasme le voyage projeté. Le prix en a été fixé à \$30 par personne, tout compris. Le secrétaire de la Chambre est le seul endroit pour obtenir des renseignements et des billets pour ce voyage dont voici l'itinéraire en détail:

Départ de Montréal Gare Windsor, 10 h. 45 du soir vendredi, 26 août; Arrivée à Toronto, 7 heures 15 du matin, samedi, 27 août.

Déjeuner à l'hôtel Royal York; Visite de la ville en autocar, avant-midi; Lunch à l'hôtel Royal York; Transfert par autocar, vers 1 heure 30 p.m., de l'hôtel aux terrains de l'Exposition; Banquet à l'hôtel Royal York; Chambre à l'hôtel Royal York; Transfert en autocar de l'hôtel au quai de la Canada Steamship Lines.

Départ de Toronto, Bateau 7 heures 15 a.m. dimanche, 28 août; Arrivée à Queenston, Bateau 10 heures a.m. dimanche, 28 août. Déjeuner à bord du bateau.

Départ de Queenston en autocar 10 heures 05 a.m. dimanche 28 août; Arrivée à Niagara Falls, Ont. 10 heures 30 a.m., 28 août.

Vue des chutes; Lunch à l'hôtel General Brock; Voyage en autocar, dans l'après-midi, de Niagara Falls à Buffalo et retour à Queenston.

Départ de Queenston, Bateau à 5 heures 30 p.m., dimanche, 28 août; Arrivée à Toronto, Bateau, à 8 heures 15 p.m., dimanche, 28 août.

Dîner à bord du bateau; Transfert en autocar, quai à la gare.

Départ de Toronto, Gare Union, à 10 heures 55 p.m. dimanche, 28 août. Arrivée à Montréal, gare Windsor, à 7 heures a.m. lundi, 29 août.

## Concert populaire, ce soir, de la Société des Concerts symphoniques, à la montagne

C'est ce soir même que la Société des concerts symphoniques de Montréal inaugure, au Chalet de la Montagne, sa série de concerts populaires pour la saison d'été, une initiative à laquelle le grand public mélomane de la métropole applaudira, sans doute.

En choisissant le sommet du Mont-Royal pour faire de la musique pendant les mois de juillet et d'août, la Société offre à ceux qui se seraient peut-être refusés à s'enfermer pendant la canicule, dans une salle de la ville, la perspective d'un décor nouveau et plein de fraîcheur, comme il arrive aux new-yorkais quand leur orchestre symphonique déserte Carnegie Hall pour s'installer dans l'ampthéâtre des hauteurs du quartier universitaire.

L'accès au Chalet particulièrement à cette époque de l'année, est toujours facile, que l'on vienne par la ligne des tramways qui part de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc, ou que l'on fasse route par le tram du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Shakespeare. Les soirs de concert, ces deux lignes seront régulièrement desservies.

Le programme de ce soir convient bien par son caractère au lieu et à la saison.

1—Guillaume Tell, Ouverture... Rossini

2—L'Arlesienne, suite... Bizet

3—Tales of the Vienna Woods... Johann Strauss

Intermission

## Le prochain grand film de Disney sera "Pinocchio"

Walt Disney vient d'annoncer que le programme de 18 sujets courts et d'un grand film de dessins animés, projeté par sa compagnie pour 1938-1939, coûtera \$3,000,000. Un sujet court mettant en vedette Mickey Mouse ou Donald Duck revient à \$50,000 ou \$80,000 et on sait que "Snow White" a coûté plus d'un million et demi. Une courte bobine nécessite de 12,000 à 15,000 dessins animés. Pour "Snow White" on a fait un million de croquis dont 250,000 ont servi dans le film.

Pour remplir ce programme, le plus élaboré jamais entrepris par Disney, on a jeté les plans de nouveaux studios modernes. Le personnel des studios Disney est monté de 250, il y a cinq ans, à 800 personnes aujourd'hui.

"Contrairement à l'opinion courante, ce ne sont pas les problèmes techniques que nous trouvons les plus difficiles à surmonter," dit M. Disney. "Notre grande difficulté est de créer des caractères de toute pièce. En effet nous avons affaire ici à des êtres purement imaginaires et non à des acteurs en chair et en os comme les réalisateurs ordinaires. Nos dessinateurs et animateurs prennent parfois des mois à donner naissance à un caractère qui vaut la peine."

Le prochain grand film, pour faire suite à "Snow White", sera "Pinocchio". Une équipe est à jeter les bases de "Bambi" qui ira devant les caméras dans six mois environ.

## Excursion "Show Boat"

L'excursion "Show-Boat" organisée par Charles Goulet est dès maintenant un succès assuré, puisqu'il ne reste plus que quelques billets.

Les personnes désireuses de s'en procurer sont priées de s'adresser à M. Jean Goulet, FA. 2515, Mme Jos. Bleau, Clairval 5314, M. Paul Blais, Wellington 3043.

Les réservations de billets déjà faites, seront gardées jusqu'au 10 juillet seulement.

## Le conseil de Kénogami réélu par acclamation

Chicoutimi, 30. (Du correspondant du Canada). — Le conseil municipal de Kénogami vient d'exprimer sa reconnaissance à la population de Kénogami qui a voulu le réélire par acclamation afin de ne dérouter en rien les fêtes religieuses nationales et régionales de la fin de juin et du commencement de juillet.

## Excursion "Show Boat"

L'excursion "Show-Boat" organisée par Charles Goulet est dès maintenant un succès assuré, puisqu'il ne reste plus que quelques billets.

Les personnes désireuses de s'en procurer sont priées de s'adresser à M. Jean Goulet, FA. 2515, Mme Jos. Bleau, Clairval 5314, M. Paul Blais, Wellington 3043.

Les réservations de billets déjà faites, seront gardées jusqu'au 10 juillet seulement.

## Le conseil de Kénogami réélu par acclamation

Chicoutimi, 30. (Du correspondant du Canada). — Le conseil municipal de Kénogami vient d'exprimer sa reconnaissance à la population de Kénogami qui a voulu le réélire par acclamation afin de ne dérouter en rien les fêtes religieuses nationales et régionales de la fin de juin et du commencement de juillet.

## Excursion "Show Boat"

L'excursion "Show-Boat" organisée par Charles Goulet est dès maintenant un succès assuré, puisqu'il ne reste plus que quelques billets.

Les personnes désireuses de s'en procurer sont priées de s'adresser à M. Jean Goulet, FA. 2515, Mme Jos. Bleau, Clairval 5314, M. Paul Blais, Wellington 3043.

Les réservations de billets déjà faites, seront gardées jusqu'au 10 juillet seulement.

## Le conseil de Kénogami réélu par acclamation

Chicoutimi, 30. (Du correspondant du Canada). — Le conseil municipal de Kénogami vient d'exprimer sa reconnaissance à la population de Kénogami qui a voulu le réélire par acclamation afin de ne dérouter en rien les fêtes religieuses nationales et régionales de la fin de juin et du commencement de juillet.

## Excursion "Show Boat"

L'excursion "Show-Boat" organisée par Charles Goulet est dès maintenant un succès assuré, puisqu'il ne reste plus que quelques billets.

Les personnes désireuses de s'en procurer sont priées de s'adresser à M. Jean Goulet, FA. 2515, Mme Jos. Bleau, Clairval 5314, M. Paul Blais, Wellington 3043.

Les réservations de billets déjà faites, seront gardées jusqu'au 10 juillet seulement.

## L'horaire des spectacles

ST-DENIS. — "Femmes" à 1 h. 4 h. 6 h. 45, 9 h. 45, "Empreinte Rouge" à 2 h. 15, 5 h. 15, 8 h. 25.

CINEMA DE PARIS. — "Régain" à 11 h. 15, 1 h. 30, 4 h. 12, 6 h. 45, 9 h. 20.

PALACE. — "Holiday" à 11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 25, 7 h. 15, 9 h. 55.

CAPITOL. — "Kidnapped" 11 h. 01, 1 h. 45, 4 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 01; "Walking Down Broadway" à 9 h. 52, 12 h. 35, 3 h. 20, 6 h. 05, 8 h. 50.

PRINCESS. — "You and Me" 11 h. 11, 1 h. 55, 4 h. 41, 7 h. 25, 10 h. 11; "Mama Runs Wild" à 10 h. 12, 4 h. 45, 8 h. 30, 6 h. 15, 9 h.

## A bord de l'"Ascania"

Parmi les passagers qui s'embarquent ce matin au port, à bord du paquebot "Ascania", de la Cunard-White Star Line, en partance pour Plymouth, Le Havre et Londres, on nous signale M. P. T. Molson, M. et Mme George Allan, Mme S. Marceau, Mlle A.-J. Marceau, de Montréal; Mme H.-R. Van et son fils William, de Québec.

## ST-DENIS A l'affiche

Henri Rollan - Jeanne Heit dans "FEMMES"

En programme double avec Collette Darfeuil - Maurice Legrand dans "L'EMPREINTE ROUGE"

## Cinema PARIS 2e et dernière semaine

Fernandel et Grane Demasie dans "REGAIN"

avec Marguerite Moreno et Gabriel Gabrio.

SALLE CLIMATISEE

## IMPERIAL A l'affiche

"THE MAIN EVENT"

aussi

"Judge Hardy's Children"

Matin: 26 cts.; après-midi: 25 cts.; Soir 25 et 34 cts.

## PRINCESS A l'affiche

Kylin Sidney et George Raff dans "YOU AND ME"

aussi

"MAMA RUNS WILD"

Tous les jours de 10 h. du matin à 1 h. après-midi: 25c.

## PALACE A l'affiche

KATHERINE HEPBURN dans "HOLIDAY"

avec Cary Grant et Doris Nolan

Tous les jours de 10 h. du matin à 1 h. après-midi: 25c.

## CAPITOL A l'affiche

Warner Baxter et Aileen Whalen dans "KIDNAPPED"

aussi

"Walking Down Broadway"

Tous les jours de 10 h. du matin à 1 h. après-midi: 25c.

## Les Concerts Symphoniques de Montréal

Concert populaire au Chalet de la montagne

CE SOIR, VENDREDI 1er JUILLET à 8.30 P.M.

Chef d'orchestre

WILFRID PELLETIER

ADMISSION: .25

Renseignements: LA. 6037, chambre 241, hôtel Windsor.

# Barbara Hutton confie son fils au ministère public

Un nouveau protocole germano-britannique

Londres, 30. — Outre l'accord naval des trois puissances, la Grande-Bretagne a signé, aujourd'hui, un protocole avec l'Allemagne, lequel fait concorder le traité naval anglo-allemand avec la nouvelle limitation navale.

La Grande-Bretagne espère aussi conclure un protocole semblable avec la Russie soviétique, avec qui elle a aussi un traité naval bilatéral.

# Un maître-chanteur se laisse prendre en flagrant délit

Il tombe, avec les \$300 exigés, dans le piège tendu par la police

Un salut coûteux

Depuis environ trois semaines, Mme G. T. Davis, 3554, rue Drummond, ne cessait de recevoir des lettres de menaces et des télégrammes l'engageant de remettre une somme de \$300 à la personne qu'on lui désignait en temps voulu. Après un dernier appel plus menaçant que les autres, Mme Davis se décida à confier ses troubles à l'inspecteur Armand Brodeur, de la police judiciaire et ce dernier décida de tendre un piège au maître-chanteur inconnu.

Hier, après un nouvel avertissement Mme Davis déclara qu'elle irait porter la somme demandée et rendit son fils lui fut donné à l'angle des rues Guy et Dorchester. Elle devait attendre qu'un homme la salue et enlever son chapeau en passant près d'elle. Après avoir retiré les \$300 de la banque, Mme Davis, accompagnée des sergents-détectives Desormeaux et Théoret, marqua le papier-monnaie et se rendit à l'endroit désigné.

Les détectives firent le guet et virent arriver un citoyen bien mis qui salua en vrai gentilhomme pour aussitôt tendre la main et recevoir le magot espéré. Mais des mains se posèrent sur ses épaules et il dû suivre les détectives aux quartiers-général. Le suspect donna le nom de Joseph Morin, âgé de 30 ans, 1161, rue de la Montagne. Il passera en en correctionnelle samedi matin sous deux accusations; extorsion et menaces.

# 2e centenaire de la paroisse de Pointe-du-Lac

De grandes fêtes auront lieu le 31 juillet

Les Soeurs Grises

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du Canada). — La paroisse de la Pointe-du-Lac célébrera, le 31 juillet prochain, le deuxième centenaire de sa fondation.

Il y a deux siècles que cette paroisse existe canoniquement. Ce territoire appartenait d'abord à la famille Godefroy de Tonnancourt, qui y bâtit un manoir occupé aujourd'hui par le presbytère.

Des personnalités célèbres ont succédé aux De Tonnancourt: Nicolas Montour et Ogden, deux élus plus tard députés du comté de Saint-Maurice. C'est Nicolas Montour qui a connu la carrière la plus mouvementée. Après avoir débuté comme engagé pour la Compagnie du Nord-Ouest, il devint un des barons de la fourrure, l'un des directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quand il abandonna sa carrière mouvementée, il acheta la seigneurie de la Pointe-du-Lac et construisit le magnifique manoir en pierre solide qui se dresse encore aujourd'hui au bord de la route nationale, près de l'église de la paroisse.

En même temps que le deuxième centenaire de sa fondation, la paroisse de la Pointe-du-Lac célébrera le soixantième anniversaire des Soeurs Grises établies grâce à la générosité du seigneur Tonnancourt Biron.

Les paroissiens fêteront aussi leur curé, M. l'abbé J.-Edmond Poisson, qui terminera cet été ses vingt-cinq années de curé à la Pointe-du-Lac.

Toutes ces fêtes auront lieu le dimanche 31 juillet. Les anciens résidents de la Pointe-du-Lac sont invités à prendre part à ces fêtes et à renouer des liens d'amitié que l'éloignement aurait pu relâcher.

Une messe sera célébrée le matin dans la vieille église paroissiale par M. l'abbé Poisson, assisté de prêtres de la Pointe-du-Lac. M. l'abbé Henri Garceau, lui aussi originaire de cette paroisse, prononcera le sermon. Un banquet aura lieu le midi et l'après-midi sera consacré à un pèlerinage historique au premier manoir, au moulin banal et au second manoir occupé aujourd'hui par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

D'autres fêtes publiques clôtureront la journée.

# Faits Divers

Joseph Louis Carrière, 42 ans, 1735, rue Plessis, passait dans la rue Sainte-Agathe, à 6 h. 50 hier soir, quand une femme de couleur, nommée Christine Atkinson, 28 ans, 718, rue Saint-Félix, l'assomma avec une bouteille, sans provocation apparente. Le blessé fut conduit à l'hôpital Saint-Luc et il fallut 9 points de suture pour fermer une plaie béante au cuir chevelu. La femme arrêtée passera en correctionnelle samedi.

Albert Bibeau, 53 ans, 1336 est, rue Notre-Dame, passait en face du numéro 460, rue Panet, à 4 h. hier après-midi, lorsqu'il s'affaissa soudain sur le trottoir. Un médecin, mandaté d'urgence, constata la mort et le cadavre a été transporté à la morgue.

# Les défenses de Matowchen aux mains des Nippons

Les Chinois se ménagent de nouvelles positions en amont pour défendre Hankéou

Le barrage

Shanghai, 30. (P.A.). — Comme la menace japonaise sur le barrage de Matowchen se fait plus pressante, les Chinois élevent de nouvelles fortifications et se ménagent de nouvelles lignes de défense à Kiukiang.

Kiukiang se trouve à 135 milles en aval de Tanchou, sur le fleuve Yangtse et à 40 milles en amont du barrage d'embarcations coulé, rempli de roches, et du système de fortifications qui a tenu en échec la poussée japonaise sur la capitale provisoire de la Chine.

Les autorités militaires chinoises admettent que la plus grande partie des troupes chinoises a été évacuée pour garnir des positions sur les collines qui dominent le fleuve Yangtse entre le barrage et Pengtse, à 15 milles au sud-ouest.

Cette nouvelle signifierait que les Japonais sont déjà virtuellement maîtres du barrage.

Les Chinois disent que des troupes d'arrière-garde continuent à résister dans quelques-uns des forts de Matowchen.

On a rapporté à Hankéou que les Japonais avaient réussi à traverser les premières lignes de défense des Chinois et à dépasser les positions de l'artillerie sur la rive sud du Yangtse, pendant que d'autres unités opéraient d'Anking, ont enchevêtré des positions chinoises et atteint la rive nord du fleuve.

Pendant ces opérations, les navires de guerre japonais ont continué à bombarder sans répit le barrage, ainsi que les nouvelles positions chinoises en amont, surtout celles de Chingshanpa.

# La session n'a pu être prorogée hier soir

(Suite de la page 1)

estimations budgétaires se totalisant à environ \$30,000,000, pour les ministères du Commerce, de la Pêche et des Travaux publics. C'est sur un item de \$15,000,000 pour payer la balance des dépenses de la Commission royale Turgeon, — qui a enquêté sur le problème des céréales, — que M. McEwen a parlé pendant près de deux heures.

Interrogé sur le sujet par le Sénat du bill créant une commission de régulation des pénitenciers, le ministre de la Justice, M. Lapointe, a dit que s'il en a l'occasion et le temps, il fera une déclaration à ce sujet, aujourd'hui, à la Chambre.

Le premier ministre a informé la Chambre des Communes que le gouverneur-général avait retardé son départ d'une semaine afin de pouvoir être présent à la cérémonie de la prorogation. M. King a dit qu'il avait conseillé au gouverneur-général de ne pas retarder son voyage et de permettre au juge Cannon, de la Cour Suprême, de le remplacer à cette cérémonie.

# La présence de M. Stevens au congrès des conservateurs

(Suite de la page 1)

désirais aucunement me succéder moi-même.

Des observateurs prétendent que la présence de M. Stevens au congrès conservateur présage un rapprochement entre les reconstructionnistes et les conservateurs. M. Stevens a rompu avec M. Bennett en 1934; il a démissionné du cabinet et fonda le parti de la reconstruction qu'il dirige depuis la campagne électorale de 1935. Il fut le seul candidat de ce parti à se faire élire.

Interrogé sur ses intentions concernant le rapprochement avec les conservateurs, M. Stevens a déclaré qu'il avait reçu de nombreux messages de félicitations de toutes les parties du Canada.

Il n'a pas voulu parler de l'éventualité de sa candidature à la direction du parti conservateur.

# Nouveau protocole naval

(Suite de la page 1)

ont conclu une entente séparée invitant une clause analogue régularisant les cuirassés. L'Union soviétique, aussi liée à la Grande-Bretagne par un pacte bilatéral, n'a pas encore fait connaître ses intentions, mais M. Duff Cooper a dit qu'il espérait que Moscou enverra bientôt une réponse satisfaisante.

Les deux cuirassés britanniques, actuellement en chantiers, en vertu du programme de 1938, jaugeont pas plus de 40,000 tonnes et seront armés de canons de 16 pouces.

Le lieutenant-commandant L.R. Fletcher, travailliste, a demandé si la Grande-Bretagne songeait à des négociations navales avec le Japon. M. Duff Cooper a répondu que "le gouvernement de St. Majesté est toujours disposé à discuter cette matière avec le gouvernement japonais."

Des négociations anglo-franco-américaines, qui se sont terminées par le recours à cette clause de sécurité, ont été provoquées par la nouvelle que le Japon construisait un cuirassé de 45,000 tonnes. Le Japon n'a pas répondu de façon satisfaisante aux notes qu'on lui a adressées à ce sujet.

Washington, 30. (P.A.). — On croit aux Etats-Unis que l'adoption d'un nouveau protocole élevant à 45,000 tonnes le tonnage maximum des cuirassés signifie qu'il y aura dorénavant deux limites aux tonnages des cuirassés, une limite de 40,000 tonnes pour l'Atlantique et une limite de 45,000 tonnes pour le Pacifique. Les Etats-Unis ne pourront pas construire avant un an des navires de 45,000 tonnes. Ils construisent actuellement deux cuirassés de 35,000 tonnes et vont bientôt en mettre quatre autres du même tonnage en chantiers.

# Schuschnigg sera traduit devant les tribunaux

Il devra répondre à des accusations de "meurtres judiciaires"

Il est à Vienne

Vienne, 30. (P.A.). — M. Joseph Buerckel, principal représentant du chancelier Hitler, en Autriche, a jeté de la lumière aujourd'hui, dans une interview, sur la question du gouvernement nazi.

Voici les principaux points touchés: L'ancien chancelier Kurt von Schuschnigg n'est pas un homme marié aux yeux du régime nazi. (On a mandé de Vienne le 3 juin que M. Schuschnigg avait épousé la comtesse Vera Fugger von Babenhausen, par procuration, son frère lui servant de mandataire).

Tous les biens des membres de la branche autrichienne de la famille des Hapsbourg seront confisqués.

Le baron Louis Rothschild, de la célèbre famille de banquiers internationaux, est toujours détenu. On s'efforce de régler la question de ses biens.

L'Autriche vit heureuse sous le régime nazi. Les plus ardents partisans du nazisme sont maintenant les anciens communistes autrichiens.

Bien qu'on ne doive pas congédier les ouvriers juifs, ceux-ci ne doivent s'attendre à aucun traitement de faveur tant qu'il y aura des gentils en chômage.

Buerckel a dit que Schuschnigg sera probablement traduit en justice pour avoir permis des "meurtres judiciaires" (application à faux de la justice, entraînant la mort des accusés).

"Notre fuhrer, cependant," a ajouté Buerckel, "dans un discours au Reichstag, a promis qu'il aurait la vie sauve."

Il a dit encore que Schuschnigg était toujours à Vienne, qu'il avait trois chambres à sa disposition, qu'il était bien traité.

Il a dit qu'on avait exagéré considérablement le nombre des arrestations opérées en Autriche. Il n'y aurait pratiquement que 3,780 détenus, la moitié étant des Juifs. Il a affirmé que la question de race n'avait eu rien à faire avec ces arrestations.

# Membre de la société des agriculteurs

Ottawa, 30. (P.C.). — Le Dr W. H. Brittain, de l'université McGill, et M. Robert Newton, directeur de la Division de biologie et d'agriculture du Conseil national de recherches, ont été faits membres associés de la Canadian Society of Technical Agriculturists, à la dernière séance du congrès aujourd'hui. Le Dr Wallace, recteur de l'université Queen's, a été fait membre honoraire.

# On arrête trois leaders autrichiens

Berlin, 30. (P.C.-Havas). — Le National-Zeitung d'Essen annonce ce soir l'arrestation de trois leaders autrichiens du régime de von Schuschnigg. Une enquête aurait confirmé les soupçons qu'on avait que les trois leaders préparaient un acte hostile au Reich. Les détenus sont le professeur Karl Gunz, leader de l'action catholique à Moedling, M. Karl Weinberger, leader du front patriotique de cette ville, et M. Hans Jischoff, leader du front patriotique du district.

# Nomination du Dr Campbell et de M. l'abbé Deslauriers

Québec, 30. (P.C.). — A la suite de la séance du cabinet, le premier ministre M. Duplessis a annoncé, aujourd'hui, que le Dr Malcolm Campbell a été nommé de nouveau membre de la Commission des écoles protestantes de Montréal. Membre de cette commission depuis quelque temps, le Dr Campbell venait de finir son terme d'office.

Le premier ministre a aussi annoncé la nomination de M. l'abbé Cyrille Deslauriers comme membre de la Commission des écoles catholiques de Québec.

# Le berceau des petites Dionne devant la justice

Toronto, 30. (P.C.). — M. Doudla Legros, de Callander, qui prétend posséder le panier qui a servi de berceau aux petites Dionne immédiatement après leur naissance, a pris une action en dommages et en injonction, aujourd'hui, contre Philip Adam, de Callander également, afin de l'empêcher de dire ou d'écrire que ce panier a été détruit quelques jours après la naissance des Dionne et qu'en conséquence il n'est donc pas en possession de M. Legros.

# Leon Turrou congédié

Washington, 30. (P.A.). — Le ministre de la Justice a annoncé, ce soir que Leon Turrou, ancien G-Man, qui avait quitté le service pour écrire sur ses activités dans l'enquête récente sur l'espionnage aux Etats-Unis, a été congédié. Le congédiement a été rendu effectif à compter du 20 juin, jour où Turrou a quitté volontairement le service. Turrou a violé son serment, prêté en 1935, de ne pas divulguer d'informations confidentielles à des personnes non autorisées à les recevoir.

# Le Japon aurait présenté de nouvelles propositions de paix au gouvernement chinois

Shanghai, 1er. — (P.C.-Havas). — On rapporte aujourd'hui que le Japon aurait fait de nouvelles propositions de paix à la Chine, imposant à ce pays quatre conditions principales.

A l'ambassade britannique, on a nié que sir Archibald Clark Kerr, ambassadeur britannique en Chine, serve d'intermédiaire entre les deux pays. M. Kerr est arrivé à Hong-Kong aujourd'hui, venant de Shanghai. Il est en route pour Hankéou.

On dit que les conditions de paix sont les mêmes que celles offertes en janvier. Elles sont comme suit:

1. La Chine doit faire partie du bloc anticommuniste Rome-Berlin-Tokio.
2. Formation d'un bloc économique Chine-Mandchoukouo-Japon.
3. Le Japon aura le droit de maintenir des garnisons dans plusieurs villes chinoises.
4. La Chine devra payer une indemnité de guerre, laquelle pourra être purement nominale.

Les Chinois affirment que ces conditions de paix seront rejetées.

# Le cardinal au centenaire du Saguenay

Mgr Villeneuve visitera la région du lac Saint-Jean

Réceptions

Chicoutimi, 30. — Son Eminence le cardinal Villeneuve arrivera le 3 juillet à la Grande-Baie, pour y assister aux principales cérémonies du centenaire du Saguenay, qui se dérouleront à la Baie des Haies.

Son Eminence passera une partie de la semaine au pays de Maria Chapdelaine. Au début de la semaine, il prendra part aux grandes fêtes qui auront lieu à la Grande-Baie. Son Eminence partira de Québec le dimanche 3 juillet à dix heures par le Chicomouti, par la route Saint-Urbain. En passant à la Baie St-Paul, il s'arrêtera au presbytère de Saint-Urbain, où il prendra le dîner.

Cortège composé de corps de cadets et de fanfares sera à l'arrivée de Son Eminence à Chicoutimi. Pendant son court séjour en cette ville, Son Eminence sera reçu au Séminaire par S. E. Mgr Charles Lamarche; le même soir, il y aura réception à la Cathédrale. Le lendemain, lundi 4 juillet, Son Eminence se rendra à Saint-Alexis de la Grande-Baie où elle assistera à une grand-messe en plein air, sur le théâtre du Centenaire. Le mardi 5 juillet, randonnée autour du lac Saint-Jean. Départ à 9 heures a.m. de Chicoutimi. Dans cette tournée, Son Eminence sera accompagnée de plusieurs prêtres de Québec et du Séminaire de Chicoutimi. S. E. Mgr Lamarche l'accompagnera à la Baie des Haies et au lac St-Jean.

# ECHOS de la Session fédérale

Ottawa, 30. (P.C.). — Le premier ministre, M. King, a dit à la Presse Canadienne, ce soir, qu'il avait l'intention de visiter les provinces de l'Ouest, l'automne prochain. A cause des négociations préparatoires d'un nouveau traité de commerce avec les Etats-Unis, il ne pourra pas faire ce voyage avant le mois de septembre.

Ottawa, 30. (P.C.). — Le comité sénatorial des chemins de fer a recommandé aujourd'hui à la Chambre haute de lui laisser poursuivre son enquête de la prochaine session. Entretemps, les deux chemins de fer, le Canadien Pacifique et le Canadien National, devront faire toutes les économies possibles, par la coopération et la réduction de leurs dépenses. Le Sénat a adopté le rapport.

# Voyage de noces autour du monde

San Juan, Porto-Rico, 30. (P.A.). — M. et Mme Charles P. Cox sont arrivés ici aujourd'hui dans leur embarcation de 37 pieds. Ils font un voyage de noces autour du monde. Cox partit seul d'Halifax. Il se rendit à Nassau, aux Bahamas, où, s'embarquant, il alla à Mlle Elma Penny, d'Halifax, lui demandant de venir le rejoindre. Il la demanda en mariage en lui proposant de faire ensemble le voyage de la vie et un voyage autour du monde. M. Cox est du Sussex. Il se propose d'aller en Océanie et de là en Angleterre.

# Automotive Transport Association

OF THE PROVINCE OF QUEBEC (succursale du Montreal Board of Trade)

LISTE PARTIELLE DES MEMBRES:

- J. B. Baillargeon Express Ltd. Transport de Longue Distance. Nouvelle-Angleterre, New-York, Toronto, Washington, Chicago. Tél. HA. 6271.
- Lecours-Godmer Transport. Montréal-Sainte-Anne-Mont-Laurier. CH. 1142 Ste-Agathe 133.
- Loyal Transport Ltd. Montréal-Trois-Rivières-Québec. PL. 3201.
- St-Hyacinthe Transport Inc. Montréal-St-Hyacinthe. Service régulier HIVER comme ETE. INS. Shannon PL. 1888. Tél. St-Hya. 356.
- Diamond Truck Co. Ltd. Montréal-Ottawa-Toronto-Cornwall. Tél. HA. 9175.
- Norman's Transfer Ltd. Montréal-Cornwall. Tél. PL. 3201.
- Sterling Transport Ltd. Montréal-Hull-Ottawa. LA. 0923. RI. 6070.
- Boyd's Lachute Express Ltd. Montréal-Lachute-Brownburg. Tél. PL. 3201.
- Laurin Express Ltd. Montréal-St-Jérôme-St-Agathe-St-Jovite. Tél. CH. 1176.
- Montreal-Ottawa Express Line Ltd. Montréal-Ottawa. DE. 8351. Sher. 7500.

# Des compagnons de Lawrence d'Arabie dans les rangs des terroristes arabes en Palestine

Jérusalem, 30. (P.C.-Reuters). — Les Arabes de Jérusalem sont convaincus que la façon experte avec laquelle on dynamite les ponts et les chemins de fer en Palestine est un fruit des enseignements donnés par Lawrence aux Arabes du désert.

Il y aurait d'anciens camarades d'armes du colonel T. E. Lawrence, qui l'aidèrent à raidir les chemins de fer turcs, dans les bandes de terroristes de Palestine.

Ces hommes, assure-t-on, viennent de Transjordanie et de Syrie. Ils combattent l'armée britannique avec laquelle ils ont naguère lutté. Ils ont appris à détruire des ponts, des gares de chemin de fer et des routes avec Lawrence, lorsque celui-ci chassa les Turcs du sud de l'empire Ottoman.

# Le typhon qui gagnait les côtes orientales du Japon a pris une direction nord-ouest

Tokio, 1er. (P.A.). — On établit à 197 le nombre des pertes de vie dues à la tempête et au tremblement de terre. Les communications ont été interrompues sur 13 chemins de fer.

Le typhon, qui se dirigeait vers les côtes orientales du Japon, a pris une direction nord-ouest. Le Japon sera ainsi épargné.

Domel (agence japonaise de nouvelles) dit qu'il est possible que l'on convoque une session spéciale du Parlement pour étudier les mesures de secours qui s'imposent.

D'après le relevé de la police, 297,376 maisons ont été soit détruites, soit dévastées, 104 ponts ont été emportés et on compte 177 éboulements.

Les services télégraphiques sont interrompus en plusieurs endroits. Les communications entre la capitale et le reste du pays sont difficiles.

# Nouveaux actes de terrorisme en Palestine

Un constable britannique tué près du bureau de poste de Jaffa

A Tel Aviv

Jérusalem, 30. (P.C.-Havas). — Les autorités britanniques ont mis fin au couvre-feu à Tel Aviv.

De toutes les parties du pays arrivent des nouvelles annonçant de nouveaux agissements terroristes.

Un terroriste qui n'a pas été identifié a tué un constable britannique près du bureau de poste de Jaffa.

Deux Juifs ont été blessés près de Jaffa. A Haifa, des Arabes armés ont attaqué des boutiques juives. Les constables ont blessé plusieurs assaillants.

Dans le même district, un train a été attaqué. On rapporte de nouveaux actes de sabotage sur le pipeline de Mosul.

Près de Bethléhem, une mine a explosé, blessant trois personnes en faisant explosion.

Décidé à supprimer une famille de quatre dans un village près de Jérusalem, un Arabe a tué d'abord le père et la fille. Il suivit ensuite le cortège funèbre et tua la mère et le fils.

A Tiberiade, des terroristes que l'on n'a pas identifiés ont lancé une bombe dans une pièce où des Juifs banquetaient. Sept personnes ont été blessées, dont trois enfants.

# Les loyalistes

Les nationaux ont pénétré leurs lignes à deux endroits dans le secteur d'Onda

Hendaye, France, 30. (P.A.). — Le gouvernement espagnol livre aujourd'hui une bataille déjà perdue pour lui dans un dernier effort pour empêcher les nationaux de traverser les lignes de défense de Valence sur la route Teruel à la mer.

Les quartiers généraux de campagne des nationaux annoncent que leurs troupes, qui ont reçu de nombreux renforts ont pénétré à deux endroits les lignes loyalistes dans le secteur d'Onda.

Les Galiciens, sous le commandement du général Miguel Aranda, ont avancé jusqu'au village d'Artana, à 30 milles de vol de Valence. A onze milles au nord-ouest d'Artana, une autre colonne opère sous le commandement du général Garcia Valino, près de Fanzara.

Les bulletins du gouvernement de Barcelone disent que les gains des insurgés dans le secteur de la rivière Migrales au sud de Fanzara se sont limités à une petite portion de territoire évacuée dans un léger mouvement de retraite après des bombardements très intenses d'artillerie et d'aviation.

Le gouvernement dit que ses adversaires disposent d'un plus grand nombre d'avions et de canons, mais que les miliciens compensent par leur héroïsme pour cette infériorité de matériel.

# Joan Blondell donne naissance à une fille

Hollywood, 30. (P.A.). — Joan Blondell, épouse de Dick Powell, a donné naissance aujourd'hui à une fille de huit livres. L'enfant est le second de Joan Blondell et le premier de Dick Powell. Recentment, Powell a adopté Norman Scott Barnum, enfant de quatre ans, premier né de sa femme.

## EXPEDIEZ PAR CAMION

TRANSPORT RAPIDE • TRANSPORT ECONOMIQUE

Appelez le membre de l'association le plus près de chez vous afin qu'il vous indique comment il peut vous être utile

### Automotive Transport Association

OF THE PROVINCE OF QUEBEC (succursale du Montreal Board of Trade)

LISTE PARTIELLE DES MEMBRES:

- J. B. Baillargeon Express Ltd. Transport de Longue Distance. Nouvelle-Angleterre, New-York, Toronto, Washington, Chicago. Tél. HA. 6271.
- Lecours-Godmer Transport. Montréal-Sainte-Anne-Mont-Laurier. CH. 1142 Ste-Agathe 133.
- Loyal Transport Ltd. Montréal-Trois-Rivières-Québec. PL. 3201.
- St-Hyacinthe Transport Inc. Montréal-St-Hyacinthe. Service régulier HIVER comme ETE. INS. Shannon PL. 1888. Tél. St-Hya. 356.
- Diamond Truck Co. Ltd. Montréal-Ottawa-Toronto-Cornwall. Tél. HA. 9175.
- Norman's Transfer Ltd. Montréal-Cornwall. Tél. PL. 3201.
- Sterling Transport Ltd. Montréal-Hull-Ottawa. LA. 0923. RI. 6070.
- Boyd's Lachute Express Ltd. Montréal-Lachute-Brownburg. Tél. PL. 3201.
- Laurin Express Ltd. Montréal-St-Jérôme-St-Agathe-St-Jovite. Tél. CH. 1176.
- Montreal-Ottawa Express Line Ltd. Montréal-Ottawa. DE. 8351. Sher. 7500.

Pour une copie gratuite de l'agenda officiel du fret de la Province de Québec téléphonez à MA 8086 ou écrivez au secrétaire, 425, edifice Board of Trade, Montréal



# Centermarch, plus fort que jamais, remporte sa quatrième victoire à King's Park

## "FORM CHART"

(Droits réservés par la Regal Press and Daily Racing Form)

Jeudi le 30 juin 1938. Onzième jour de la réunion du King Edward Jockey Club, à King's Park.

Commissaire président: Owen E. Pons; Commissaires associés: E.-C. St-Père, M.P., et Albert Laberge; W.-J. Morrisson, Mike Grant et E. W. Ferguson; et juge de la piste: W. D. Ritchie; Secrétaire des courses: Owen E. Pons.

| PREMIERE COURSE — 61-2 furlongs. 3 ans et plus. A réclamer. |      |      |     |     |      |      |         |
|-------------------------------------------------------------|------|------|-----|-----|------|------|---------|
|                                                             | Pes. | Dép. | 1/2 | 3/4 | Str. | Fin. | Cote    |
| Butterfly, E. Gross                                         | 112  | 5    | 1   | 1   | 1    | 1    | 180-100 |
| High Yellow, M. Sullivan                                    | 112  | 5    | 1   | 1   | 1    | 1    | 260-100 |
| Joggie, W. Halliburton                                      | 112  | 1    | 1   | 1   | 1    | 1    | 180-100 |
| Squeez Play, R. Fair                                        | 112  | 5    | 1   | 1   | 1    | 1    | 280-100 |
| Stella Connors, J. Harris                                   | 112  | 6    | 4   | 1   | 5    | 1    | 110-100 |
| Frank P. R. Fair                                            | 112  | 5    | 1   | 1   | 1    | 1    | 200-100 |
| Beckwith, J. Wood                                           | 112  | 5    | 8   | 6   | 1    | 7    | 180-100 |
| Barbette, J. Wilson                                         | 112  | 5    | 8   | 6   | 1    | 7    | 230-100 |
| Civil, P. Trépanier                                         | 117  | 4    | 6   | 7   | 8    | 8    | 200-100 |

Départ à 2.53 hres. Temps 1.24. Piste rapide. \$2.00 au mutuel rapportant sur Butterfly \$5.60, \$3.30, \$2.60; sur High Yellow \$3.35, \$4.00; sur Joggie \$4.25.

Butterfly bien placé dès le début passa en tête au dernier détour pour tenir avec courage à la fin. High Yellow, bien placé au début, s'avança d'une façon menaçante à la courbe. Son conducteur a du ralentir lorsque le vainqueur devança de sa route et le jument a fini avec entrain. Joggie a fini avec force après avoir commencé lentement. Stella Connors a failli.

| DEUXIEME COURSE — Un mille. 3 ans et plus. A réclamer. |      |      |       |       |       |       |          |
|--------------------------------------------------------|------|------|-------|-------|-------|-------|----------|
|                                                        | Pes. | Dép. | 1/2   | 3/4   | Str.  | Fin.  | Cote     |
| Rita R. R. Duggan                                      | 110  | 5    | 1     | 1     | 1 1/2 | 1     | 923-100  |
| Lord Dean, W. Halliburton                              | 110  | 5    | 8     | 4     | 1 1/2 | 2 1/2 | 95-100   |
| Squeez Play, R. Fair                                   | 110  | 5    | 4     | 2     | 1 1/2 | 1     | 380-100  |
| Lake Shore, E. G. Harris                               | 110  | 5    | 7     | 6     | 1 1/2 | 4 1/2 | 880-100  |
| Lineman, E. Fator                                      | 110  | 4    | 3     | 3 1/2 | 5     | 1 1/2 | 385-100  |
| Indiana Flier, H. Danford                              | 110  | 5    | 2     | 6     | 1 1/2 | 7     | 2070-100 |
| Darwin, H. Feder                                       | 110  | 5    | 2     | 6     | 7 1/2 | 7 1/2 | 2070-100 |
| Branch, W. Brown                                       | 110  | 3    | 2 1/2 | 8     | 8     | 8     | 3660-100 |

Départ à 3.27 1-2. Temps 1.43 3-5. Piste rapide. \$2.00 au mutuel rapportant sur Rita R. \$20.50, \$7.30, \$3.00; sur Lord Dean \$2.90, \$2.40; sur Squeez Play \$2.70.

Le pari-double, Butterfly et Rita R. a rapporté \$71.75. Rita R. retenue en arrière des premiers au début de la course a amélioré rapidement sa position par la suite et a fait preuve de courage à la fin pour résister à Lord Dean. Ce dernier s'est avancé avec force à la fin mais ne put rejoindre le vainqueur. Squeez Play a amélioré lentement sa position et allait bien à la fin. Lake Shore a gagné du terrain. Linesman serré dans le peloton ne put trouver d'ouverture. Indiana Flyer s'est épuisé. Les autres n'eurent jamais de chance.

**TROISIEME COURSE — Six furlongs. 3 ans et plus. A réclamer.**

|                            | Pes. | Dép. | 1/2 | 3/4 | Str. | Fin. | Cote    |
|----------------------------|------|------|-----|-----|------|------|---------|
| Time Limit, A. Harris      | 114  | 1    | 1   | 1   | 1    | 1    | 205-100 |
| Prince Rupert, C. W. Smith | 114  | 1    | 1   | 1   | 1    | 1    | 205-100 |
| Miss Scott, C. Martin      | 109  | 7    | 2   | 2   | 2    | 2    | 180-100 |
| Sugar Jar, G. Horn         | 114  | 1    | 1   | 1   | 1    | 1    | 205-100 |
| Meldrum, E. Fator          | 114  | 1    | 1   | 1   | 1    | 1    | 205-100 |
| Lynna Night, R. Duggan     | 109  | 7    | 2   | 2   | 2    | 2    | 180-100 |
| Primaver, R. Fair          | 117  | 3    | 2   | 2   | 2    | 2    | 180-100 |

Départ à 3.56 hres. Temps 1.14 4-5. Piste rapide. \$2.00 au mutuel rapportant sur Time Limit \$6.10, \$4.30, \$2.90; sur Prince Rupert \$5.30, \$2.80; sur Miss Scott \$2.60.

Time Limit prit les devants au début, prit un gros avantage par la suite et l'emporta facilement. Prince Rupert força le pas dès le début et a bien fini tout en n'ayant pu menacer le vainqueur. Miss Scott améliora sa position à la dernière courbe et a bien tenu à la fin. Sugar Jar, lent à partir ne put améliorer sa position par la suite. Meldrum ne fut jamais dangereux.

**QUATRIEME COURSE — Un mille et 50 verges. 3 ans et plus. réclamer.**

| Pes.                        | Dép. | 1/2 | 3/4 | Str. | Fin. | Cote |
|-----------------------------|------|-----|-----|------|------|------|
| Lampotte, C. Harris         | 116  | 2   | 1   | 1    | 1    | 1    |
| Belle Fuller, T. Barker     | 104  | 7   | 2   | 2    | 2    | 2    |
| Westy Butler, E. Fator      | 116  | 3   | 2   | 2    | 2    | 2    |
| Phyllis Mackay, J. Wood     | 111  | 6   | 2   | 2    | 2    | 2    |
| Phyllis Mackay, E. Delphino | 101  | 4   | 4   | 3    | 1    | 4    |
| Cottier, G. Quackenbush     | 113  | 8   | 5   | 4    | 4    | 5    |
| Stormer, J. Wood            | 114  | 2   | 1   | 1    | 1    | 1    |

Départ à 4.27 1-2. Temps 1.44 3-5. Piste rapide. \$2.00 au mutuel rapportant sur Lampotte \$14.20, \$5.45, \$3.50; sur Belle Fuller \$3.15, \$3.00; sur Westy Butler \$3.60.

Lampotte força le pas dès le début, disposa de Stormer, mais faillit vers la fin tout en résistant à Belle Fuller. Cette dernière se fit barrer la route au départ, améliora rapidement sa position par la suite mais ne put menacer le vainqueur. Westy Butler, toujours bien placé a bien tenu. Raffles Problem a bien fini. Phyllis Mackay a légèrement failli à la fin. Stormer s'est épuisé.

| CINQUIEME COURSE — Bourse Hampstead. Sept furlongs. 3 a et plus. A réclamer. |      |      |                 |               |      |                 |         |
|------------------------------------------------------------------------------|------|------|-----------------|---------------|------|-----------------|---------|
|                                                                              | Pes. | Dép. | $\frac{1}{2}$   | $\frac{3}{4}$ | Str. | Fin.            | Cote    |
| Centermarch, R. Duggan                                                       | 114  | 2    | 1               | 1             | 1    | 1               | 125-100 |
| Bank Me, G. Quackenbush                                                      | 114  | 1    | 2               | 2             | 2    | 2 $\frac{1}{2}$ | 125-100 |
| Catsweep, E. Fator                                                           | 109  | 4    | 2               | 3             | 1    | 3               | 195-100 |
| Romarch, E. Horn                                                             | 109  | 5    | 2               | 2             | 2    | 2               | 125-100 |
| Army Game, J. Harris                                                         | 109  | 3    | 2 $\frac{1}{2}$ | 4             | 2    | 4 $\frac{1}{2}$ | 600-100 |
| Eddie's Brother, G. Watson                                                   | 111  | 6    | 4               | 4             | 6    | 6               | 125-100 |

Départ à 4.58 hres. Temps 1.27. Piste rapide. \$2.00 au mutuel rapportant sur Centermarch \$4.65, \$2.45, \$2.10; sur Bank Me \$2.40, \$2.10; sur Catsweep \$2.20.

Centermarch, envoyé en avant dès la première courbe fut menagé par la suite et l'emporta facilement. Bank Me a continuellement forcé le pas mais ne put rejoindre le vainqueur. Catsweep, toujours bien placé a bien tenu. Romarch a fourni un bel effort. Army Game ne put menacer les premiers. Eddie's Brother ne fut jamais dangereux.

**SIXIEME COURSE — Six furlongs et demi. 3 ans et plus. Réclamer.**

|                                 | Pes. | Dép. | 1/2 | 3/4 | Str. | Fin. | Cote    |
|---------------------------------|------|------|-----|-----|------|------|---------|
| Tappanah, E. Fator              | 116  | 2    | 1   | 1   | 1    | 1    | 105-100 |
| Charles Jeffers, G. Quackenbush | 116  | 2    | 1   | 1   | 1    | 1    | 105-100 |
| Slim Salome, R. Fair            | 111  | 2    | 1   | 1   | 1    | 1    | 845-    |
| Jas. Age, G. Horn               | 110  | 3    | 2   | 2   | 2    | 2    | 1290-   |
| Wendell D. C. W. Smith          | 110  | 5    | 2   | 2   | 2    | 2    | 1290-   |
| Fatecum, C. Marlines            | 114  | 6    | 4   | 4   | 4    | 4    | 1290-   |
| Queen V. E. Gross               | 112  | 8    | 5   | 5   | 5    | 5    | 1290-   |

Départ à 5.27 hres. Temps 1.21 3-5. Piste rapide. \$2.00 au mutuel rapportant sur Tappanah \$4.10, \$2.40, \$2.25; sur Captain Jeffers \$2.55, \$2.35; sur Slim Salome \$2.45.

Tappanah fit preuve de vitesse au début, disposa de Slim Salome et tint tête à Captain Jeffers à la fin. Ce dernier, rapide au départ, fut retenu par la suite mais revint rapidement à la charge à la fin. Slim Salome a failli à la fin. Jax Age ne put menacer les premiers. Melkido ne fut jamais dangereux. Les autres n'eurent pas de chance.

| SEPTIEME COURSE — 61-2 furlongs. 3 ans et plus. A réclamer. |      |      |     |     |       |      |
|-------------------------------------------------------------|------|------|-----|-----|-------|------|
|                                                             | Pes. | Dép. | 1/2 | 3/4 | Str.  | Fin. |
| Dr. Jilman, A. Harris                                       | 112  | 4    | 5   | 2   | 1 1/2 | 1    |
| Beginning, L. Laurin                                        | 112  | 5    | 1   | 1   | 1     | 1    |
| James Donald, E. Fator                                      | 117  | 3    | 2   | 2   | 2     | 2    |
| Sam Nash, R. Fair                                           | 117  | 3    | 2   | 2   | 2     | 2    |
| James Miller, J. Wilson                                     | 117  | 3    | 2   | 2   | 2     | 2    |
| Lighty, E. Delphino                                         | 107  | 6    | 2   | 2   | 2     | 2    |
| Sweeping In, M. Chevalier                                   | 107  | 6    | 2   | 2   | 2     | 2    |
| Queen V. E. Gross                                           | 112  | 8    | 5   | 5   | 5     | 5    |
| Retenus                                                     |      |      |     |     |       |      |

Départ à 6.01 hres. Temps 1.23 1-5. Piste rapide. \$2.00 au mutuel rapportant sur Dr. Jilman \$8.70, \$3.20, \$3.05; sur Beginning \$2.50, \$2.35; sur James Donald \$3.20.

La Quinella rapporte \$16.20. Dr. Jilman retenu près des meneurs au début passa en tête à l'avant dernière courbe et gagna facilement. Beginning a bien fini mais n'a pu menacer le vainqueur. James Donald s'est avancé avec courage au dernier quart. Susan Miller a failli.

## Le pari-double

- A Kings Park—\$71.75.
- A Suffolk Downs—\$41.00.
- A Hamilton—\$212.15.
- A Delaware—\$27.60.
- A Arlington—\$40.00.
- A Detroit—\$80.60.

## Les bons trois ans dans la Classique

Chicago, 30, (P.A.) — La Classique de \$30,000 à Arlington Park, qui aura lieu le 23 juillet, sera peut-être l'endroit où se décidera le championnat de la division de trois ans aux Etats-Unis.

Les développements d'hier, la victoire de Menow dans la Handicap Massachusetts, et la victoire facile de Lawrin, à Hollywood, alors que Dauber fut forcé à l'inactivité à cause d'une blessure au tendon, John J. Hertz, président de Arlington Park, avance que la Classique sera le numéro par excellence pour régler la question de suprématie.

Menow, Lawrin et Dauber sont tous éligibles à la Classique et il en est de même pour The Chief, Stagehand, Fighting Fox, Bull Lea et Patrick. Hertz a déclaré que Hal Price Headley lui avait promis que Menow prendrait part au spécial. Il a ajouté que le propriétaire de Lawrin, Herbert M. Woolf, lui avait de même dit que son chepal y avait.

## LUTTE CE SOIR

AU STADE ONTARIO  
angle de Lormier et Ontario  
5 grands combats de lutte - AM. 4043

## Match de lutte

A FINIR POUR LE TITRE  
CE SOIR, AU MILE-END  
angle Bernard et St-Laurent  
Marcel Ouhmet vs Bill O'Brien  
5 grands combats - Tél. AM. 6974

## Les inscrits pour aujourd'hui

### King's Park

**PREMIERE COURSE — \$300 à réclamer: 3 ans et plus, 6 furlongs. —** Curling 112; Perfect Knight 112; Baranca 117; Minda 117; Federal Reserve 117; Althus 117; Tadacaster 117; Monta Marie 112; aussi éligible Queens Color 112.

**DEUXIEME COURSE — \$300 à réclamer, maiden 3 ans et plus, 6 furlongs. —** Contributor 106; Dorothy Day 112; Ocala 113; War Maker 113; Eddie D. 110; Avon 107; X-Lightly 101 Some Fox 108; aussi éligible Alida Regan 103; X-Marcum 103.

**TROISIEME COURSE — \$300 à réclamer, 3 ans et plus 1 mille. —** Nebraska City 144; Perdilion 117; Dark Amber 114; Spring Bell 107; Invernor 114; Muckle Do 114; Miss Donovan 109.

**QUATRIEME COURSE — \$400 à réclamer handicap Dominion Day, 3 ans et plus 3-4 mille. —** b-x-Monocle 135; xxx-Penthoras 130; x-Pipers 130; b-xxx-Indiana Flyer 130; x-Super Power 147; x-x-lron Worker 132; Idle Soldier 135; xxx-Oaten 133; xx-Rural Shower 131; a-High Croft 131; x-Irish Tom 140.

a-Entrée: D. Brown.  
b-Entrée: M.B. Etlzer.

**CINQUIEME COURSE — \$500 à réclamer, Bourse Confederation, 3 ans et plus, 61-2 furlongs. —** Grand Reina 112; Rafter 114; Rebecca Lee 122; Chancabell 112; Saxe 107; x-Lorain S. 102.

**SIXIEME COURSE — \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs. —** x-Philtrix 106; Clafaf 113; Gold Cloud 116; Eddies Brothers 113; Raffles Problem 116; Freestone 111; x-Baby Princess 106; Whoa Back 113.

**SEPTIEME COURSE — \$400 à réclamer, 3 ans et plus, nés au Canada, 6 furlongs. —** Time Limit 108; Faith Grey 111; Fay Vexen 111; Naïtrouble 109; Seldom Go 113; Jack Bell 113; Foresight 116; Smoke Ring 111.

**HUITIEME COURSE — \$300 à réclamer, 3 ans et plus 61-2 furlongs. —** Brown Hat 111; Altskelter 111; El Rosa 105; x-Crucial 111; Cyran 116; Sis Royal 111; Rivet 111; Stone Chatter 106; Squeez Play 116; x-Crimson Rick 106; aussi éligible Prophetic 116; Creston 116.

a-AAC.  
xxx-10 livres d'allouées  
xx-7 livres d'allouées  
x-5 livres d'allouées.  
Temps nuageux, piste rapide.

### Détroit

**Première course, 6 furlongs. —** Play Sweep 110; The Millay 108; Jack Beyond 115; Lanier 110; Nanta 110; Marching Man 115; Social In Front 115; Monte Belle 106; Jack W. 116; Jax Age 108; Springs Here 105; Down River 105.

**Deuxième course, 6 furlongs. —** Grand Water 112; High Fire 116; Greenack 115; Gait Nutter 100; Kinky Jane 108; Woe Joyce 116; Chisholm 116; Droop 105; Hedi 102; Carrying Time 112.

**Troisième course, 6 furlongs. —** Bellitas 116; Model Mary 116; Squeez Play 111; Imperial Jaxa 116; Mayjo 116; Upset Dove 111.

**Quatrième course, 6 furlongs. —** Dugger 112; Split Silk 106; Pete's Niece 104.

**Cinquième course, 1-1/2 mille. —** French Jack 115; Blue Spur 110; Uncle 110; Miss Jaker 109; Coming Back 105; Candie Fly 110; Burning Billows 106; Trompe Bar 110; Tiger Claw 115; Post Prince 110; Constantino 110; Rockless 105.

**Sixième course, 1 mille et 70 verges. —** Fra Diavolo 116; Saporin 115; Imperial Scout 104; Autograph 110; Old Jake 114; allité Tramp 108; Spanish Mail 103; Steady Gal 113.

a-Entrée: Blytheville, Stally.  
b-Entrée: Valinda Farm.  
c-Entrée: Forest Retreat Farm et R. A. F.

**Septième course, 1-1/2 mille. —** Imperial Sally 105; Gold Deck 110; Chatterbox 109; Caraculus 110; Mighty Gail 110; Jane K. 100; Colonel Martin 100; Busy Prince 115; Rhinodora 100.

**Huitième course, 1 mille et 70 verges. —** Rhinodora 100; Tets Win 108; Introduction 107; Shalunor 106; Sapphires 105; Local Boy 111; Brilliant Blue 114; Eastorian 106.

**Nouveau cours, 6 furlongs. —** Greenack 115; Blytheville 115; Wood 116; Jax Age 113; Little Pinky 113; Day 116; Jax Age 113; Don-ey 111.

**Troisième course, 7 furlongs. —** Million Bucks 114; March 120; Quaternio 116; Count Cary 111; Repton 120; Pennsylvanian 116; Red Fox 118; Rhinodora 120; Ty 120; Spanish Bae.

**Quatrième course, 1 mille. —** Isane 109; Au Wild 114; Weso 110; Fanfren 107; Croust 107; All 111; Florida 114; Potage 113.

**Cinquième course, 6 furlongs. —** x-Taxes 115; Orens Star 108; Sunny Shore 110; Roguish Kitty 107; Jaycee 116; Chief Menteur 112; Enigma 116; Straight Thru 110; Sunvictor 112; Outrigger 113; Wise Barrier 115; Pin Money 115; Three Bangs 110.

a-Entrée: Calumet Farm.  
b-Entrée: Calumet Farm.  
c-Entrée: Calumet Farm.

## AGEDENEFANS LA PARCOURU LES SEPT FURLONGS EN 1.27 ET BATTU BANK ME ET CATSWEEP

Butterfly, à la première course, et Rita R., à la deuxième ont fait un pari double de \$71.75. — Victoire populaire de Time Limit dans la division canadienne

Centermarch, de l'établissement J. Buckley, continue de se signaler à King's Park et hier après-midi, il a remporté sa quatrième victoire de la réunion en gagnant la Bourse Hampstead, l'épreuve principale au programme. Six chevaux ont pris part à la course et Bank Me, à E. Embrey, a pris le deuxième argent alors que Catsweep, à Mme F. Russell, a obtenu le troisième.

Le rejeton de Lucillite, qui est âgé de neuf ans, est fort dans le moment. Il n'a jamais été donné d'une aussi grande vitesse. Hier il était chargé de 118 lbs et il a mené du commencement à la fin pour parcourir les sept furlongs en 1.27 et il aurait pu faire beaucoup mieux si le besoin s'en était fait sentir. En passant sous le fil, Duggan avait déjà commencé à ralentir. Gros favori le vainqueur a donné \$4.65 au mutuel.

La majorité a bien commencé lorsque Butterfly a décroché le gros lot du numéro initial, battant High Yellow pendant que Joggie se classait troisième. Mais les partisans de Butterfly ont eu quelques minutes d'anxiété après la course, lorsque le conducteur de High Yellow a réclamé un foul contre le vainqueur. Mais les commissaires en sont venus à la conclusion que Butterfly était déjà loin du deuxième lorsqu'il devança sa route au dernier seizième. Le vainqueur a donné \$5.60 au mutuel.

Les calculs des connaisseurs furent bouleversés à la deuxième course lorsque Rita R. a battu le favori Lord Dean, avec Squeez Play comme troisième. Conduite par le jockey Duggan, la jument fut réservée au début, tira au large en arrivant à la dernière courbe et passa en tête pour ensuite résister courageusement à la charge de Lord Dean, qui a aussi fini avec entrain après avoir commencé lentement. La jument victorieuse a réalisé \$20.50 et le double a valu \$71.75.

Une autre recrue de la Ville-Reine, Time Limit, a remporté les honneurs de la troisième course, battant Prince Rupert avec Miss Scott comme troisième. Time Limit n'a pas rencontré d'opposition sérieuse de la part de ses adversaires. Harris l'envoya en tête à la première courbe et ensuite il a distancé ses adversaires, parcourant les six furlongs en 1.14-45. Au mutuel il a donné plus de deux pour un.

Un gros tuyau a raté à la quatrième course lorsque Lampotte a battu le favori Belle Fuller, pendant que Westy Butler se classait troisième. Glen Horn conduisait Lampotte. Il le réserva au début, pendant que Stormer menait le peloton. A la courbe il l'envoya en avant pour ensuite résister avec acharnement à la charge de Belle Fuller, qui est sortie du peloton pour finir avec grand entrain. Néglige des preneurs, Lampotte a donné \$4.20.

Les jockeys Duggan et Harris se sont signalés avec chacun deux victoires.

### Hamilton

**Première course, 6 furlongs. —** 1er Blue Wren 121, 8. Young 5.38, 2.75; 2e Colored Aerial 116, Beckett 2.75, 2.50; 3e Bateon Duster 114, 2.10; 4e Bateon Duster 114, 2.10; 5e Bateon Duster 114, 2.10; 6e Bateon Duster 114, 2.10; 7e Bateon Duster 114, 2.10; 8e Bateon Duster 114, 2.10; 9e Bateon Duster 114, 2.10; 10e Bateon Duster 114, 2.10; 11e Bateon Duster 114, 2.10; 12e Bateon Duster 114, 2.10; 13e Bateon Duster 114, 2.10; 14e Bateon Duster 114, 2.10; 15e Bateon Duster 114, 2.10; 16e Bateon Duster 114, 2.10; 17e Bateon Duster 114, 2.10; 18e Bateon Duster 114, 2.10; 19e Bateon Duster 114, 2.10; 20e Bateon Duster 114, 2.10; 21e Bateon Duster 114, 2.10; 22e Bateon Duster 114, 2.10; 23e Bateon Duster 114, 2.10; 24e Bateon Duster 114, 2.10; 25e Bateon Duster 114, 2.10; 26e Bateon Duster 114, 2.10; 27e Bateon Duster 114, 2.10; 28e Bateon Duster 114, 2.10; 29e Bateon Duster 114, 2.10; 30e Bateon Duster 114, 2.10; 31e Bateon Duster 114, 2.10

## SPORT

## LE DUO LONGTIN-DURIVAGE FINIT A TOUTE ALLURE

Ils terminent leur semi-finale contre Robinson-Duff à la course. — Le score, 7-5, 3-6, 6-2, 6-2. — Duff bat O'Brien

## Beau programme cet après-midi

La nouvelle équipe Longtin-Durivage a continué sa poussée vers le championnat des doubles messieurs, à la coupe Montréal, remportant hier après-midi une victoire impressionnante sur George Robinson-Lewis. Duff en quatre sets de 7-5, 3-6, 6-2, 6-2. Après avoir divisé les deux premiers sets, Roger et Roland se sont mis à faire pleuvoir une grêle de placement sur leurs jeunes adversaires, et ont prestement enlevé les deux autres sets. Samedi, en finale, ils rencontreront Normie Mais et Gordie MacNeil qui sont parvenus à la finale par suite de leur victoire en cinq sets de 6-1, 6-4, 4-6, 3-6, 6-1, sur Joe O'Hara et Ellis Tarshis.

Lewis Duff a déclaré Bill O'Brien vainqueur du favori O'Hara, en deux sets de 6-2, 7-5, dans le dernier quart de finale qui restait à jouer.

Longtin et Durivage, partenaires dans la finale des doubles messieurs, pourraient bien se retrouver adversaires dans la finale des simples, car cet après-midi, Roland n'a qu'à battre Duff et Roger n'a qu'à éliminer Tarshis pour tout monopoliser chez les messieurs.

Sur les épaules de Mme René Bolté reposent toutes les espérances du clan canadien-français dans les simples dames. Elle s'attaque à Mlle Barbara Barnard. L'autre semi-finale oppose Mlle Ruth Stewart, celle qui a éliminé Simone Bernadet, au vétérinaire Mme A.-R. Porter.

Les rencontres ont lieu au club Notre-Dame de Grâce, situé au No 3515 rue Minato.

## Résultats d'hier

Simple messieurs: Quart de finale Lewis Duff bat Bill O'Brien, 6-2, 7-5.

Doubles messieurs: Quart de finale, O'Hara-Tarshis battent Surveyr-Dussault, 6-4, 8-6.

Doubles messieurs: Semi-finales: Longtin-Durivage battent Robinson-Duff, 7-5, 3-6, 6-2, 6-2; Mais-MacNeil battent O'Hara-Tarshis, 6-1, 6-4, 4-6, 3-6, 6-1.

Doubles dames: Semi-finales: Mlle Tees-Mlle Little battent Mme Bolté-Mlle Lacoste, 6-4, 6-2; Mlle Barnard-Mlle Stewart battent Mme Porter-Mlle McCrady, 6-4, 6-3.

## Programme de cet après-midi

Simple dames: semi-finales — 2 heures, Mlle Ruth Stewart vs Mme A.-R. Porter; 2 heures 30, Mme René Bolté vs Mlle Barbara Barnard.

Simple messieurs: semi-finales — 3 heures 30, Roland Longtin vs Lewis Duff; 4 heures 30, Roger Durivage vs Ellis Tarshis.

Les finales de toutes les épreuves, simples dames, simples messieurs, doubles dames, et doubles messieurs, seront disputées samedi.



SUR LES COURTS

## Victoire du Canadien "C"

Les joueurs du club Canadien ont, écrasé l'équipe du North Branch Y.M.C.A. par le score de 7 rencontres à 0, sans la perte d'un set. Voici le détail:

Simple: M. Shamy bat C. Payne, 6-0, 6-0; Gérard Sabran bat E. Munro, 6-2, 6-1; M. Lamallice bat W. Lambert, 6-2, 6-1; F. Mercier bat S. Darlington, 6-2, 6-0.

Doubles: Gérard Sabran-Mercier battent Munro-Lambert 6-3, 6-3; Sabran-Lamallice battent Payne-Darlington, 6-2, 6-3; Shamy-L. Soucy battent Penney-Leslie, 6-3, 6-3.

## Hall d'inclinaison

Montclair, N.-J., 30. (P.C.) — Bruce Hall, jeune représentant de l'université de Toronto, aux championnats intercollegiaux de l'est des Etats-Unis, a été éliminé aujourd'hui en troisième ronde par P. Walthall de l'université du Texas en trois sets de 4-6, 6-4, 6-2.

## COUPS DE RAQUETTE

(Par E. Galitay)

## Conseils pour les doubles

Vincent Richards, qui joue une "assez bonne" partie en doubles, vient de donner le conseil suivant à ceux qui aiment ce genre de compétition: "Ne servez que très rarement des boulets, en doubles. La balle vous reviendra aussi vite et vous n'aurez pas le temps de vous avancer au filet pour la voler. Un service "American Twist", de vitesse moyenne, est plus efficace. N'oubliez pas de frapper votre première volée au centre du court, loin en arrière. Cette tactique a comme résultat d'attirer au moins un de vos adversaires vers le centre, et laisse son corridor à découvert pour une volée anglée". Tes bien observé, Vinnie!

## La petite Stewart

Ted Green, l'instructeur du Mont-Royal, nous avait recommandé le printemps dernier de surveiller la gentille Ruth Stewart, à laquelle il prédisait une brillante carrière dans le tennis local. Nous l'avons surveillée, avec plaisir, car c'est une tâche assez agréable, Mlle Stewart n'étant pas du tout étonnante à regarder.

Toute menue, délicate, mais très ambitieuse, Ruth a donné cette semaine les premiers signes de valeur en éliminant notre Simone Bernadet en sets consécutifs, dans les quarts de finale de la coupe Montréal. L'an dernier, une autre protégée de Green, Mlle Barbara Barnard avait éliminé Simone dans une des premières rondes de ce même tournoi.

Chez la plupart des élèves de Green, on peut remarquer la même note caractéristique, une sorte de calme imperturbable qui ne s'émue jamais. Jamais d'attaque soudaine, mais un plan intelligemment suivi, vers un but déterminé. Contre Simone, Ruth joua lentement, sans s'enervier, mais variant souvent son genre de jeu. Lorsque la Canadienne-française se servait de dropshots, la petite Stewart se précipitait en avant pour les retourner, partant debout, et revenait tout aussi vite en arrière pour attendre la réplique.

Mme René Bolté, qui frappe ses coups avec le plus de puissance dans le tennis féminin de Montréal, demeure en lice dans les simples dames. Les amateurs canadiens-français lui souhaitent de répéter son exploit de l'an dernier dans ce tournoi, lorsqu'elle battait Mme Porter après trois sets contestés.

## Tennisistes

Suzanne Lenglen est bien malade... Elle vient de subir une troisième transfusion de sang... Les médecins ont qualifié son état de "stationnaire". Plusieurs nouvelles personnalités se sont affirmées cette semaine, pendant les épreuves de la coupe Montréal. Duff, MacNeil, O'Brien, Richer... Le jeune Richer a causé l'émotion initiale en éliminant le vétérinaire Bob Barnard... Puis ce fut Bill O'Brien, qui se chargea de l'ontarien O'Hara... MacNeil, le joueur de hockey au service météorologique, subit le combatif Henri-Paul Emard, puis Duff écrasa le sympathique Bernard Faubert en deux courts sets... Bernard prit cette défaite en sport... Franchement, il n'a pas joué sa solide partie... Décidément, Faubert, n'est pas destiné à jouer en finale... Nous nous imaginons la scène suivante... En 1938, Faubert, arrivant sur les courts porteur d'une longue barbe blanche, remet ses béquilles à un spectateur, et commence un match de première ronde... Ne te décourage pas, Bernard, nous sommes avec toi... Sûrement le joueur le plus malchanceux de tous ceux que nous connaissons, Faubert voit toujours quelque événement inattendu se dresser entre la finale et lui...

Continuons à parler des nouvelles personnalités... Duff, la sensation du tournoi, a "arrangé" O'Brien hier, mais arrangerait-il le champion Longtin cet après-midi?... Plusieurs le croient, mais nous penchons de l'autre côté... Roland nous a confié qu'il triompherait en trois sets... Tu as besoin de jouer, Rol... Fais-moi un signe au point du match, pour que je prenne un snapshot du coup final avec mon camera-main... Jean-Paul Cofsky, qui avait bien terminé la saison, l'an dernier, s'est vu empêcher par son travail de participer au tournoi... Il pratique cependant quand il en a la chance, et s'aligne pour l'équipe senior du Northmount...

## "King Tut" est la vedette des Zoulous, qui joueront au Stade dimanche après-midi

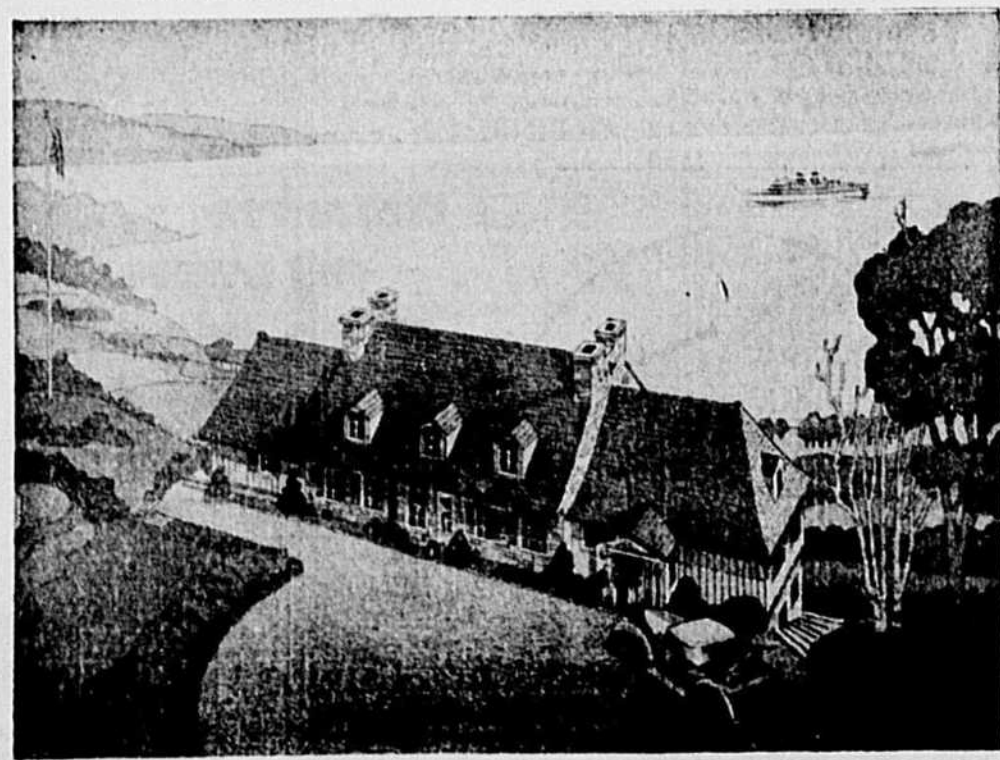
Les Zoulous, ces enfants de la jungle africaine qui s'en viennent à Montréal dans un autobus spécial, ont déjà 68 victoires à leur crédit cette année sur 71 parties dont 52 victoires consécutives. Ils ambitionnent de continuer cette remarquable série de victoires en battant les clubs Opéra et Lachine dimanche au Stade de la rue De la Rivière.

Ces joueurs en jupe de paille et pieds nus des comédiens hors ligne. Leurs gestes sur un losange valent à eux seuls le prix d'admission. "King Tut" est la grande vedette du club. A lui seul, il soulève les assistances les plus froides. Il pourrait figurer sur les plus grandes scènes théâtrales américaines s'il le voulait mais il aime trop parcourir les losanges du continent pour abandonner la base-ball. Si ce joueur était de la race blanche, il jouerait dans les ligues majeures aujourd'hui. "King Tut" semble avoir des jambes en caoutchouc tant ses acrobaties sont stupéfiantes. Quand il fait la grimace avec sa bouche, les spectateurs ne peuvent faire autrement que de rire à gorge déployée car sa bouche prend alors la forme d'une demi-lune. Ses exploits au premier but ont converti maintes et maintes fois les colonnes américaines.

Tout est prêt pour recevoir cette fameuse équipe. Plusieurs personnes préfèrent demeurer à Montréal pour la fin de la semaine afin de ne pas manquer cette grande attraction amenée ici à grands frais car ce sera la seule et unique apparition des Zoulous au Canada cette année. Ils laissent notre ville lundi matin, ils s'en retournent dans le Sud des Etats-Unis. Ce gala de base-ball dimanche au Stade est l'un des plus beaux jamais offerts à Montréal.

Par des arrangements spéciaux, les Zoulous joueront à Valleyfield demain après-midi et à Beauharnois dimanche soir à 6 h. 15 p.m. contre les clubs de ces endroits.

## LE NOUVEAU CHALET DES GOLFEURS A MURRAY BAY



Le nouveau chalet du club de golf du Manor Richelieu vient d'être inauguré. Dû au génie architectural du Montréalais D. Shennan, il surplombe majestueusement les magnifiques lacs de La Malbaie.

## VICTORIEUSE D'ALICE MARBLE, 6-4, 6-4, HELEN JACOBS JOUERA EN FINALE CONTRE Mme MOODY

Mme Helen Wills Moody bat Mme Hilda Krahwinkel Sperling dans un marathon de 12-10, 6-4. — Aujourd'hui, Budge est à 8 pour 1 pour vaincre Austin — Budge et Makô en finale des doubles

Wimbledon, Angleterre, 30. (P.A.) — La scène est prête pour le drame tennistique de samedi, à Wimbledon, et ses deux protagonistes, Helen Wills Moody et Helen Jacobs, ont aujourd'hui leur dernière répétition. La pièce au programme, "Les deux Helen", avait déjà été jouée à Wimbledon, en 1935, sera reprise samedi sur la même scène, le court central de Wimbledon. Aujourd'hui, dans les répétitions, Mme Moody a triomphé de Mme Hilda Krahwinkel Sperling en deux longs sets de 12-10, 6-4, tandis que Mlle Jacobs battait facilement la co-favorite Alice Marble au compte de 6-4, 6-4.

Toutes les sensations du présent tournoi ont été du côté des simples féminins. Mlle Jacobs, jouant le meilleur tennis de sa carrière, malgré une récente maladie, s'est moquée des experts pour parvenir à la finale contre Mme Moody, la même qui l'avait battue dans la finale de ce tournoi en 1935. Cette année-là Mlle Jacobs détenait une avance de 5-2, au troisième set, eut même le point du match, mais Mme Moody se rallia et remporta cinq parties consécutives pour s'adjuger la couronne.

Aujourd'hui, ayant recouru à toute son expérience et à une brillante technique, Mlle Jacobs a éliminé l'éminente Alice Marble en deux sets consécutifs. Le match rappelle étrangement la finale Jacobs-Marble à Forest Hills en 1936, avec l'exception que cette fois-là c'est Mlle Marble qui surmontait une récente maladie pour décrocher la victoire.

En quète de son huitième championnat, Mme Moody a dû batailler ferme pour éliminer la tenace Mme Sperling. Le premier set, qu'elle gagna à 12-10, dura 117 minutes. Le second qu'elle prit aussi à 6-4, dura 10 minutes. Mme Moody avait les pieds en sang, semblait à bout de forces. Heureusement qu'elle disposa de la journée de vendredi pour se reposer avant la finale, samedi.

Donald Budge et Gene Mako ont atteint la finale doubles messieurs par une victoire en trois sets de 6-2, 6-4, 12-10, sur les jeunes Anglais G. P. Hughes et Frank Wilde. Ceux-ci s'emparèrent du filet au troisième set, et les Américains ne triomphèrent qu'à la vingt-deuxième partie. Samedi, en finale, Don et Gene s'attaqueront aux vainqueurs du duel Hinkel-Von Metaxa vs Kukuljevic-Palada.

Demain, ce sera la finale des simples messieurs entre l'invincible Don Budge et "Bunny" Austin. Rares sont ceux qui concèdent des chances au populaire Austin, car Budge a été nommé favori prohibé à 8 pour 1.

Décision de la I.L.T.F. — Par une majorité écrasante, les membres de l'International Lawn Tennis Federation ont refusé aujourd'hui deux suggestions différentes relativement à la tenue des séries de la coupe Davis à tous les deux ans.

L'Afrique-Sud avait suggéré que les rencontres n'aient lieu qu'à tous les deux ans, tandis que l'Allemagne recommandait la tenue annuelle des éliminatoires et la tenue à tous les deux ans des semi-finales et de la finale. L'Angleterre était en faveur de ces suggestions tandis que les Etats-Unis s'y opposaient fortement.

L'Allemagne avait également proposé une suggestion à ce sujet, proposant que les pays qui atteindraient les semi-finales de la zone européenne n'aient pas à disputer les épreuves préliminaires l'année suivante. La fédération a également rejeté cette suggestion.

## PROULX ET THERIAULT LUTTENT CE SOIR AU STADE ONTARIO

La grande finale de ce soir au Stade d'Ontario mettra aux prises deux vieux rivaux, Arthur Proulx qui fait fureur présentement et Willie Thériault, de Saint-Jean. Afin de mettre plus d'entrain avant ce match, les promoteurs Julien et Duval ont organisé un des plus beaux programmes comprenant quatre autres rencontres, entre autres: Guy Potvin contre Geo. Loyer dans un vingt minutes spécial. Ce combat offrira certainement de l'enthousiasme parmi les amateurs de lathes rapides, puisque ces deux as espèrent depuis longtemps pouvoir mesurer leur force.

Cyclone Lecavalier, reconnu comme l'un de nos meilleurs gladiateurs canadiens, qui aime toujours à échauffer ses combattants et à se tailler des boutonniers dans la personne de son adversaire, n'aura pas la tâche si facile ce soir puisque notre spécialiste de la matière Roméo Masse a promis de l'encadrer, dans ce trente minutes spécial.

Comme second trente minutes, Al. Caddell, le populaire athlète américain, qui se fait remarquer depuis quelques semaines à Montréal, mesurera ses forces avec John Marchand, la terreur des mil-jourds.

En semi-finale, le public assistera à une lutte chaudement contestée, car elle mettra aux prises Jack Larouche, l'incomparable athlète canadien et le redoutable Graham Stockton, reconnu comme le rude athlète de Verdun.

Ce programme rendra certainement satisfaction aux amateurs de bonne lutte, c'est pourquoi nous vous invitons à y assister au Stade Ontario, coin Ontario et De Lorimier, A.M. 4943.

## UN EVENEMENT HISTORIQUE POUR LA VALLEE DU SAINT-MAURICE

Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — Le Saint-Maurice est l'une des voies par où l'histoire pénètre dans le continent et déferla par les plaines, les montagnes et les eaux. C'est par les eaux tumultueuses du Saint-Maurice que les Indiens descendirent des terres stériles de la Baie d'Hudson quand ils entendirent parler de la merveille des merveilles, l'homme blanc venu d'au delà des mers.

Leurs canots d'écorce bravaient les rapides et des affluents du roc, contournaient les pièces de bois abattues par le vent et le tonnerre, glissaient sur les flots redevenus calmes et bruns comme une coulée de mélasse.

Cette descente tumultueuse et fantastique sera rappelée pour la cinquième fois cette année par le Club Radisson, qui organise comme par les années dernières, la fameuse course internationale de canots, de La Tuque aux Trois-Rivières.

Cette course unique au monde a, en effet, été instituée pour commémorer des faits historiques. Lors des fêtes du troisième centenaire des Trois-Rivières, les organisateurs, frappés par l'importance du Saint-Maurice dans la vie de toute la région, songèrent à donner une manifestation publique de leur enthousiasme. Le pittoresque de cette course se voulait rappeler l'importance que la région des Trois-Rivières avait tenue dans le commerce de la fourrure aux premiers temps de la colonie. Il voulait aussi attirer l'attention des gens sur l'effort français fourni pour implanter dans les régions du Haut-Saint-Maurice, encore inconnues, le règne de la religion et de la civilisation européenne.

Des aventuriers comme Jean Nicolet, Radisson et des Groselliers, Marguerite et Jea Amyot tracèrent les premiers la voie à la pacifique invasion. Ces héros en se contentaient pas de recueillir les pelleteries. Ils annonçaient l'arrivée des missionnaires traçaient les premiers signes de croix sur les forêts ensorcelées, baptisaient parfois les premiers chrétiens.

Un jour, le missionnaire monta vers ces terres hautes. Au prix d'immenses sacrifices, d'un douloureux calvaire, il atteignit les derniers rochers de la Haute Mauricie et prit contact avec les Peaux-Rouges. Cependant, en 1652, retournant vers ces contrées barbares, le Père Jacques Buteux fut assailli par des ennemis, tué à coups de hache, dépouillé de ses vêtements et précipité dans la chute infernale qui marque aujourd'hui le site de Shawinigan. En 1934, une cérémonie touchante interrompit la course de canots alors que les autorités de la cité trifluvienne jetèrent des fleurs, là où le Père Buteux avait péri.

La course de canots ne s'attache pas seulement à rappeler la grande Histoire de la région trifluvienne. Elle n'oublie pas l'histoire plus récente et plus obscure, mais non moins pittoresque, des chantiers du Saint-Maurice, les plus célèbres d'Amérique. Les chantiers du Saint-Maurice avaient la réputation d'être les plus durs, les plus inhumains du continent. Les bûcherons du Saint-Maurice étaient de terribles batailleurs: têtus, des colosses aux bras d'airain. Ils effectuaient des portages étonnants, et leur peine provoquait cette humeur bourrue, cette rudesse, qui recouvraient cependant le plus tendre sentimentalisme.

La course des canots des Trois-Rivières descend cette rivière Saint-Maurice qui hante une partie importante de notre folklore; elle est interrompue de portages et de rapides. Elle constitue l'une des épreuves les plus rudes et en même temps les plus jolies que se puisse se doter d'y participer: elle y trouvera un élément pittoresque indéniable; un exercice sain; une atmosphère tonifiante. Cette course aura lieu les 29, 30 et 31 juillet prochain.

## Baseball de la semaine

| Internationale  | V. | S. | D. | L. | M. | M. | J. |
|-----------------|----|----|----|----|----|----|----|
| 1-Baltimore     | 7  | 2  | 8  | —  | —  | —  | 7  |
| 2-Buffalo       | 9  | 4  | 9  | 4  | 8  | 5  | 7  |
| 3-Jersey-City   | 6  | 13 | 16 | 0  | 0  | 5  | 2  |
| 4-Montreal      | 5  | —  | 7  | 4  | 1  | 5  | 1  |
| 5-Newark        | 2  | —  | 22 | —  | —  | —  | 16 |
| 6-Rochester     | 10 | 8  | 12 | 3  | 6  | 0  | 2  |
| 7-Syracuse      | 5  | 0  | 5  | 3  | 15 | 1  | 1  |
| 8-Toronto       | 0  | —  | 7  | 5  | 6  | 3  | 2  |
| Nationale       | V. | S. | D. | L. | M. | M. | J. |
| 9-Boston        | —  | 7  | —  | —  | —  | —  | 7  |
| 10-Brooklyn     | 5  | 1  | 1  | —  | —  | —  | 6  |
| 11-Chicago      | 3  | 5  | 1  | —  | —  | —  | 5  |
| 12-Cincinnati   | 6  | 6  | 11 | —  | —  | —  | 4  |
| 13-New-York     | 5  | 0  | 5  | 3  | 4  | 9  | 2  |
| 14-Pittsburgh   | 4  | 7  | 15 | —  | —  | —  | 2  |
| 15-Pittsburgh   | —  | 8  | —  | —  | —  | —  | 2  |
| 16-St-Louis     | 2  | 3  | 1  | —  | 9  | 10 | —  |
| Americaine      | V. | S. | D. | L. | M. | M. | J. |
| 17-Boston       | 4  | —  | —  | —  | —  | —  | 6  |
| 18-Chicago      | —  | —  | —  | —  | 9  | 10 | 9  |
| 19-Cleveland    | 7  | —  | —  | —  | —  | —  | 3  |
| 20-Detroit      | 12 | 3  | 3  | 7  | 3  | 2  | 9  |
| 21-New-York     | 8  | 9  | 10 | —  | —  | —  | 23 |
| 22-Philadelphia | —  | —  | —  | —  | —  | —  | 1  |
| 23-St-Louis     | —  | 12 | 4  | 9  | 4  | 2  | 1  |
| 24-Washington   | —  | 9  | 16 | —  | —  | —  | 4  |
| Ass. Americaine | V. | S. | D. | L. | M. | M. | J. |
| 25-Columbus     | 1  | 14 | 8  | 2  | 3  | 4  | 3  |
| 26-Indianapolis | —  | —  | —  | —  | —  | —  | 1  |
| 27-Kansas City  | 4  | —  | 7  | 4  | 7  | 18 | 0  |
| 28-Louisville   | 19 | 20 | 3  | 4  | 4  | 1  | 4  |
| 29-Milwaukee    | 2  | 3  | 11 | 12 | 4  | 2  | 4  |
| 30-Minneapolis  | 4  | 4  | 2  | 0  | 3  | 8  | 4  |
| 31-St-Paul      | 4  | —  | 14 | 9  | 3  | 4  | 3  |
| 32-Toronto      | 8  | —  | 9  | 8  | 8  | 8  | 8  |

## TROT et AMBLE

## LE GRAND CIRCUIT

Toledo, Ohio, 30. (P.A.) — Sommaire des courses au trot et à l'amble disputées dans le Grand Circuit: Première course, mille.

Or 16 (Whitney)..... 1 1  
Sir Peter Britton (Livingston) 3 5  
Lillie Mc. (Mahoney)..... 9 3  
Lord Parrish, (Egan)..... 4 4  
Spencer Gay, (Lacey)..... 6 4  
Caddy, Apple et Stoneridge ont aussi couru.

Temps: 2:04 3-4; 2:04.

Deuxième course, mille: Professor, (Bennett)..... 4 1 2  
Earl's Mr Will (Berry)..... 1 2 6  
Long Key (White)..... 5 6 1  
Chaplain (Chaffee)..... 7 3 3  
Royal Spencer (Lacey)..... 2 9 5  
Blair (V. Fleming)..... 3 8 1  
Scovore, The Duchess, Earle's Princess Martha ont aussi couru.

Temps 2:06 3-4, 2:02 3-4, 2:07 1-2.

Troisième course, mille: King Vagabond (Smart)..... 1 1  
Havoling, (W. Caton)..... 2 6  
Man of Action, (Stout et Par-shall)..... 8 2  
Dynamic (Whitney)..... 4 3  
Zinnawin (Rumley)..... 3 8  
Philmar, Onondaga, Grace McElwain, Hester Gale, Colonel J. Mac O'Guy et Iva Wortha ont aussi couru.

Temps: 2:05 1-2; 2:04 3-4.

Quatrième course, mille: Grateful Lady (Short)..... 1  
Mary C. Grattan (Fitz'rick) 2  
Lindale (Morrison)..... 3  
Peter Patch (Smart)..... 4  
Bobbie Crispin (Plaxico)..... 5  
Lou Belle's Boy, Edgar Cash et Simpson ont aussi couru. Temps 2:06.

## Tours de force au Stade Frontenac

Ce soir au Stade Frontenac rues Ste-Catherine est et Frontenac, se déroulera un impressionnant déploiement de force qui émerveillera largement la foule qui assistera à cette démonstration d'attraction principale sera l'hercule grec George Pat-saros qui cassera avec ses dents des tiges de fer de la grosseur d'un pouce de diamètre et qui tiendra dans ses mâchoires douze hommes suspendus à une barre de fer.

Patsaros exécutera de sensationnels exploits tel: soutenir sur sa poitrine un baril de 50 gallons d'eau et quatre hommes embarqueront dessus, puis il fera poser sur sa poitrine une pierre de 500 lbs qu'un homme cassera à coups de masse de 20 lbs.

L'homme fort grec Patsaros tirera avec ses dents qu'il tiendra enserrées autour d'un câble un camion de deux tonnes, il enroulera autour de son cou et de ses bras des barres de fer d'une résistance incroyable.

Arthur Dandurand dont la force herculéenne est aussi connue depuis longtemps donnera une exhibition de sa musculature et fournira une démonstration de sa puissance physique et exécutera également un numéro de jonglerie en compagnie de sa femme.

Le Club des 200, représenté par Noël Langlois, rmand Bourassa, Paul Plourde et Jos Samson fera aussi partie de cette séance extraordinaire et voici les exploits qu'il exécuteront: Langlois qui est un poids mi-lourds soulèvera de terre d'une seule main une barre de 400 lbs et fera ensuite un décollé de terre d'une main de plus de 500 lbs, il continuera ensuite par des jetées en barres à deux bras de 275 lbs, 285 et 290 lbs pour tenter en finale 300 lbs (trois cents livres) objectif qu'il vise depuis quelque temps.

Armand Bourassa le plus fort le-vreur de poids, catégorie 144 lbs jonglèra véritablement avec des barres tel jeté d'un bras 180 lbs, et au jeté en barre à deux bras il fera plus que le record du Canada soit 270 lbs et terminera par un soulevé de terre à deux bras de plus de 400 lbs.

Paul Plourde un poids coq (125 lbs) fera un dévissé d'une bras avec une hachette de 175 lbs et de plus il fera le même poids au développé à deux bras et terminera avec un soulevé de terre de 400 lbs.

Jos Samson le fondateur du Club des 200 lbs tentera de battre le record du Canada de sa catégorie pour développer derrière le cou, pour terminer Samson qui se spécialise dans le poussé en barre à deux bras fera plus de 200 lbs.

Le spectacle durera quatre heures entières et sera des plus sensationnel.

## LE TENNIS A LA SALLE

Le 29 juin 1938, au No 9601 Chemin LaSalle, Ville LaSalle, se réunissaient les fervents du tennis à Ville LaSalle, savoir: MM. Ernest Bélanger, Rodolphe Carignan, Jacques Béique, Albert Perras et Emile Pelletier, représentant les divers groupements d'amateurs de tennis de Ville LaSalle.

M. Ernest Bélanger, sur la proposition de M. Emile Pelletier secondé par M. Jacques Béique, fut élu président à l'unanimité; M. Jacques Béique a été élu trésorier et M. Emile Pelletier, secrétaire; MM. Rodolphe Carignan et Albert Perras, organisateurs du tournoi annuel de tennis pour les résidents de Ville LaSalle.

Il a été proposé par M. Emile Pelletier, que l'argent actuellement déposé en banque au nom des clubs de tennis de Ville LaSalle par MM. R. Pelletier et Jacques Béique soit retiré et déposé de nouveau en banque au nom des clubs de tennis de Ville LaSalle par deux des trois personnes suivantes: Ernest Bélanger, président, Jacques Béique, trésorier, Emile Pelletier, secrétaire.

La date pour les inscriptions de ceux qui veulent participer aux tournois de tennis de Ville LaSalle pour les hommes a été fixée au 13 juillet 1938 à 7 heures du soir, le tirage des noms des concurrents devant avoir lieu publiquement au club de tennis des Ormes, 9601 Chemin LaSalle, Ville LaSalle.

Il y aura un tournoi simple pour les hommes, un tournoi simple pour les dames et demoiselles, un tournoi double pour les hommes et un tournoi mixte.

New-York, 30. (P.A.) — Le prince héritier Gustav Adolf de Suède s'est levé aujourd'hui pour recevoir le président Roosevelt avec qui il s'est entretenu durant 40 minutes. Le prince est hospitalisé au pavillon Har-kness du Medical Center. Il souffre d'une maladie de reins.

## Une quête publique pour les sans travail de Vancouver

Vancouver, 30. (P.C.) — Les chômeurs feront un deuxième tag day samedi prochain dans le but d'envoyer une troisième délégation de sans-travail à Victoria demander au gouvernement un programme de secours immédiat aux chômeurs. Il y a actuellement quelque 500 chômeurs de Vancouver à Victoria.

## Un corps de gardes-feu formé de jeunes garçons



# Le mois de juin fut le mois le plus actif de l'année de la Bourse de New-York

## Potins et commentaires

L'abondance des réalisations fut telle hier à Wall Street que les pertes l'emportèrent sur les gains en fin de séance hier sur ce marché. Les stocks étaient aussi irrégulièrement à la baisse hier sur les marchés de Montréal et de Toronto et les mines paraissent aussi peu résistantes sur ces marchés. Quant aux prix du blé, ils faiblissent à Winnipeg et Chicago, mais non à Liverpool. La tendance était ferme hier sur la Bourse de Paris et les stocks se comportaient à la hausse sur le marché de Londres.

La théorie à l'effet que le mouvement ascendant récent a été trop rapide pour être sans cause, est encore cause de nombreuses réalisations effectuées hier à Wall Street. Quant aux prix de profits sur les marchés de Montréal et de Toronto, elles semblent attribuables au long congé de fin de semaine.

Si on en juge par le fait que le total des contrats de construction de génie aux E.-U. a accusé une augmentation de 102 p.c., durant le cours de la semaine terminée le 30 juin, par rapport à la semaine précédente, c'est à se demander si le relèvement des affaires n'est pas déjà en marche. Dans de telles circonstances, une plus grande fermeté des stocks semblerait encore justifiable, pourvu qu'elle soit accompagnée de corrections techniques.

Autant les gens cherchaient à réaliser leur argent il y a un mois, autant ils cherchent à accumuler des valeurs présentement, lit-on, dans le bulletin hebdomadaire de Jones Howard & Co. Jusqu'ici ira le mouvement ascendant actuel? C'est difficile à dire, d'autant plus que l'avance des derniers dix jours représente toutes les caractéristiques de la première phase d'un marché à la hausse. Son arrivée inattendue et le support persistant des stocks semblent toutefois aussi inexplicables que durant tout mouvement du même genre dans le passé. Tout émotif que soit le caractère des achats présentement, il ne faut cependant mésestimer l'importance du changement dans le sentiment du public actuellement.

## Activités sur les diverses Bourses durant le 1er semestre de 1938

Le premier juillet marque la fin du second trimestre et du premier semestre de l'année. Il va sans dire que la coutume veut à cette époque que l'on fasse un retour en arrière pour voir s'il y a eu progrès ou non depuis le commencement de l'année, afin d'envisager si possible ce qui surviendra durant la dernière partie de cette même année. Comme il n'est impossible de traiter en un seul article des activités commerciales, industrielles et mobilières durant le cours des six premiers mois de l'année, nous nous contenterons ce matin d'analyser la situation du point de vue des marchés mobiliers seulement.

### Ce qui s'est passé à Toronto durant le premier semestre

Si l'on s'en rapporte à une analyse des activités sur la Bourse de Toronto depuis le commencement de l'année à date, effectuée par M. Alex Pringle, de la Presse Canadienne, les spéculateurs parurent fort indécis au cours de cette période, au point que la moyenne des transactions sur ce marché passa de 900,000 par jour, au début de janvier, à 400,000 par la fin de mai. Heureusement qu'elles sont remontées depuis à plus de 800,000 à la suite du mouvement ascendant qui vient de se manifester sur les différents marchés.

Si le facteur international fut cause de l'indécision de maints spéculateurs, nombre d'autres n'osèrent transiger, à cause de l'ampleur de la récession dans les affaires aux Etats-Unis et au Canada, au cours du premier semestre de l'année. Si les industriels ne furent guère en vogue, au point de la fin de juin, on doit admettre que les mines d'or ont eu une certaine popularité passagère en mai, à la suite des rumeurs de hausse du prix de l'or à \$14.31 l'once, comme conséquence de la nouvelle dévaluation du franc en avril.

Quant aux métaux de base, ils connurent des ralliements intermittents sur ce marché durant les premiers cinq mois de l'année, mais s'empresèrent de faire preuve de fermeté au cours du mois dernier, à la suite de l'orientation à la hausse des prix du cuivre, du zinc et du plomb sur le marché de Londres.

Le groupe des pétroles de la Valley Turner, qui compte 35 stocks inscrits sur la liste des valeurs mobilières du marché boursier de Toronto, a suscité beaucoup plus d'attention cette année que par le passé. C'est d'autant plus logique que la production du pétrole en Alberta depuis le commencement de l'année à date a pratiquement doublé celle enregistrée au cours du premier semestre de l'an dernier.

### Allure peu intéressante de la liste locale cette année à date

L'allure des stocks sur le marché local, au cours du premier semestre de l'année, ne fut guère plus intéressante que celle du marché de la Vallée Reine. Comme le fait remarquer M. G. E. Kitchen, de la Presse Canadienne, dans son analyse de la situation locale, la manière dont les stocks se sont comportés sur la place locale durant la majeure partie du premier et du deuxième trimestre ne fut guère rassurante. Heureusement que le mouvement de la fin de juin semble avoir clarifié l'atmosphère, au point de rendre les gens plus optimistes. Sans l'influence néfaste de Wall Street, la tendance aurait été certes meilleure sur le marché local, vu que la majorité des corporations canadiennes ont maintenu leurs dividendes réguliers durant le cours des premiers six mois de cette année, alors que maintes compagnies américaines annonçaient des réductions ou des omissions de dividendes. Que l'on se garde, toutefois, d'en conclure que le premier semestre de 1938 fut tout-à-fait défavorable aux spéculateurs canadiens. Loin de là, puisqu'il y eut des ralliements intéressants sur notre marché, tant en janvier, qu'en mars, en mai et en juin. La croyance d'une reprise technique était due depuis longtemps n'a pas été sans contribuer énormément à l'essor actuel de la liste locale.

Si les papeteries paraissent populaires présentement, il y a quelques mois, c'étaient les titres d'aviation qui étaient les plus achalandés et pour cause. Ne s'attendant pas à d'importantes commandes de la part du gouvernement anglais, à la suite de la visite d'une Commission Britannique de l'Air? Quant à nos stocks de construction après avoir été lourds durant ces dernières semaines, tant à cause du réveil du bâtiment, qu'à cause de l'exemption de 8 pour 100 dans la taxe de vente, annoncée dans le dernier discours du budget, et de l'adoption par le Fédéral d'un plan plus élaboré, de nature à venir en aide à la construction.

### Contraction dans les activités à New-York de janvier à juin

Si la tendance fut plutôt lourde durant le cours du premier semestre sur nos deux marchés mobiliers canadiens, elle ne fut guère plus intéressante sur la Bourse de New-York. On admettra toutefois, que les stocks américains, après avoir glissé en mai aux plus bas niveaux encore vus depuis 1933, rencontrèrent graduellement du support depuis. Sauf pour les derniers dix jours, le volume des échanges quotidiens à Wall Street ne fut guère élevé. C'est ainsi qu'on estime que le total des transactions à New-York durant le cours des premiers six mois de cette année s'éleva à près de 100,000,000 d'actions seulement, soit le total le moins élevé encore vu depuis 1921, pour le premier semestre d'une année, et soit 50 pour 100 de moins que durant le même semestre l'an dernier. Quant au volume d'échanges d'obligations américaines sur ce même marché, au cours des premiers six mois de cette année, il fut le moins élevé encore vu depuis 1918.

On notera, ici, qu'au début du mois dernier, les stocks avaient baissé de \$22,700,000 par rapport à leur valeur à la même date en 1937. Comme nous mentionnions hier que les stocks américains s'étaient appréciés de plus de 21 pour 100 au cours des derniers dix jours, c'est dire que la comparaison actuelle avec 1937 serait meilleure. Reste maintenant à savoir jusqu'où ira le mouvement ascendant actuel. Qu'il s'accroisse et bientôt les cours de 1938 se compareraient favorablement avec ceux de 1937.

Bien que la réaction "technique" d'hier soit tout à fait logique, elle ne saurait être prolongée pour le moment, tant les gens paraissent encore vus d'acheter. Et dire qu'il y a un mois, on entassait son argent, n'ayant guère confiance aux stocks. C'est naturellement cette abondance de fonds qui explique l'accumulation inconsidérée de maintes valeurs, sans égard à leur valeur intrinsèque ou à leurs perspectives de gain. Espérons que la reprise attendue dans les affaires se manifestera au plus tôt, si non, gare aux surprises.

Marcel CLEMENT

## Bourse de MONTREAL

Nombreuses prises de profits sur le marché local hier, à cause du long congé de fin de semaine. — Papeteries, de nouveau fort actives cependant. — Dominion Textile grimpa de 5 pts. — Nickel dépassait 50. — Mines irrégulières sur le Curb local hier.

La liste locale était irrégulièrement à la baisse hier, causée des nombreuses prises de profits enregistrées. Le long congé de fin de semaine ne serait pas étranger à ces réalisations.

Il y eut 48,800 actions échangées hier sur le marché, contre 50,100 actions échangées la veille.

Dominion Textile se distinguait dans le compartiment des titres de coton en se hissant de 5 pts à 37.

Sur 166 titres transmis hier sur ce marché, 67 enregistrèrent des gains, 42 accusèrent des reculs, 53 demeurèrent inchangés, 23 stocks touchèrent des sommets pour l'année, tandis qu'un seul ne glissait à un nouveau bas.

Nickel était en vedette parmi les métaux en atteignant 50 1/2, soit un sommet, puis ce stock se fixa à 49 3/4. Smelters touchait 52, puis le clôturait à 50 1/2.

Noranda était pratiquement inchangé.

La Banque de Montréal se distinguait dans le groupe bancaire en se hissant de 2 pts. Les actions de priorité de General Steel, Warren comptant aussi 2 pts parmi les spécialités.

Steel of Canada baissait de 1 1/2 pt à 66 parmi les titres de l'acier.

Les utilités publiques accusèrent des variations minimes. Montréal Power baissait de 1/2 pt à 22, tandis que les débiteurs de cette compagnie se fixaient à 50 1/4. Shawinigan gagnait 1 1/2 pt à 12.

Il y eut 28,900 actions échangées hier sur le marché du Curb de cette ville, contre 36,100 actions échangées la veille.

Les papeteries paraissent de nouveau populaires et Abitibi passait de 23 1/4 à 26, puis clôturait à 24 1/2. Les autres titres de papier se fixaient à 23 1/2. Fraser touchait 21 1/2, puis se fixait à 18. Consolidated Paper avançait à 18, avant de clôturer à 17 1/2. Fraser Brothers et Lawrence Corporation étaient aussi fort actives dans ce groupe. Les actions de priorité de ces deux compagnies accusèrent une hausse de 3 points.

Pandora Cadillac était particulièrement active parmi les titres miniers. Asbestos, les titres de la compagnie de Brien, Paté, Denon, Eldorado et East Malartic étaient à la hausse par rapport à la semaine précédente. Asbestos, Shaden, Siscoe, et Central Cadillac faiblissaient, au contraire, de quelques centimes.

Les actions de priorité de McGill Frontenac se distinguèrent parmi les pétroles en avançant de 1 point.

On lit dans le dernier bulletin de Greenfield & Co., que Hudson Bay, Dom. Tar, Price, priv., Abitibi, priv., Fraser, National Steel Car, John A. Lang, Industrial Acceptance, Dom. Steel and Coal B. Ford de Canada, Jamaica Public Service et B. C. Packers se comporteront fort bien durant le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

Le mouvement ascendant actuel.

## La Bourse sera fermée aujourd'hui et samedi

Les Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver, ainsi que le Commodity Exchange de Montréal et le Grain Exchange de Winnipeg seront fermés vendredi, fête de la Confédération, et samedi, la Bourse et le Curb de New-York demeureront ouverts comme d'habitude mais fermeront lundi, fête de l'Indépendance des Etats-Unis.

## Le blé reculait, après un début plutôt ferme hier

Winnipeg, 1er. — Les prix du blé, après avoir accusé des avances initiales intéressantes, accusèrent en fin de séance hier sur le marché du blé de cette ville des gains de 1 point ou des pertes de 1-8 et par baisse.

Les nouvelles de pluies influèrent également sur les cours en fin de séance hier sur ce marché, malgré le rapport d'un envoi de 200,000 boisseaux de blé canadien outre-mer hier.

Liverpool, 1er. — Les futures étaient à la hausse hier sur le marché du blé de cette ville, accusant des gains de 1-2 à 1-8 dera par baisse.

Buenos-Aires, 1er. — Les prix du blé étaient à la hausse hier sur ce marché.

Chicago, 1er. — Les prix du blé, après avoir débuté fractionnellement à la hausse hier sur ce marché, accusèrent en fin de séance des pertes de 1-5 à 1-4 et par baisse.

Les prises de profits hier sur ce marché paraissent d'autant plus supérieures qu'un estimateur a recueilli de cette année aux Etats-Unis soit de 150,000,000 de boisseaux de moins qu'on s'attendait généralement. On estime les expéditions de blé par la voie Noire cette semaine à 1,250,000 boisseaux, contre 504,000 durant la semaine précédente.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

## Bourse de NEW-YORK

L'essor des stocks à N.-Y., enrayé. — 337 gains, contre 447 reculs hier. — U. S. Gypsum avançait de 8 1/4 pts, puis en perdait peu après 6 3/4. — U. S. Steel reculait à 56 3/4. — Le mois de juin fut le mois le plus actif de l'année à Wall Street.

New-York, 1er. — Les stocks étaient fort actifs hier matin à Wall Street, mais cette vigueur initiale de la liste faiblit place durant le cours de l'après-midi à la suite d'opérations générales. Sur 392 titres transmis hier sur ce marché, 227 accusèrent des gains, 457 enregistrèrent des reculs, et enfin 218 demeurèrent inchangés.

Il y eut 2,541,350 actions échangées hier sur ce marché, contre 2,558,690 actions échangées la veille.

Le taux de l'argent à vue était de 1 point cent. L'indice de 60 stocks industriels, composé de la Presse et du Curb, accusa une baisse de 5 pt à 46.44. Le marché fut fort actif au début, mais les opérations ne tardèrent pas à ralentir, à cause de la théorie voulant que les stocks aient trop avancé rapidement.

Les gains et les pertes paraissent également divisés dans le compartiment des valeurs canadiennes transférées hier sur ce marché.

Le mois de juin fut le mois le plus actif de l'année à Wall Street.

Les ferroviaires et les utilités publiques offrirent plus de résistances que les autres groupes de valeurs hier sur ce marché.

Commonwealth & Southern subit un échange en bloc de plus de 15,000 actions, la Erie Corporation enregistrant une transaction en bloc de 10,000 actions. Plusieurs autres stocks enregistrèrent des transactions de 5,000 actions.

Plus d'une douzaine de stocks touchèrent de nouveaux sommets pour l'année, et 26 autres titres de la liste de 60 stocks industriels, composés de la Presse et du Curb, accusèrent une baisse de 5 pt à 46.44.

U. S. Steel variait entre 56 3/4 et 58 1/4, puis se fixa à 56 3/4. U. S. Gypsum avançait de 8 1/4 pts, puis en perdait peu après 6 3/4. U. S. Steel reculait à 56 3/4.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiquant une augmentation de 102 p.c., dans le total des contrats octroyés du 1er janvier au 30 juin, par rapport à la semaine précédente, fut bien vu des spéculateurs.

Le rapport de la construction indiqu

Cours fournis par WARNEAU & OSTIGUY,  
Edifice Aldred, Place d'Armes - - - Montréal.

[illegible]

TARIF  
D'ABONNEMENT  
PAYABLE D'AVANCE

PAR LA POSTE  
Canada (sauf Montréal et banlieue) ... \$ 4  
(NETTE, sans escompte)  
Etats-Unis et Empire Britannique ... \$ 6  
Union Postale ... \$ 12  
LIVRAISON A DOMICILE  
Montréal et banlieue ... \$ 6  
(NETTE, sans escompte)

# Le Canada

MONTREAL, VENDREDI 1er JUILLET 1938

Pour téléphoner  
au "CANADA"  
DANS LE JOUR  
HARBOUR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:  
Police, incendies, accidents... HA. 5131  
Sport... HA. 5134  
Directeur de l'Information... HA. 3461  
Atelier de composition... HA. 1432  
Service d'information... HA. 3507  
Rédacteur en chef... HA. 8454  
Circulation et expédition... HA. 5134

VOL XXXVI — No 74

## La Ville lance un nouvel emprunt de quatre millions

Trois millions pour les travaux publics et \$500,000 pour les commissions scolaires

### Les secours directs

Le conseil municipal a autorisé hier, à sa séance spéciale, une émission d'obligations au total de \$4,000,000, dont trois millions pour les travaux publics, \$500,000 pour le paiement des réclamations des commissions scolaires et \$500,000 pour les secours directs.

Cette émission sera mise sur le marché par un syndicat dirigé par MM. Savard, Hodgson et Cie et Ward-C. Pitfield. Ce syndicat a acheté ferme une tranche d'un million et demi et agrée comme agent de la Ville pour disposer de la balance. Les obligations sont à 4 pour 100 et seront échues le 1er décembre 1946.

Voici le texte de la résolution, adoptée par le conseil au sujet de cet emprunt:

Attendu que, par le règlement No 1427, adopté par le Conseil le 20 avril 1937, approuvé par la Commission Municipale de Québec le 5 mai 1937, et par le Ministre du Travail le 28 mai 1937, la Cité de Montréal est autorisée à emprunter une somme de \$582,986.67 pour faire face aux dépenses requises pour secours directs aux chômeurs habitant son territoire pendant le mois de mai 1937, y compris ses dépenses d'administration, au moyen d'obligations, de débiteurs ou de rentes inscrites pour un terme n'excédant pas trente ans de la date de l'émission, à un taux d'intérêt n'excédant pas six pour cent par an, payable semi-annuellement;

Attendu que, par le règlement No 1507, adopté par le Conseil le 30 mai 1938, approuvé par la Commission Municipale de Québec le 14 juin 1938 et par le Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce le 14 juin 1938, la Cité est autorisée à emprunter une somme de \$3,000,000 pour le budget des dépenses capitales pour l'exercice 1938-39, au moyen d'obligations, de débiteurs ou de rentes inscrites, pour le terme n'excédant pas trente ans de la date de l'émission, à un taux d'intérêt n'excédant pas six pour cent par an, payable semi-annuellement;

Attendu que, en vertu de la loi 2 George VI, chapitre 105, section 29, la Cité est autorisée à emprunter une somme de \$500,000, pour un terme n'excédant pas dix ans, sans autre formalité préliminaire ou subéquente, pour payer les réclamations de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et du Bureau Central de la Commission des Ecoles Protestantes de Montréal; et que le dit Conseil a en ce jour (30 juin 1938) adopté une résolution autorisant un emprunt pour ladite somme de \$500,000, au taux d'intérêt de six pour cent, au moyen d'obligations, de débiteurs ou de rentes inscrites, pour un terme n'excédant pas dix ans de la date de l'émission, à un taux d'intérêt n'excédant pas six pour cent par an, payable semi-annuellement;

Attendu que lesdits règlements et ladite résolution décrètent que la date de l'émission, le taux d'intérêt, la date et le lieu du paiement du capital et des intérêts et la forme des obligations, débiteurs ou rentes inscrites seront fixés par résolution du Conseil;

Attendu que lesdits règlements et ladite résolution décrètent en outre que le Conseil pourra, par résolution, autoriser des emprunts temporaires, pourvu que ces emprunts soient remboursés avec le produit de la vente des obligations, débiteurs ou rentes inscrites dont l'émission est autorisée par lesdits règlements et ladite résolution, et que la Cité pourra aussi émettre des obligations, débiteurs ou rentes inscrites pour un terme plus court que celui fixé par lesdits règlements et ladite résolution et aussi des certificats temporaires en attendant que les obligations, débiteurs ou rentes inscrites soient prêtes à être livrées;

Attendu que la Cité désire emprunter

(Suite page trois)

**TOUSIGNANT & FRERES LTEE**  
Marché Canadienne Française

**BEURRE**

Beurre de crémère première qualité... **27c**  
Deuxième qualité... **26c**  
Troisième qualité... **25c**

**11 MAGASINS**

6020 rue Saint-Hubert  
6215 rue Saint-Hubert  
5167 rue Clark  
2920 rue Masson  
2034 rue Mont-Royal Est  
4835 rue Wellington  
1127 rue Mont-Royal Est  
1374 rue Ontario Est  
3475 rue Ontario Est  
1584 rue STE-CATHERINE EST  
2309 rue Ontario Est

**BOIS SEC**  
5.000 cordes  
Essayez-en pour \$2.00

**CHARBON**

**Wilson Frères**  
Jos Charlebois, prop.  
CHerrier 2161

## Une association libérale dans le comté de Laval

L'association étendra son activité à toutes les paroisses du comté

M. J.-Cléo Guimond

Lors d'une grande assemblée des chefs libéraux du comté Laval tenue en la salle St-Gérard, Boulevard Crémazie, le 29 juin courant, il fut procédé à la création d'une association libérale dont les activités s'étendront à toutes les paroisses de ce vaste comté, conformément aux vœux et directives du récent congrès libéral de Québec.

Dès le début de l'assemblée, sous la présidence de Me J. Cléo Guimond un vote unanime de félicitations fut



M. J.-CLEO GUIMOND

passé à l'adresse de l'hon. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, en même temps qu'une motion de fidélité, de confiance et de dévouement envers lui; l'association du comté Laval se mettant, dès sa fondation, à son entière disposition.

Puis, l'assemblée procéda immédiatement à la fondation définitive de trois importantes sections qui couvrent entièrement le quartier Ville-Marie: la section St-Rosaire de Villerey, la section St-Barthélemy sous la présidence de M. Arsène Gagné; la section St-Cécile-St-Vincent Ferrier avec à sa tête M. A. Renaud, comme président; la section Youville, comprenant St-Alphonse, Christ-Roi et Ville St-Michel, sous la présidence de M. Samuel Caron.

Quant aux autres sections du comté, il fut décidé par l'assemblée, à la suggestion de leurs représentants présents, qu'elles seront établies sous peu, après consultation, sur place, avec tous les intérêts, afin d'en fixer les délimitations de la manière la plus propice et la plus efficace.

L'assemblée adopta ensuite le principe de fonder une section des dames du comté Laval, couvrant tout le comté et ayant les mêmes droits et prérogatives que les autres sections de l'association. Puis la discussion se porta sur l'opportunité d'établir une section des jeunes. Après échange de vues, le principe qu'il ne faut pas exclure les jeunes des moins jeunes fut accepté à l'unanimité, car pour avoir une «elle union il faut que ces deux groupes se côtoient dans leurs réunions et dans leurs activités pour réunir en un seul tout l'enthousiasme agissant et l'expérience si nécessaire. L'assemblée décida cependant, que les jeunes occupent des positions importantes et de commande dans les exécutifs des sections auxquelles ils appartiennent, le tout devant être déterminé par la constitution qui régira l'association.

Pour parer à la précipitation des événements politiques toujours possibles et pour aider à promouvoir l'organisation de l'association en même temps qu'à l'organisation de démonstrations politiques qui pourraient se présenter avant les élections générales de l'association fondée, avec l'approbation générale et unanime de l'assemblée, Me J. Cléo Guimond fut nommé président général intérimaire de l'association et M. Roland Richer, secrétaire général intérimaire.

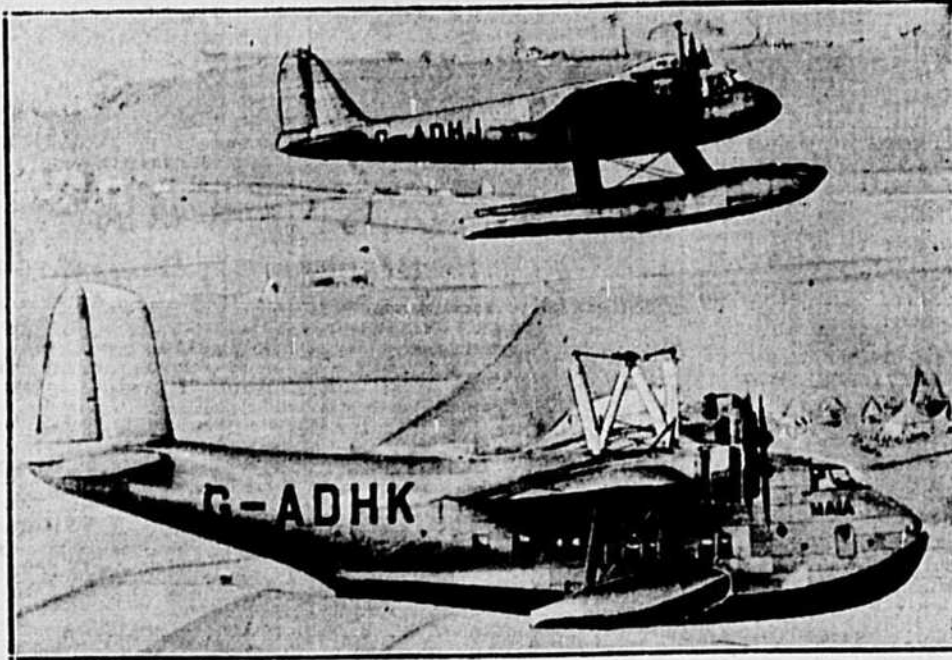
Comme elle avait commencé, l'assemblée se termina par une démonstration de confiance envers tous les chefs du parti libéral unis en vue des luttes futures en choisissant, comme patrons honoraires de l'association, le très honorable Mackenzie King, Premier Ministre du Canada, l'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, M. Joseph Jean, député fédéral pour le comté Mercier, M. Axelius Denis, député fédéral de St-Denis, M. Liguori Lacombe, député fédéral de Deux-Montagnes, M. Thomas Vien, député d'Outremont et M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve.

Outre adressé à cette assemblée, en outre de ceux plus haut mentionnés, MM. Victor Bedard, M. Bélanger, Me Robert Poisson, MM. Arsène Gagné, E. Brodeur, A. Charrette, R. Valiquette, P.-E. Grenier, J.-F. Richard et plusieurs autres. M. Roland Richer assura comme Secrétaire de l'assemblée.

### La population de Buenos-Aires

Buenos-Aires, 30. (P.A.) — La population de Buenos-Aires était en 1936 de 2,415,142 habitants, dont 1,543,107 nés en Argentine.

## RECONDUIT DANS LES AIRS PAR UN APPAREIL PLUS LOURD



● L'hydravion anglais "Mercury" qui est attendu à Boucherville, en juillet, a été récemment photographié, au-dessus de l'Eire, au moment où, se détachant de son hydravion-capsule le "Maia", il faisait la démonstration de cette opération nouvelle de plein ciel par laquelle l'aviation commerciale compte faire d'énormes progrès dans le transport de la poste, des marchandises et des passagers. Ainsi soulevé à une altitude considérable, le "Mercury" peut transporter une charge beaucoup plus énorme qu'en décollant tout seul.

## L'ordonnance No 4 ne s'applique pas à l'hôtel de ville

Un point sur lequel les échelons Côté et Bélanger s'accordent — Crédits votés

### Pavages et égouts

S'ils ne s'accordent pas sur la question des marchés, les échelons Côté, du quartier Ville-Marie et Eugène Bélanger, du quartier Ste-Marie, sont d'accord sur la question de l'application de l'ordonnance No 4 dans le domaine municipal. Tous deux, comme d'ailleurs la grande majorité des conseillers présents à la séance d'hier matin, sont de l'opinion que cette ordonnance ne s'applique pas et ne doit pas s'appliquer dans les services municipaux.

Aussi, se serrant la main en présence de leurs collègues du conseil, ont-ils proposé qu'un rapport de l'exécutif, à l'effet de rembourser au comité conjoint des métiers de la construction, la somme de \$9.63 qui représente la différence entre le salaire payé à un employé, M. E. Beauvais, et le salaire auquel il aurait droit sous les dispositions de l'ordonnance No 4, soit retourné à l'exécutif.

Lorsque ce rapport fut présenté au conseil, M. Omer Côté se leva pour mettre ses collègues en garde contre le danger de créer un précédent en cette matière. M. Bélanger lui donna raison. Le rapport fut retourné au comité exécutif.

Le conseil a voté plusieurs milliers de dollars pour des pavages et des égouts: \$6,200 pour l'avenue Tremblay; \$7,899 pour un égout rue Deslauriers; \$2,300 pour un trottoir permanent boulevard Grand; \$28,000 pour le pavage de l'avenue Laurendeau, entre Rockland et Clifford; \$650 pour un trottoir rue St-Jacques; \$150 McGill; \$15,152 pour un égout rue Chabot.

On a permis à la compagnie Atlas Construction de construire en tranchée ouverte environ 1,000 de l'égout Henri-Julien au lieu d'exécuter ces travaux en tunnel.

Le crédit de \$13,210 pour payer les pensions des pompiers qui prennent leur retraite cette année a été voté.

## Départ du "Mercury" fixé au 15 juillet

Les Imperial Airways ont annoncé, hier, ce léger retard

La direction des Trans-Canada Airlines nous apprendait, hier, que l'hydravion anglais "Mercury" dont on attendait la venue à Boucherville pour la semaine prochaine, ne partira pas avant une couple de semaines.

Un câblogramme des Imperial Airways, reçu hier, annonce que cet appareil qui doit être catapulté, pour son grand voyage transatlantique jusqu'à Montréal, par l'hydravion "Maia", ne pourra pas quitter Foynes avant le 15 juillet.

C'est avec 1,000 livres de matières postales que le "Mercury" doit s'envoler pour un raid direct de Foynes à Boucherville.

## Le pays fêtera la Confédération sous un ciel couvert et la menace d'orages

(Presse Canadienne)  
C'est aujourd'hui que la population du Canada fête l'anniversaire de la Confédération canadienne, qui existe maintenant depuis soixante et onze ans. Hier, ce jour de fête s'annonçait sous de bien mauvais auspices: le ciel était couvert et les bureaux météorologiques annonçaient des orages dans presque tout le pays. Ces pronostics n'ont toutefois rien empêché la préparation de cette fête, des voyages et des fêtes publiques. Des hier, avec un congé de trois jours en vue, puisque les bureaux du gouvernement, les banques, les grands magasins et autres établissements de commerce fermeront leurs portes samedi, des milliers de personnes ont quitté la ville pour se rendre à la campagne, à la mer, à la montagne.

## Le comité exécutif ne peut pas demander de soumissions pour chaque achat d'avoine

Le comité exécutif n'entend pas se faire critiquer pour chaque achat qui se fait à l'hôtel de ville, mais il ne veut pas, non plus, être obligé de demander des soumissions publiques pour chaque boisseau d'avoine que les palefreniers servent aux chevaux. C'est précisément l'un des très nombreux résultats de la fameuse "résolution Jeannotte-Côté", adoptée à l'unanimité des conseillers municipaux, au plus chaud de l'affaire des "peanuts" chaudes de l'île St-Hélène.

Hier, à la séance du conseil, cette résolution fut débattue, la plupart des échelons, notamment M. Hector Dupuis et Armagé Taillier, la qualifiant de "stupide". Le conseil a voté un crédit de \$50,000 dont l'acheteur de la Ville pourra disposer pour les achats urgents d'ici au 7 juillet, alors qu'il y aura une séance spéciale du conseil pour tirer l'affaire au clair et établir un système sensé.

M. Tréfié Lacombe dit que le Comité exécutif a fait que de s'occuper de l'avoine des chevaux.

A la dernière séance du conseil, l'acheteur de la Ville, M. A. Nickle, avait recommandé que cette résolution fut rescindée, parce qu'elle était inapplicable. Cette demande de M. Nickle amena un débat mouvementé, MM. Biggar et Jeannotte s'opposant à ce que la résolution fut rescindée ou modifiée, quoique tous deux auraient volontiers consenti à ce que certaines pièces de machinerie fussent achetées sans soumissions, pourvu que les prix en fussent uniformes.

## Frank Arthur Wixler va mieux et a des chances de survivre

On s'amuse follement rue Notre-Dame ouest

Les occupants du numéro 845 ouest rue Notre-Dame, viennent d'être l'objet de mauvaises plaisanteries de la part de gens qui voient dans le téléphone, non un moyen de communication, mais un instrument destiné à faire souffrir leurs semblables. Avant hier après-midi, les pompiers étaient appelés en toute hâte au no 845, où, les informant, on leur raconta qu'un incendie faisait rage. Naturellement, c'était une fausse alerte. Hier après-midi, on rapporta qu'un meurtre venait d'être commis à la même adresse. Pour une deuxième fois, les pauvres gens entendirent le bruit de la sirène et virent les badauds fourmiller devant leur porte. Rien d'anormal ne s'était passé, sauf peut-être les vigoureux jurons d'un vieillard de la maison qui témoignait de son grand désir de connaître les mauvais farceurs et de les voir sévèrement punis. Un téléphone, provenant probablement des mêmes spirituels blagueurs, a aussi fait revenir les pompiers dans le même quartier, mais à une autre adresse cette fois, au cours de la journée d'hier. Il y a des gens qui sont très drôles...

## Barcelona demande une enquête sur le bombardement de Blanes

Barcelona, 30. (P.A.) — Le gouvernement espagnol invoquant pour la première fois le plan anglais pour humaniser la guerre civile a demandé une enquête impartiale sur le raid aérien des insurgés sur Blanes. Ce raid a été effectué hier. La requête a été envoyée à Londres où elle a été soumise au vicomte Halifax, secrétaire du Foreign Office, par M. Pablo de Azcarate y Florenz, ambassadeur de Barcelona en Angleterre. Les nationaux ont fait aujourd'hui un raid aérien sur Badalona, ville ouvrière à cinq milles au nord de Barcelona, tuant 45 personnes et en blessant une centaine.

## Le trafic par mer et par terre atteindra probablement de nouveaux sommets, étant donné surtout que les Etats-Unis célébreront lundi la fête de l'Indépendance américaine.

Aux frontières, les agents de l'immigration et des Douanes s'attendent à la plus grosse journée de travail de l'année. On croit que durant cette longue fin de semaine, des centaines de milliers de personnes passeront la frontière d'un côté ou de l'autre. Si les voyageurs se plaignent des orages qui les menacent par tout le pays, ils prendront courage à la pensée que ces mêmes pronostics annoncent de la chaleur.

Dans l'Ouest, les cultivateurs profiteront de cette température qui, disent-ils, est idéale pour la culture du blé.

## Le blessé a repris connaissance hier soir et est capable de parler

D'après les médecins, la balle que se tira Wixler frôla le cœur, mais, à minuit hier soir, le blessé pouvait demander aux internes ce qu'il désirait avoir. Un détective de l'escouade des homicides veille continuellement à son chevet et si le patient revient à la santé il aura à répondre à une accusation de meurtre, devant le jury de la cour d'Assises.

## Optimisme de l'administration des Etats-Unis

On entre dans un nouvel exercice, confiant que les affaires reprendront à l'automne

Washington, 30. (P.A.) — La tendance à la hausse des prix à la Bourse fait espérer à la Trésorerie américaine que le déficit de l'an prochain sera encore moindre que celui de cette année.

C'est demain que le gouvernement américain entreprend l'exercice financier 1938-39. Un regain des affaires, qu'en plusieurs milieux on prévoit pour l'automne, fera augmenter les revenus de l'Etat.

## Le déficit

Le déficit pour l'exercice qui se termine, est de \$1,434,000,000. C'est le plus bas depuis huit ans.

Un regain des affaires contribuerait de deux façons à réduire le déficit prévu, en augmentant les revenus de l'Etat et en réduisant le nombre des sans travail.

## Sanjak d'Alexandrette

Ankara, Turquie, 30. (P.A.) — Le premier ministre Jemal Bayar a dit aujourd'hui à l'Assemblée nationale que le sanjak (district) autonome d'Alexandrette "devait être gouverné par les Turcs". Il a discuté les négociations, qui sont très avancées, avec le gouvernement français en vue d'une alliance militaire. Les nationalistes syriens accusent la France de sacrifier aux Turcs le sanjak syro-libanais pour prix de l'alliance.

## Manoeuvre écrasé à mort par des madriers dans un hangar

Un cheval emballé sème l'épouvante dans Ville-Emard

La bête affolée va d'un trottoir à l'autre et s'attaque aux piétons

### Personne n'est blessé

Les amateurs de rodéo et d'émotions des prairies de l'ouest, à la façon de Buffalo Bill en ont eu pour leur argent et leur "peur", à 7 h. 15 hier soir, d'abord rue Laurendeau, puis rue Denonville, à Ville-Emard. Le spectacle se termina de façon banale et en face d'un cinéma par-dessus le marché.

Il ne s'agit pas de Ken Maynard qui aurait eu du plaisir à voir l'aventure que nous racontons ici. Un marchand de meubles de l'avenue de l'Eglise, M. William Brophy, décidait d'acheter un cheval de l'ouest, un vrai "bronco", pour son fils Earl, âgé de 15 ans, et la bête, après une jeunesse mouvementée dans les "pampas" de la région de Winnipeg, arrivait à Montréal, fringante et décidée à porter dignement son nom de cheval des prairies.

Le jeune Brophy décidait donc de seller son cheval préféré et faisait de l'équitation en vrai écuier quand soudain en arrivant à l'angle des rues Laurendeau et Denonville, "Silver" décida de ne plus avoir de cavalier, protesta contre la selle et se mit à faire des "piéds" et des reins pour désarçonner le jeune Brophy. Il y réussit trop bien et le cavalier alla s'étendre sur le trottoir au risque de déchirer les toilettes des promeneuses en quête d'air pur et de clair de lune.

Mais "Silver" réalisa que le selle restait collée à son dos et il essaya tous les tours de ses ailes pour se libérer. Ruades, roulades, morsures, rien n'y fit et à ce moment le constable Durocher, du poste No. 25 et le détective Lamoureux de la Sureté municipale, voyant le danger dont menaçait les piétons une bête aussi "bête", essayèrent à la maîtriser. Le cheval vit-il rouge ou bleu? Nous n'en savons rien mais il commença à s'attaquer au constable puis au détective, essaya à les frapper de ses pattes de devant, se tourna pour tenter une sortie par l'arrière, courut sur l'un puis sur l'autre en ouvrant une bouche menaçante et ainsi jusqu'au moment où fatigué de ces efforts, il prit le mors aux dents dans la rue de Villiers, traversa Ville-Emard à une vitesse de locomotive, allant d'un trottoir à l'autre et donnant l'illusion d'une bête de l'Apocalypse déchaînée contre les pauvres piétons.

En arrivant au cinéma Perron "Silver" vit-il l'un de ses frères sur un panneau-reclame ou glissa-t-il sur la chaussée? Toujours est-il qu'en un clin d'oeil le bouillant cheval qui depuis près d'une heure cherchait à jeter par terre toute une population, tombait à son tour et s'assommait bêtement sur une borne-fontaine. Le constable Durocher et le détective Lamoureux qui avaient suivi en auto, s'empressèrent de se saisir de la bride et relèverent Silver, qui plus penaud qu'un renard filoué par une poule, suivit ses vainqueurs en bonne haridelle et attend maintenant son destin dans une écurie des voisins.

## Retraite du capitaine Latta

Le capitaine R.-N. Stuart lui succédera comme général des Canadian Pacific Steamships

Le président Sir Edward Beatty annonçait, hier, la retraite du capitaine R.-G. Latta, général des Canadian Pacific Steamships et la nomination du capitaine R.-N. Stuart pour remplacer ce dernier.

Actuellement surintendant général de la compagnie à Londres, le capitaine Stuart entrera dans ses nouvelles fonctions aujourd'hui.

Gérant général depuis la retraite du capitaine James Gillies en 1936, le capitaine Latta entra au service du Pacific Canadian en 1911 et y a 24 ans. Le capitaine Stuart entra au service de la compagnie en 1913 et, en 1935, succéda au capitaine Latta comme commandant de l'Empress of Britain. En 1936 on le nomma surintendant à Montréal et, l'année suivante, il allait remplir les mêmes fonctions à Londres.

Pendant la guerre, il fut lieutenant dans la réserve navale royale.

## Les jeunes démocrates

Les Jeunes Démocrates du Canada tiennent à informer leurs membres, et les autres intéressés qu'aucune assemblée publique n'aura lieu au cours du mois de juillet et août. Les conférences régulières reprendront leur cours au mois de septembre.

Le Comité Exécutif continuera de se réunir tous les quinze jours et toute activité spéciale de l'association des Jeunes Démocrates du Canada sera annoncée au public.

## M. Poirier

Directeur de funérailles  
EMBAUMEUR  
DIPLOME  
6603  
St-Laurent  
CR. 5700  
MONTREAL

## GEO. VANDELAC LTEE

Fondée en 1899  
DIRECTEURS DE FUNERAILLES  
SALONS MORTUAIRES  
SALON D'AMBULANCE  
120 rue Rachel Est, Montréal  
Tél. BELair 1717  
G. Vandellac, Jr. Alex. Goss